BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ?? — No 46 — ST-BONIFACE, VENDREDI 28 FEVRIER 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Une conférence démocratique sur l'éducation canadienne

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote", était l'un des délégués de l'ACELF (Association Canadienne des Educateurs de Langue Française) lors de la Conférence Canadienne sur l'Education, qui fut tenue à Ottawa la semaine dernière. L'ACELF, organisme national, avait en effet inscrit au nombre de ses représentants, à Ottawa, deux membres de l'Exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Furent choisis: les RR. PP. Raymond Durocher et Ludger Guy, S.J., secrétaire général de l'Association. Voici un rapport du Père Durocher sur le congrès d'Ottawa.

OTTAWA — Dans une interview qu'il a accordée aux journalistes immédiatement après la Conférence Canadienne sur l'Education, le 20 février, M. George Croskery, directeur, a souligné que les voeux qui avaient été approuvés par les 800 congressistes constituent un programme d'action pour dix ans à venir. Il a mentionné explicitement qu'une résolution sur l'enseignement d'une seconde langue dans les écoles élémentaires du pays serait, pour le moment, "irréalisable".

Ce commentaire de M. Croskery met en vedette un conflit qui a caractérisé plusieurs des décisions du congrès et qui n'est pas encore réglé définitivement. Le point que soulève M. Croskery au sujet de l'enseignement du français a été étudié avec beaucoup d'attention par la commission sur l'organisation du curriculum, car les quelques adversaires de la proposition ne cessèrent de relever les obstacles d'administration et de personnel à la réalisation du projet. A chaque occasion, toutefois, la grande majorité des membres de cette commission opta pour la forme la plus catégorique de la résolution, en disant: "Commençons avec les moyens dont nous disposons et prenons les autres moyens de formation, d'administration et de financement nécessaires pour mettre ce mot d'ordre pleinement en pratique au plus tôt".

La résolution en question a été adoucie par le comité général des résolutions, et approuvée par l'assemblée plénière sans les restrictions que suggère M. Croskery. Dès lors, il n'exprime pas le véritable sentiment de la conférence.

Modifications inattendues

Cet incident traduit en termes concrets un problème fondamental du congrès, à savoir: "Qui contrôle cet organisme qu'on appelle la Conférence Canadienne sur l'Education?" Il est évident que les éducateurs de profession ont constitué le noyau de cette entreprise grandiose, et l'on peut soupçonner que les portes ont été ouvertes à toutes sortes d'organisations nationales dans le but d'ajouter du prestige aux décisions des éducateurs, d'endoctriner une partie influente de la population et d'assurer une aide pécuniaire par des sources volontaires. Or, dans l'exécution de ce plan, deux modifications importantes ont eu lieu: 1) les représentants de la vie économique du pays, du monde des industries et des syndicats ont réagi avec tellement d'enthousiasme qu'ils ont exercé une influence décisive sur la direction du congrès, et 2) les délégués d'organisations populaires, les simples citoyens et les partisans des Associations Foyer-Ecole sont venus à la conférence pour y jouer un rôle positif et ne pas se laisser intimider par les experts et les dirigeants. Probablement que les instigateurs de la conférence ont reconnu d'avance qu'une participation non-professionnelle comportait des risques et qu'il fallait s'y résigner pour pouvoir atteindre des buts supérieurs, mais des éducateurs de marque ne manquèrent pas dans la suite d'exprimer leur étonnement en voyant des industriels et des syndicalistes occuper les postes de commande.

L'influence populaire

L'influence populaire, de son côté, s'est fait sentir d'une façon spéciale par l'introduction de deux résolutions imprévues, après que la liste officielle des résolutions eut été soumise à l'assemblée plénière.

Ces dernières interventions ont malheureusement échappé aux services des nouvelles. Le congrès avait en effet voté en séance plénière les résolutions retenues par le comité des résolutions, en y ajoutant occasionnellement quelques amendements. Mais une fois la liste officielle terminée, deux questions de privilège très importantes ont été posées par des délégués. L'on a demandé d'abord pourquoi toutes les résolutions proposées par la commission d'études Foyer-Ecole avaient été écartées par le comité des résolutions et, pour remédier à cette lacune, on a proposé que l'on réaffirme la priorité du foyer dans l'oeuvre de l'éducation et le droit de regard des parents sur toute l'organisation scolaire. L'approbation de cette motion fut écrasante.

La deuxième question de privilège fut encore plus bouleversante. On a tout simplement demandé que toutes les résolutions formulées par les huit commissions d'études soient retenues intégralement dans le rapport définitif de la conférence, même celles que le comité des résolutions avaient laissées de côté. C'est ainsi que les citoyens présents entendaient contrôler "leur" conférence. Jusqu'à quel point cet esprit transpercera-t-il dans les décisions du comité maintenant constitué en permanence? Le temps le dira, mais les commentaires de M. Croskery sont sur ce point de mauvaise augure.

A l'heure actuelle, cependant, les participants à la conférence se réjouissent d'avoir réalisé une expérience démocratique peu ordinaire et d'avoir affirmé par leur présence et par l'expression de leurs opinions que l'éducation au Canada demeure l'affaire, non seulement des gouvernements et des fonctionnaires, mais des parents, des ouvriers, des patrons et de ceux qui sont choisis pour cette tâche importante.

Il y eut à la conférence cinq discours majeurs et une cinquantaine de discours spécialisés, mais pendant les trois quarts du temps qu'a duré le congrès les délégués eux-mêmes parlèrent en sous-commissions, en commissions et en séances plénières. Les huit rapports des commissions donnent par conséquent l'idée la plus complète et la plus authentique de ce qui s'est passé au cours de ces assises.

La conclusion générale

Ces rapports appuient certainement la conclusion générale qui a été formulée dans les résolutions officielles du congrès: il faut améliorer l'éducation au Canada, surtout en ce qui concerne le salaire des éducateurs et l'état financier des élèves, moyennant l'exploitation de nouvelles sources de revenus, sous une forme ou l'autre, et en particulier en puisant dans les caisses industrielles et fédérales. Mais les rapports susmentionnés enrichissent ce squelette d'une chair solide et même de beauté.

Par exemple, la commission sur l'organisation du curriculum a envisagé le "produit" des écoles comme un homme dont les facultés intellectuelles, esthétiques, sociales, morales et physiques ont été développées au maximum, pour en faire une personne humaine appelée à raisonner, saturée de la culture de ses pères, consciencieuse, prête à gagner sa vie, et à vivre en bon citoyen.

Elle a reconnu explicitement l'importance de l'entraînement spirituel et moral à l'école et, pour ne pas engager à la hâte une discussion sur l'éducation religieuse, elle a remis temporairement cette question comme digne d'étude plus prolongée, lors d'une autre conférence.

La discussion sur l'enseignement de la langue seconde aux écoles élémentaires laisse voir la richesse qui a marqué ces échanges dans les commissions. Le Dr Wilder Penfield lui-même, président de la conférence, a donné le ton dès les débuts des séances plénières en parlant pendant quinze minutes en français et en faisant allusion à la possibilité d'enseigner plusieurs langues à des enfants. D'autres orateurs de grande valeur suivirent cet exemple et, d'ailleurs, un souci constant du bilinguisme se manifesta durant tout le congrès.

Le bilinguisme

Dans la commission du curriculum, il est remarquable que le mouvement en faveur de la seconde langue fut l'oeuvre d'anglophones, au point qu'ils parlaient toujours du "français" au lieu de "seconde langue". Ensuite, ils ont rejeté à deux reprises l'effort légitime de quelques membres qui auraient désiré mettre le français sur le même pied que l'allemand, l'hébreu, etc. Ils ont décidé qu'il fallait posséder convenablement la deuxième langue avant de quitter l'école secondaire, et ils ont suivi les conseils de ceux qui expliquent que pour atteindre ce but on pourrait et on devrait commencer le "conversational French" dès les grades 3 ou 4.

Le Dr Robert Westwater, délégué de la Légion canadienne, a donné le meilleur sommaire possible de cette décision:

1. Afin d'habituer l'oreille à distinguer les sons les plus variés;
2. Afin d'apporter à l'étude de la langue maternelle les avantages de la traduction;
3. Afin de se préparer à profiter des positions offertes dans la vie économique et professionnelle aux citoyens bilingues;

(Suite à la huitième page)

Les Missionnaires Oblates pleurent leur co-fondatrice

A la maison-mère des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, à St-Boniface, le mardi 25 février, est décédée dans la 79e année de son âge et la 53e de sa profession religieuse, la très vénérée Mère Marie-Joseph du Sacré-Coeur, née Alma Laurendeau, de St-Boniface, co-fondatrice de la Congrégation. Un frère, M. Pamphile Laurendeau, et une soeur, Mme Gracia Fortin, lui survivent.

La regrettée défunte a rempli d'importantes charges dans sa famille religieuse. Elle fut maîtresse des novices et, successivement, supérieure à la Maison-Chapelle, à Fannystelle, à Fort-Alexandre, à Dunrea et à St-Charles. Trois fois elle fut promue supérieure générale et pendant ces dix-huit années ont été acceptées les fondations de Camperville, Lestock, l'Ecole Ménagère de St-Boniface, les écoles d'Ile-de-Chênes, Ste-Marie et Otterburne. Elle dépensa les dernières années de sa vie aux archives de la Congrégation. Ses talents littéraires étaient sans cesse mis à contribution et sa mort laisse d'intéressants travaux inachevés.

L'admiration et la reconnaissance attirèrent auprès de sa dépouille mortelle, exposée au parloir de la Maison-Chapelle, un bon nombre de membres du clergé, de religieuses, d'amis et d'élèves, anciens et actuels des paroisses où elle a exercé une influence marquante comme religieuse-éducatrice et comme institutrice dans le monde dès l'année 1896.

Un premier service célébré par le R. P. Louis-N. Boutin, O.M.I., aumônier, eut lieu en la chapelle de la maison-mère le jeudi matin, et les funérailles, en la basilique-cathédrale, le vendredi 28 février. S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, avait comme prêtre-assistant, M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, et comme diacre et sous-diacre d'honneur, le R. P. I. Tourigny, O.M.I., supérieur provincial, et M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire; les RR. PP. E. Lalonde, S.J., et A. Hamel, P.B., agissaient comme diacre et sous-diacre d'office; M. l'abbé L. Couture, comme maître de cérémonies. Les séminaristes exécutaient le chant et accomplissaient le service de l'autel. Au choeur se trouvait un nombre imposant de membres du clergé. Les Congrégations religieuses étaient aussi largement représentées.

Les porteurs étaient MM. Roland Fortin, Marcel Laurendeau, Jules Boisjoli, de St-Boniface, Adélard Laurendeau, de St-Norbert, Georges et Emile Boille, de St-Claude, tous neveux de la défunte. L'inhumation s'est faite au cimetière de la Congrégation.

Remerciements

La supérieure générale des Soeurs Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I. et sa communauté remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de leur vénérée Mère co-fondatrice.

St-Boniface

Inauguration de l'année jubilaire de l'incorporation de la ville

Le 26 février 1908, la législature manitobaine accordait à St-Boniface sa charte d'incorporation comme cité. La proclamation solennelle de cette charte eut lieu le 1er mai suivant par l'hon. Sir Joseph Dubuc, administrateur en l'absence de l'hon. Sir D. H. McMillan, lieutenant-gouverneur.

Le 26 février 1958, pour commémorer ce 50e anniversaire d'incorporation de la ville, le comité en charge des fêtes jubilaires invitait S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, les membres du conseil de ville, les membres de l'exécutif de la Chambre de Commerce, les représentants de la presse, radio et télévision, etc., à un dîner à l'hôtel Marion, à 6 h. 15 p.m.

La nature elle-même se chargea de donner à cette réunion un caractère plus conforme à l'événement commémoré. En effet, à cause d'une forte tempête dans la région, l'électricité manquait partout. Les invités furent donc reçus dans une salle de banquet éclairée parcimonieusement par quelques bouts de chandelles. Pour compléter ce tableau déjà digne de l'année 1908, les membres de la Chambre de Commerce se présentèrent en costumes du bon vieux temps avec tuques et ceintures fléchées, barbes de toutes longueurs et couleurs. L'un ou l'autre incarnait les coureurs de prairie d'antan, ou même un Pierre Radisson, un Davy Crockett. Quatre violonneux fournissaient une mélodieuse musique du bon vieux temps: MM. Pierre Breland, Henri Beaudin, Pierre Léger et son fils, Paul.

Grandes lignes du programme

Vers la fin du banquet, M. W. R. Appleby, échevin et maître de cérémonies, exposa brièvement les grandes lignes du programme que l'on projetait pour juin prochain: noms des invités d'honneur, événements religieux et civiques, fêtes populaires comprenant parades, dîners champêtres, pageant historique, régates sur la rivière Rouge, compétitions sportives, concours de chants, danses, costumes, journée marquant le développement industriel de la ville, etc., etc. Les invités seraient appelés à la fin de la soirée à discuter sérieusement ce programme, pour qu'on puisse en venir à une décision définitive et se mettre à organiser concrètement les fêtes de juin prochain.

Mais auparavant, M. Appleby invita S. H. le maire J. G. Van Belleghem à donner un aperçu de la magnifique histoire de cette ville de St-Boniface qu'on appelle habituellement la Ville-Cathédrale, et souvent "le petit Québec de l'Ouest". M. Van Belleghem, après avoir remercié M. Maurice Prud'homme de son aide précieuse dans la préparation de son texte, fit revivre le fier passé de sa ville qui comprend les grands faits et gestes de l'Eglise dans l'Ouest et constitue aussi un éloquent témoignage de la haute valeur des citoyens qui ont participé au développement de la 2e ville du Manitoba.

Passé glorieux

Nous publierons très prochainement le texte complet du discours de Son Honneur le Maire. Pour le moment, disons tout simplement qu'il permit aux auditeurs de revivre les grands événements d'un passé glorieux qui remonte aussi loin que 1734, lors des premières explorations des fils de La Vérendrye.

M. Van Belleghem rappela, avec de multiples et impressionnants détails, les grandes réalisations d'un Provencher et d'un Taché, des premiers prêtres, des Soeurs Grises et des Oblats de Marie Immaculée. Il mentionna les durs moments de sécheresse, d'épidémie contagieuse, d'inondation. Il mit dans son vrai contexte les heures pénibles de la tragédie de Riel et des Métis. Il traça le tableau des premiers progrès matériels, scolaires, industriels. Il nomma les citoyens qui ont tant fait pour leur ville dans le domaine proprement civique, scolaire, commercial, industriel, etc.

Ce discours de S. H. le Maire était vraiment tout indiqué pour lancer, en ce jour même du 50e anniversaire d'incorporation de la ville de St-Boniface, l'année jubilaire. Les participants au banquet, pleins de fierté, discutèrent ensuite avec un entrain difficile à décrire du programme des fêtes de juin. Ils veulent que ces fêtes soient dignes d'un tel passé.

S. Exc. Mgr Baudoux devait adresser la parole, après M. Van Belleghem. Mgr Baudoux dut cependant partir, au milieu du discours du maire, pour se rendre à l'hôpital et y parler aux gardes-malades. Il est certain que Mgr Baudoux aura bientôt l'occasion de dire aux citoyens de St-Boniface le rôle que l'Eglise entend jouer dans les fêtes jubilaires.

On voit sur cette photo un vieil harmonium, le premier à faire entendre ses sons "mélodieux" dans l'Ouest canadien. Il était la propriété des Soeurs Grises et date de 1840. Chaque dimanche et les jours de fêtes, on le transportait à la cathédrale pour la grand-messe. La demoiselle au clavier est **Mlle Hélène De Cruyenaere**, fille de M. et Mme Léon De Cruyenaere, de St-Boniface. Elle profite d'une visite au musée à l'hôtel de ville pour "toucher" le vieil instrument, entièrement fait à la main, sauf les touches d'ivoire. Les citoyens de St-Boniface sauront sans doute imiter le geste de Mlle De Cruyenaere, au cours de l'année jubilaire, et multiplier les visites au musée qui contient tant de vieux souvenirs du passé cinquantenaire de leur ville. (Photo Tribune)

Paris-Montréal sans escale par Air France

PARIS — Depuis le 20 janvier 1958, Air France utilise les nouveaux appareils Constellation 1649 Superstarliner pour la liaison Paris-Montréal. En attendant les longs courriers à réaction qui seront, d'ici deux ans, mis en service sur l'Atlantique, les avions Superstar représentent le dernier cri du transport aérien.

Plus rapides et plus puissants que les anciens Super-Constellations, ils permettent non seulement le Montréal-Paris sans escale (ce qui est courant depuis 3 ans), mais aussi le Paris-Montréal en vol direct, ce qui était interdit jusqu'à maintenant.

On sait que les vents dominants soufflent régulièrement d'ouest en est au-dessus de l'océan Atlantique et rendent plus difficile de voler d'Europe en Amérique que d'Amérique en Europe. L'exploit de Lindbergh eut été inconcevable de Paris à New-York. Ce n'est que deux ans plus tard, sur un appareil beaucoup plus puissant que les aviateurs français Costes et Bellonte réussirent la première traversée de l'Atlantique d'est en ouest.

Paris-Lourdes en avion

Air France vient de mettre au point son programme d'exploitation spéciale en vue de la desserte de Lourdes au départ de Paris, à l'occasion du centenaire des Apparitions.

Ce sont des Vickers Viscount qui, en 1 h. 40 de vol, relieront Paris-Orly à Lourdes-Ossun à raison, de trois vols par semaine du 15 mars au 15 juin. Du 15 juin à la fin octobre, les vols seront portés à six chaque semaine, tous les jours excepté le dimanche.

L'appareil quittera Paris-Orly le matin à 8 h. 05 pour arriver à Lourdes-Ossun à 9 h. 45. Le départ de Lourdes aura lieu à 10 h. 40 et le retour à Paris à 12 h. 20.

Ainsi les touristes-pèlerins qui visiteront la France, tellement nombreux à l'occasion des fêtes du centenaire des Apparitions à sainte Bernadette, auront le choix de Paris à Lourdes entre la route, le rail et l'avion.

Ceux qui prendront le temps de flâner pourront choisir l'une des nombreuses routes qui relient la capitale française au plus grand centre de pèlerinage de notre époque, soit par les châteaux de la Loire et la Gasogne, soit par le Berry et le Limousin. Deux jours dans chaque sens sont nécessaires.

Ceux qui disposeront d'un peu de temps pourront emprunter les trains rapides de la S.N.C.F. qui mettent Lourdes à 9 h. de Paris, mais ceux, de plus en plus nombreux, qui devront mesurer leur temps au plus juste économiseront des journées précieuses en prenant les avions d'Air France. Partis de Paris un matin, ils retourneront le lendemain à Paris à l'heure du déjeuner après avoir passé 24 heures au voisinage de la grotte miraculeuse.

Mariage par téléphone pas admis par l'Eglise

ROME — Au sujet d'une nouvelle des Etats-Unis relative à un mariage transcontinental entre un soldat américain et une jeune fille de Rome, qui devrait avoir lieu par téléphone dans la basilique même de St-Pierre, les milieux compétents ont été les premiers à manifester leur étonnement au sujet de cette information. A ce propos, ils font observer que l'Eglise admet bien le mariage par procuration. Il suffit que l'époux ait un représentant muni d'un acte officiel de délégation à la cérémonie. Mais le "oui" que les époux devraient échanger par téléphone n'a aucune valeur pour l'Eglise.

Session manitobaine

L'hon. E. Préfontaine ne manque pas une occasion de parler en français

La langue française s'est fait entendre deux autres fois la semaine dernière à la législature manitobaine.

Le mardi 18 février, il y avait dans les galeries de la Chambre une centaine de dames, épouses des fermiers producteurs de lait de la province dont les maris étaient en conférence à Winnipeg. L'hon. D. L. Campbell, premier ministre, se leva le premier pour leur souhaiter la bienvenue au parlement manitobain. M. Duff Roblin, chef de l'opposition, et M. Lloyd Stinson, leader du parti CCF, l'appuyèrent. L'hon. Edmond Préfontaine se leva ensuite et s'exprima en français en ces termes: "Monsieur l'orateur,

M. le premier ministre s'est montré tellement gallant dans les quelques paroles qu'il a dites aux charmantes visiteuses cet après-midi que l'on serait porté à croire qu'il appartient à la race française. Seulement, je suis certain que dans l'auditoire cet après-midi il y a beaucoup de dames de langue française, puisque l'industrie laitière est une industrie pratiquée d'une façon intensive par les Canadiens français de cette province. Je suis donc heureux, M. le président, de me joindre au premier ministre, au chef de l'opposition et au chef du parti CCF pour souhaiter à ces dames la bienvenue dans cette Chambre."

Le vendredi 21 février, il y avait dans les galeries un groupe d'élèves de Tuxedo. Cette fois-ci encore, M. Campbell, M. Willis et autres leur souhaitèrent la bienvenue. L'hon. Edmond Préfontaine se leva et posa un geste officiel en se servant de la langue française pour avertir M. le président et les députés qu'il déposait sur le plancher de la Chambre un rapport statutaire. Il voulait prouver ainsi à ces jeunes étudiants que le français était officiel dans la législature. Voici ses paroles: "Mr. Speaker,

Avant les ordres du jour et afin d'éduquer nos chers jeunes visiteurs, je désire déposer sur le plancher de la Chambre le dixième rapport annuel du bureau d'égalisation et d'évaluation de cette province."

L'enfant devrait être baptisé le plus tôt possible

CITE DU VATICAN — La Congrégation du Saint-Office a invité, le 20 février, les catholiques à faire baptiser les nouveau-nés le plus tôt possible après leur naissance, tel que prescrit par le droit canon.

Le Saint-Office, le plus haut tribunal de l'Eglise en matière de foi et de morale, a précisé qu'il existe actuellement une tendance à retarder le moment du baptême, "en invoquant divers prétextes, soit pour des raisons de convenances ou de liturgie".

"De tels délais sont souvent fondés sur des théories sans bases solides, et qui semblent ignorer le sort des enfants qui meurent sans baptême", ajoute-t-on.







Six nouveaux timbres-poste viennent d'être mis en vente par le service des postes du Vatican, à l'occasion de l'année centenaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes. Ces timbres, de six couleurs différentes, portent l'image de la grotte de Lourdes, d'une chaise roulante de pèlerin malade et de sainte Bernadette. (NC)

Que fera-t-on des recommandations des commissions royales canadiennes

OTTAWA — Qu'adviendra-t-il des nombreuses recommandations soumises aux autorités fédérales par des commissions royales et autres organismes d'enquête? Le nouveau gouvernement, celui que les Canadiens éliront le 31 mars, sera appelé à prendre des décisions.

Treize rapports importants — ce qui constitue peut-être un record — ont été présentés ou le seront prochainement.

Le plus important de tous est assurément le rapport de la Commission royale d'enquête sur la radio-télévision que présidait M. R. M. Fowler et dont le gouvernement libéral avait été saisi en mars dernier. On se souvient que le volumineux rapport propose d'apporter plusieurs changements au régime canadien de la radio-télévision, en particulier la création d'un organisme de régie indépendant et un nouveau mode de financement pour la société Radio-Canada. Les libéraux n'avaient pris aucune décision à l'égard de ce rapport lorsqu'ils ont quitté le pouvoir le 21 juin dernier. Depuis lors, les conservateurs n'ont rien fait non plus.

Rapport Gordon

L'autre rapport, non moins important, est celui de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques, présidée par l'économiste torontois Walter Gordon. La Commission Gordon a publié l'an dernier un rapport préliminaire et, depuis lors, quelque 25 études connexes sur divers aspects de l'économie. Mais le rapport final n'est pas encore publié.

Les cheminots

Un troisième rapport, celui de la Commission royale d'enquête présidée par le juge R. L. Kellock, a été rendu public le 4 février dernier. Il porte sur le rôle des cheminots à bord des locomotives diesel des convois de marchandises et des cours de triage, et conclut à l'inutilité des chauffeurs dans la cabine des locomotives diesel dans ces deux cas particuliers.

Le code criminel

Depuis plusieurs mois déjà, le gouvernement étudie deux rapports relatifs au code criminel. Le premier, préparé par une commission que présidait le juge J. C. McRuer, de la Haute Cour de Justice d'Ontario, porte sur l'à-propos d'invoquer l'aliénation mentale à titre de preuve devant les tribunaux saisis des délits criminels. Le deuxième, préparé par le juge Gérald Fauteux, de la Cour Suprême, porte sur la liberté surveillée et la rémission de peines des prisonniers détenus dans les pénitenciers. Le juge McRuer prépare en outre un rapport sur le cas des psychopathes sexuels.

Depuis deux ans déjà, le juge J. L. Isley, de la Nouvelle-Ecosse, préside une commission d'enquête sur les brevets, les droits d'auteurs, les marques de commerce et les dessins industriels. On prévoit que le rapport sera déposé prochainement.

A Terre-Neuve

Une Commission royale d'enquête sur l'état des finances de Terre-Neuve, depuis son adhésion à la Confédération en 1949 a terminé ses audiences publiques depuis l'automne dernier et le rapport sera déposé prochainement.

On prévoit que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le cabotage, présidée par le puge W. F. Spence, de l'Ontario, sera déposé bientôt.

(Suite à la septième page)

Avis important

L'abondance exceptionnelle des chroniques, cette semaine, et aussi l'arrivée tardive de certaines d'entre elles aux bureaux de la rédaction, obligent à remettre à la semaine prochaine plusieurs nouvelles d'intérêt local. On commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton.

Ouverture de l'hôtel Reine Elisabeth le 15

NEW-YORK — Les hôtels Hilton et le Canadien National ont annoncé que l'hôtel Reine Elisabeth, le plus grand du Commonwealth, aura son ouverture le 15 avril.

Cet hôtel de 21 étages, comprenant 1,216 chambres, a coûté $24,000,000. Propriété des Chemins de fer nationaux, il sera ouvert par la chaîne Hilton qui possède plusieurs des plus élégants hôtels en diverses parties du monde.

Nombre de bals et de réceptions y auront lieu durant la semaine d'ouverture; des sommités gouvernementales, des diplomates, des éducateurs, des hommes d'affaires éminents et des artistes venus de plusieurs pays y assisteront.

Cet hôtel, construit en forme de L, se trouve au coeur de Montréal avec entrée principale rue Dorchester; il est construit en calcaire gris canadien. Le hall principal aura un bas-relief décrivant l'industrie du tissage de la catalogne dans le Québec.

Il ouvrira sur la salle Bonaventure décorée dans le style de la France de Louis XVI. Il y aura une salle à dîner dite Beaver Club, pour rappeler le fameux club des marchands de castors des débuts de Montréal.

Sur le toit, il y a une salle comprenant un gigantesque foyer circulaire; de cet endroit on aura une vue panoramique de Montréal et du fleuve à des milles à la ronde.

L'hôtel ne comprend pas de chambres intérieures; il est complètement climatisé et pourra présenter un circuit fermé de télévision pour les grands congrès, ce qui n'était pas auparavant possible à Montréal. La salle des congrès pourra recevoir 4,000 délégués.

Les quatre salles de banquets portent les noms de Marquette et Joliette, les découvreurs du Mississippi, Duluth, qui fonda Duluth, au Minnesota, et Alexander McKenzie, le premier blanc à traverser le Canada jusqu'au Pacifique.

Remise en service du timbre-poste de Lourdes émis en 1954

PARIS — Le timbre-poste, qui avait été émis en 1954 pour faire connaître à l'étranger les beautés du site de Lourdes et qui avait été retiré de la vente en 1956, sera remis en service, vient d'annoncer M. Eugène Thomas (socialiste), secrétaire d'Etat aux postes, télégraphes et téléphones. Le communiqué publié à ce sujet précise que ce timbre vaudra 20 francs, soit le prix normal d'affranchissement d'une lettre en France, et "permettra aux nombreux touristes et pèlerins attendus à Lourdes, cette année, d'affranchir les lettres pour le régime intérieur français et les cartes postales au régime international".

Cette décision forme la conclusion, peut-être provisoire, d'un débat qui avait opposé les partisans de l'émission d'un timbre spécial célébrant le centenaire des apparitions de Lourdes et les adversaires d'une telle émission. Le communiqué publié par le ministère des P.T.T. précise d'ailleurs que "la IVe République que la constitution a voulu laïque, c'est-à-dire neutre, ne peut pas "officialiser" par un timbre un événement essentiellement religieux". Il estime que l'émission d'un timbre spécial déclencherait des polémiques "préjudiciables à l'unité de la nation". Cependant, un groupe de députés indépendants et chrétiens démocrates a encore déposé, le 19 février, une proposition de résolution demandant l'émission d'un timbre-poste spécial pour commémorer les apparitions de Lourdes.





AU SERVICE DE L'ÉGLISE

LES PETITES SOEURS DE LA STE-FAMILLE

Comme Marie et Joseph au service de Notre-Seigneur, les Soeurs de la Ste-Famille sont au service du prêtre de Jésus-Christ. Les Petites Soeurs de la Ste-Famille, comme leur nom l'indique, servent à la façon de Marie et de Joseph à Nazareth, les prêtres, les évêques et les cardinaux dans leur maison.

Aides irremplaçables du clergé et des communautés d'hommes, elles assurent la tenue générale de leurs maisons. Aussi leur caractéristique spirituelle est-elle d'imiter l'humilité intérieure et extérieure de la sainte Famille. Rôle caché du public comme l'était celui de Marie et de Joseph; rôle qui demande un dévouement dont la femme a le secret; rôle qui remplit d'une joie un peu comme celle des communautés contemplatives, puisque les oeuvres extérieures n'existent pas dans leur vie, mais que s'y trouvent quand même des travaux manuels et la constatation quotidienne d'être utile même sur le plan naturel.

Oeuvres

Le rôle caché de ces religieuses les tient si loin du monde qu'il n'est pas inutile de dire d'abord où sont leurs oeuvres. Les délégations apostoliques d'Ottawa et de Washington, les maisons cardinalices comme celle de Philadelphie, nombre d'archevêchés, d'évêchés et de maison religieuses tant au Canada qu'aux Etats-Unis bénéficient des services des Petites Soeurs de la Ste-Famille. A St-Boniface, elles assurent le service domestique à l'archevêché, au Juniorat et au collège. On les trouve aussi à l'évêché et au collège de Gravelbourg. Elles sont aussi à Rome au Collège pontifical canadien et à la maison généralice des Maristes et des Oblats. La maison générale est à Sherbrooke. En tout ce travail se poursuit dans 24 diocèses.

On devine qu'en harmonie avec les aptitudes de chacune, selon la formation et l'expérience de leur vie religieuse, elles exercent des charges et des offices variés tel qu'on en rencontre dans un intérieur de maison tenue avec ordre et propreté. N'est-ce pas là une copie de l'humble servante de Jésus et de Joseph, la Très Sainte Vierge, dont la vie de trente années à Nazareth, et plus tard, de nombreuses autres avec saint Jean, se consuma dans ces humbles et méritoires occupations, dans cet apostolat caché aux hommes, mais vu de Dieu.

Formation

Après quelques jours de retraite, la jeune fille qui vient d'entrer passe six mois de postulat à faire un travail bien semblable à celùi qui sera sa vie, en même temps que revêtue d'un habit religieux elle s'initie à une vie de prière et de piété plus intense que celle du monde. Ces six mois écoulés, la postulante revêt l'habit de novice et, considérée maintenant comme religieuse, elle apprendra deux ans durant à se mieux connaître et à se vaincre. Après deux ans d'épreuves, elle est appelée à prononcer, pour un an, les trois voeux. Après cinq ans de voeux annuels vécus dans quelques maisons de l'Institut, elle sera appelée à prononcer ses voeux perpétuels. A cette occasion, la règle lui accorde un mois entier pour refaire ses forces physiques et morales dans un repos bien mérité où elle se retrempe dans sa ferveur première.

Au lendemain de sa profession perpétuelle, elle reprendra, plus heureuse et plus forte, sa tâche sublime d'humble auxiliaire du sacerdoce. Longtemps, si Dieu lui prête santé et vie, elle besognera dans l'ombre, travaillant à sa propre sanctification et à celle des successeurs de Jésus-Christ, pour lesquels elle s'est donnée sans réserve et sans retour. A qui le Maître dira-t-il avec plus de vérité: "Viens, bonne et fidèle servante, parce que tu as été fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur de plus grandes; entre dans la joie de ton Seigneur".

M. l'abbé Deniset-Bernier.



Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Doris Heiget, Julia Charrière, Armelle Choiselat, Germaine Soenens, Jacqueline Huot, Julia Laberge.

Le Message de Fatima

Le 30 janvier, les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph eurent l'avantage d'entendre M. l'abbé Payrière, auteur de "Fatima, le Signe du Ciel". Le conférencier nous présenta d'abord une très belle statue de Notre-Dame de Fatima qui fut bénite par Sa Sainteté Pie XII. Le chapelet de la Vierge fut confectionné par Lucie elle-même. Depuis 1947 cette statue voyageuse, accompagnant l'apôtre du Message de Fatima, a parcouru plusieurs pays.

M. l'abbé Payrière se consacre entièrement à la propagation du Message de Fatima encore trop méconnu. Ayant eu le privilège d'avoir eu plusieurs entretiens avec Lucie, la dernière survivante des voyants de Fatima, il est convaincu de l'importance de ce message. Le salut des âmes et la paix du monde en dépendent.

L'exposé de M. l'abbé Payrière fut bien simple et persuasif. Au temps de l'Ancienne Loi, le Peuple Choisi se livra, à plusieurs reprises, aux plaisirs des sens et ainsi abandonna Dieu pour sacrifier aux idoles. Jéhovah, par l'intermédiaire de ses prophètes, exhorta les Hébreux à la prière et à la pénitence. Ceux-ci restèrent souvent sourds à la voix des envoyés de Dieu. Dieu les livra à des guerres, et par suite à leurs ennemis. Ce n'était qu'après de longs exils et de grandes souffrances que les Juifs revenaient à Dieu.

L'histoire se répète. L'homme moderne se laisse séduire par l'argent, le plaisir, etc. Le matérialisme et le communisme sèment leurs erreurs. Comme autrefois les hommes abandonnent notre Père des Cieux. Dieu envoie son prophète, la sainte Vierge, à la Salette, à Lourdes, à Fatima. Elle nous indique les moyens à prendre pour rétablir l'ordre, la paix, l'équilibre dans le monde: la pénitence, la prière, la dévotion à son Coeur Immaculé. Si le monde reste sourd à cet appel, des malheurs terribles le menacent. Déjà les deux grandes guerres mondiales furent effroyables. Celles-ci ne suffiraient-elles pas à nous ouvrir les yeux? Nous en faudra-t-il une troisième?

Chères étudiantes, profitons de cette Année mariale, de ce saint temps du carême, pour répondre de plein coeur aux désirs de Notre-Dame. Ainsi nous coopérerons à la conversion des pécheurs.

Nous remercions bien sincèrement M. l'abbé Payrière de nous avoir fait constater l'état déplorable du monde actuel et comprendre l'importance du Message de Fatima. Puisse son passage parmi nous être fructueux!

Les élèves de la 9e année, no 19.

• • •

Mon école, c'est la plus belle!

Après notre parade de modes du 17 janvier dernier, notre inspectrice, Mlle Janzen, avait obtenu la faveur de présenter un groupe d'étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph dans une exposition du même genre à Winnipeg.

A l'extérieur de l'école Gordon Bell, tout paraissait paisible en ce soir du 24 janvier. Mais entrons... Dans une salle, tout près du gymnase, une cinquantaine de jeunes filles, représentant douze écoles du Grand-Winnipeg, sont entassées; quelques-unes enlèvent leur manteau, d'autres ajustent une ceinture ou un pli qui ne tombe pas exactement comme il devrait et le retiennent avec une épingle, d'autres encore essaient de prouver que six personnes peuvent se servir en même temps du même miroir (un pied carré!) pour se peigner.

On nous convoque enfin au gymnase pour une première et dernière pratique générale avant la parade de modes. Quelques-unes jettent un regard inquiet vers la porte d'entrée, car il y a des retardataires, comme d'habitude.

Enfin, nous sommes toutes rassemblées au deuxième étage: 83 étudiantes revêtues de toilettes pimpantes.

La nervosité augmente quand la longue file descend lentement les escaliers pour se rendre derrière les rideaux du théâtre. Quand son tour approche, chaque élève replace une mèche de cheveux, demande à sa voisine si tout paraît en ordre et... surtout... se plaque un sourire sur la figure pour dissimuler un peu son agitation. Ainsi, lorsqu'elle paraît sur la scène, chacune a l'air plus charmant que l'autre.

Nous sommes fières de vous dire que les dix élèves de l'Institut ont fait les choses aussi bien que toutes les autres. De plus, une visite de ce genre nous a fourni l'occasion de remarquer la grande différence entre cette école et la nôtre. Assurément, nous préférons nos corridors reluisants et nos grandes classes bien éclairées, toujours si attrayantes et accueillantes, à l'étrange atmosphère froide de cet édifice. N'est-ce pas que nous apprécions davantage ce que nous avons, après avoir vu comment d'autres sont moins privilégiés que nous?

Annette DUBREUIL,
11e année,
cours académique.

• • •

Halte bienfaisante

En cette première fin de semaine de février, nous étions 38 étudiantes des deux classes de 11e année, 38 filles débordantes de gaieté et d'enthousiasme. Bientôt, les couloirs résonnaient d'appels, de rires et de bavardages. Mais au son d'une cloche, tout devint calme. Nous défilions une à une, l'air recueilli et... le croiriez-vous?... en silence! Pendant les deux jours passés à la maison des retraites, on n'entendit que quelques chuchotements, quelques rires étouffés. Que voulez-vous, la perfection ne s'atteint pas en un jour. D'ailleurs, nombreux furent nos efforts, remarquables furent notre bonne volonté et notre générosité à bien faire notre retraite.

Le R. P. R. Lechasseur, O.M.I., notre prédicateur, a été captivant, emballant! Il sait si bien comprendre tous nos problèmes. Dans sa dernière instruction, il nous donna le secret d'accroître la joie en nous: c'est en vivant notre messe durant toutes les heures de la journée.

Dimanche soir, nous quittions cet asile de paix. A part quelques langues brûlées par le café bu sur le pouce (ou seraient-elles séchées par le silence?), nous sommes apparemment les mêmes... mais ne vous fiez pas aux apparences. L'avenir prouvera que nous sommes transformées.

La fin de semaine suivante, ce fut le tour des finissantes. Plusieurs en étaient à leur deuxième retraite fermée; comme ce devait donc être édifiant de les voir se recueillir, prier, chanter, écouter, défiler, se reposer, manger et même... se convertir!

Agnès BENOIST,
11e année,
cours académique.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numero 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Redaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Cinq points de repère

4. La solidarité nationale

"Cela coûtera trop cher . . . C'est vrai que la vie moderne exige des citoyens plus instruits. Une grande unité scolaire de 100 milles carrés, c'est trop. Les enfants passeraient la moitié de leur temps sur l'autobus." Voilà quelques-unes des réflexions qui naissent dans la tête des parents et des commissaires, au moment même où ils écoutent certains propos sur la réforme scolaire au Manitoba (et en Saskatchewan aussi). On pourrait entendre ces commentaires pratiques en n'importe quel endroit.

Dans certains centres, cependant, un autre point de vue pourrait susciter des commentaires de tonalité très différente. Par exemple: "Si nous élargissons trop les limites de nos districts scolaires, nous deviendrons une minorité au milieu d'Anglo-protestants qui ne comprennent rien à notre insistance pour conserver notre religion et sur notre héritage culturel à l'école. C'est vrai qu'il faut donner aujourd'hui une formation supérieure à nos enfants, non seulement pour faciliter leur avancement dans un monde plus compliqué, mais aussi pour leur enlever la tentation d'identifier leur foi et leur langue avec une position d'infériorité économique et sociale . . . Il faut bien se défendre, mais si l'on se sépare trop du courant de la vie, l'on ne peut y exercer une influence bienfaisante, comme il convient à des catholiques et à des Canadiens français de le faire, etc."

Evidemment, cette deuxième série de réflexions n'entrera pas dans une discussion sur la réforme scolaire, là où toute la population partage la même foi et les mêmes traditions historiques. Mais un groupe minoritaire ne peut pas négliger de faire intervenir ces éléments dans le débat et de les placer bien en évidence, sur la liste des facteurs qui affectent la réorganisation des écoles. Cela est d'autant plus vrai que ladite minorité fait partie d'une des deux grandes races du pays.

Par conséquent, quand on discute des avantages de la consolidation des petites écoles, il est bien entendu qu'il s'agit des écoles où la religion et les traditions canadiennes-françaises sont à l'honneur, de sorte que cette tendance pourrait se résumer en ces mots: se rallier autour du clocher ancestral. Et, d'autre part, si le mouvement vers des consolidations plus étendues, par exemple les grandes unités, nous laisse froids, cette résistance s'inspirera surtout de la question suivante: comment sauvegarder nos traditions sous un régime scolaire régional?

Réaction très simple, mais naturelle et légitime. Résultat spontané de la solidarité nationale.

Il importe cependant de mettre en lumière d'autres conséquences de cette solidarité. Le fait d'appartenir au même groupe ethnique et culturel fait certainement taire les objections que l'on aurait pu entretenir à l'égard de la consolidation des petits districts. Cette solidarité peut toutefois aller beaucoup plus loin et constituer une raison urgente en faveur de ces consolidations, là même où de telles modifications imposeraient un fardeau pécuniaire plus lourd à un district plus riche et rendrait un peu moins local le contrôle de l'école. Il est remarquable de voir que les Franco-Manitobains de certains centres s'opposent aux grandes unités au nom de leur fidélité culturelle et, en même temps, rejettent une fusion modérée avec d'autres districts scolaires avoisinants, fusion qui serait pourtant la meilleure défense contre l'absorption et le meilleur moyen d'améliorer le niveau d'instruction des jeunes Canadiens français de ces districts.

D'autre part, ici et là, où il serait possible d'organiser des grandes unités comprenant une majorité canadienne-française et ainsi d'obtenir les octrois destinés à encourager la formation de ces unités, quelques Franco-Manitobains acceptent avec enthousiasme cette solution, sans se préoccuper des garanties qui permettraient à leurs compatriotes moins favorisés, en d'autres coins de la province, de pouvoir survivre même au milieu d'une grande unité hostile. Cette deuxième remarque, qui rappelle l'importance de l'entente et du front commun à l'égard des grandes unités, peut s'étendre aussi aux écoles de langue française des centres urbains. Car, en cherchant une formule qui sauvegarderait les écoles isolées de la campagne, il y a certainement lieu de souhaiter que cette formule soit suffisamment large pour pouvoir s'appliquer en outre à l'allègement du fardeau de toutes les écoles qui doivent lutter contre un contrôle scolaire local non favorable.

L'on peut regretter parfois que la solidarité spirituelle des Canadiens français de la province ne corresponde pas à une solidarité territoriale. Le fait d'être éparpillés en groupements divers: St-Boniface, la Montagne, le Sud-Est, Ste-Rose, etc., rend plus difficile aux Franco-Manitobains ce contact habituel qui crée l'esprit de famille et il impose une tâche plus difficile aux organismes de communication, l'Association d'Education, le journal, le poste de radio, etc. Par exemple, le secrétaire et les visiteurs d'écoles de l'Association doivent passer beaucoup de temps sur les routes, le journal doit atteindre des abonnés qui ne forment que de tout petits groupes, le poste de radio doit rayonner à pleine capacité dans toutes les directions, etc.

Néanmoins, il est bon qu'un groupe minoritaire appartenant à une race qui se prétend "chez elle" partout au pays, soit obligé d'adopter une attitude semblable dans les limites de la province et ainsi d'éviter les dangers d'un régionalisme fermé et stérile. Au Manitoba, les circonstances historiques ont imposé cette largeur de vue, non sans y ajouter des avantages. Sans le bloc de St-Boniface, par exemple, le fait français serait moins bien connu et apprécié par l'élément majoritaire de la province. D'autre part, les grands centres ruraux permettent un développement très riche de la vie française, et ils constituent une source de vocations et de contributions de toutes sortes pour les oeuvres. Enfin, les centres isolés entretiennent cet esprit de générosité si essentiel aux nobles causes et rappellent sans cesse à tous les compatriotes l'éternelle leçon de la vigilance et de la prudence.

Le manque de solidarité géographique rend plus ardu, sans doute, l'entretien de la solidarité spirituelle chez les Franco-Manitobains et explique en partie pourquoi la solidarité ne se réalise pas facilement sur le terrain sportif, commercial et professionnel, mais les efforts nécessaires pour surmonter ces difficultés peuvent assurer qu'au moins dans le domaine scolaire l'esprit de communauté ne fait pas défaut, et que les nôtres se tiennent prêts à partager leur influence, leur argent et leurs lumières, pour l'avantage de tous.

Attitudes contraires au véritable civisme

BOSTON — En un article paru dans "The Pilot", hebdomadaire de l'archidiocèse de Boston, S. Exc. Mgr Richard Cushing mentionnait récemment dix attitudes fautives à l'égard du civisme. L'agence de nouvelles "National Catholic Welfare Conference" en donne la liste suivante:

1) L'indifférence: "Je ne suis pas intéressé à la politique".

2) La paresse: "Je suis trop occupé".

3) La cupidité: "Les choses me vont bien telles qu'elles sont".

4) Le préjugé: "Je voterai pour lui parce que c'en est un de notre espèce".

5) L'orgueil mal placé: "Je ne suis pas pour me mêler à cette sale politique".

6) Le cynisme: "Mon seul vote n'apporterait pas grand changement".

7) Le pessimisme: "Par leurs pressions, des groupes mènent l'affaire".

8) La négligence: "Je n'ai pas vu à faire mettre mon nom sur la liste".

9) L'insouciance: "Ceux qui se mêlent de politique sont tous pareils".

10) La lâcheté: "Je ne veux pas que ma personnalité s'en trouve assaillie, diminuée".

On avouera que l'énumération a de quoi faire réfléchir.

— Le monde moral a des épidémies comme le monde physique. — Jules SIMON.

"ENTRE NOUS"

Une visite au journal — en profondeur

C'était un samedi après-midi. Quelqu'un ayant oublié de fermer la porte d'entrée de l'édifice, un jeune homme a pu pénétrer jusqu'aux bureaux de la rédaction de **La Liberté et le Patriote**, sans rencontrer une préposée à la réception, un commis, un gardien. Le rédacteur, qui jouissait de la protection d'une porte supposée bien fermée et d'un congé, se reposait dans la lecture de nombreuses revues.

— C'est ici le bureau de notre journal?

— Oui. Qu'est-ce que l'on peut faire pour vous? (Abonnement? Annonce classifiée? Plainte?)

Eh bien! Je suis Jean-Baptiste Patriote, de Vonda. Depuis longtemps, je me disais: si jamais j'ai la chance de me rendre à Winnipeg, j'irai voir où se fait notre journal.

Alors, on fait le tour de la place: bureau de rédaction avec son trophée Louis Francoeur (au meilleur hebdomadaire de langue française), sa grande table couverte de journaux et de revues, ses trois paniers (copie reçue, copie corrigée et copie composée); l'atelier de composition avec ses immenses machines à clavier où le linotypiste transforme la copie en morceaux de plomb qui représentent, chacun, une ligne de caractères (ligne-bloc); les galées dans lesquels les colonnes sont alignées pour l'épreuve et la correction; les cadres qui reçoivent enfin les lignes corrigées, les en-têtes faits à la main, les annonces, les illustrations en zinc; et finalement, le rouleau qui fait passer sur un grand carton d'amiante l'impression de la page. On descend ensuite dans la salle d'impression où les cartons d'amiante sont pliés en forme de tube et remplis de plomb, pour constituer les rouleaux que l'on place sur les arbres de la presse rotative. Le rouleau tourne, entre en contact avec un autre rouleau en caoutchouc imbibé d'encre, continue sa révolution pour entrer en contact avec un tapis interminable de papier. Et le journal sort à l'autre bout, tout pimpant et déjà plié.

Quel triomphe de la mécanique que ce procédé qui ne produirait qu'un gachis si les caractères dépassaient d'un centième de pouce l'élévation voulue, si l'encre manquait d'un degré la fluidité exacte, si le papier absorbait un peu trop ou un peu moins l'humidité! Et, tout le long du procédé, un tout petit défaut de précision conduirait à des dégâts et à des erreurs encore plus regrettables!

La copie qui paraît éventuellement dans le journal est corrigée trois fois. Dès son arrivée, on la scrute pour la mettre en forme, compte tenu des règles de l'épellation, de la grammaire, de la composition, du bon usage, de la prudence, des coutumes du journal. Après la composition des caractères par le linotypiste, on lit le résultat deux fois, en épreuve de colonnes et en épreuve de pages, cette dernière opération étant répétée au besoin. Un expert estime à 60,000, les possibilités d'erreurs à chaque page d'un journal. Et encore, après tout le travail décrit plus haut, il arrivera que l'on mette en vedette "Notre gracieuse souveraine"!.

Le jeune visiteur sut rire très poliment de cette histoire, hélas véridique, et, tout ébloui d'avoir "vu" le journal, il partit.

Le mercredi suivant, au moment où le journal prenait sa forme définitive, il aurait pu se rendre compte que sa visite n'avait été que superficielle. Il n'avait "vu" qu'une partie du travail, la partie mécanique. Car, à côté de l'atelier de composition se trouve l'atelier où l'on tient à date la liste des abonnés et les tiroirs innombrables des plaques qui servent à adresser le journal à bonne destination. Là-bas, dans un autre bureau, un patriote aux moustaches impressionnantes songent aux meilleurs moyens à prendre pour "vendre de l'espace" à un annonceur récalcitrant. Et ailleurs, les comptables calculent les salaires, les achats, les ventes. Dans un autre coin, un "moine" de la vieille école scrute ses catalogues de photographies et de clichés, afin d'être prêt à l'instant précis où le besoin s'en présentera.

Dans le bureau de rédaction aussi, l'activité visible n'est qu'une minime fraction de l'activité totale. Cet homme assis, "à ne rien faire", devant une machine à écrire, revit dans son imagination une réunion importante de Parents et Maîtres ou une journée mouvementée d'un voyage outremer ou un congrès décisif sur les questions scolaires, pour en faire un rapport intéressant et profitable. Celui-là met à contribution, à son tour, des études prolongées, des voyages, des enquêtes, des recherches pour en tirer un éditorial simple et solide sur un point controversé. Celle-là parcourt des manuscrits et consulte son coeur, dans le but de trouver de la "matière" pour la page des dames. Etc., etc.

Le regard méditatif d'un visiteur devra en plus percer les murs de la salle de rédaction pour observer une centaine de correspondants à l'oeuvre dans leurs cuisines ou leurs bureaux, le chroniqueur sportif qui met son rapport à la poste, le professeur d'université qui achève un article de fond, le journaliste de Paris qui songe à ses lecteurs canadiens, etc.

"Visiter le journal", vraiment, exigerait un séjour d'au moins une année. Et il faudrait une autre année pour parcourir les volumes qui sont sortis depuis 1913, date de fondation de **La Liberté**, et qui constituent l'héritage de l'oeuvre.

Tout cela, on peut l'apprécier en y songeant un peu, c'est évident. Seulement, le journal, c'est un peu comme la basilique de St-Boniface. Le temple est là et on s'y habitue. Ou encore, on pense le connaître en en faisant le tour "en touriste pressé", c'est-à-dire en quelques instants. La basilique cependant est plus que le marbre, la pierre, les statues. C'est le symbole vivant de tout un peuple.

A son humble façon, sans ombrellino et sans cloche, le journal exprime ce symbole. Il faut le visiter de temps en temps, en esprit, en ayant soin de pénétrer un peu jusqu'aux profondeurs de son âme.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Nous lisons avec un vif intérêt le récit de M. D. Frémont: "Les Français dans l'Ouest canadien". Il fait revivre les jours difficiles du début du siècle.

L'âge moyen y trouve un touchant souvenir de gens que nous avons connus, ou qui vivent encore et dont nous ne savions rien des débuts.

Pour les jeunes, c'est une précieuse leçon d'histoire du Manitoba présentée de si agréable façon par l'écrivain distingué qu'est M. D. Frémont.

DEUX AMIES,
Winnipeg.

Billet du vendredi

La généalogie, ses surprises et ses satisfactions

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

La généalogie est une science qui compte de nombreux fervents dans la province de Québec. Chez ceux qui la pratiquent comme chez ceux-là qui désirent en être l'objet. Cela tient à une curiosité légitime, qui finit peut-être par tourner pour certains, à une sorte de marotte ou manie. Comme il est difficile de départager les uns et les autres, n'insistons pas. Toujours est-il que les Canadiens français sont curieux à l'extrême de leurs origines, de leurs ancêtres, des familles et régions de France où ils ont leurs premières attaches, et il n'est rien qu'ils ne mettent en oeuvre pour connaître, jusque dans les détails intimes, le passé lointain avec lequel ils gardent des liens.

D'aucuns se demandent parfois si cela a tellement d'importance, et si la recherche généalogique ne risque point de conduire à des désillusions de taille. N'importe qui peut trouver dans sa lignée des gens de haute noblesse et des princes de l'Eglise, mais aussi des assassins. Ce sont là les règles du jeu et personne ne semble s'en effrayer.

Avec raison d'ailleurs. Car, si nous sommes responsables dans une large mesure de nos enfants, de leur formation et de la conduite qui s'ensuit, nous ne saurions l'être des sottises de nos parents, en remontant dans le temps. Et l'on peut, dans un arbre généalogique, inscrire la vérité sans la dire toute, chacun pouvant nommer son pendu sans le donner comme tel.

* * *

D'où vient chez nous la passion, si l'on peut dire, de la généalogie? Il est difficile de répondre. Mais il est probable qu'elle découle de l'indignation qui suivit, chez les nôtres, certaines calomnies grossières sur les premiers colons français de la Nouvelle-France. Qu'on se rappelle les propos de La Hontan et les insinuations au sujet des filles du Roy. Les Canadiens s'ingénièrent à prouver que La Hontan mentait, que les filles du Roy ne l'étaient point de joie, et ils réussirent à établir que, de façon générale, les souches de notre embryon de peuple sont propres et dignes. Sans doute y décèle-t-on un certain déchet, mais qui paraît l'exception.

Pour le reste, les Canadiens de langue française ont raison d'être fiers, de leur ascendance. C'était assez pour aiguiser l'appétit vers les choses du passé familial, et dès lors la science généalogique entra dans nos moeurs. Il y a chez nous des centaines de gens qui la pratiquent, dans le privé ou de façon professionnelle, et cela n'est pas près de finir. Ce qui, en somme, est plutôt bien que mal, car la recherche généalogique finit par éclairer maints aspects de la petite histoire, qui est le point de départ de la grande. Mais, à mesure qu'elle se développe, elle devient plus difficile, ses adeptes plus exigeants, et ne s'y adonne pas qui veut sans des principes de base et de la préparation.

* * *

C'est pour venir en aide aux amateurs, aux débutants, que Mademoiselle Jeanne Grégoire vient de publier un guide du généalogiste, qui s'intitule **A la Recherche de nos Ancêtres**. (1) L'ouvrage est le premier du genre chez nous et les travailleurs des archives, aussi bien en petite histoire qu'en généalogie, le réclament depuis longtemps. Il est de nature à leur faciliter leur tâche, leur épargner de multiples faux-pas.

L'auteur indique les sources où ils doivent puiser, où elles se trouvent, et comment procéder pour en tirer parti sans trop de tâtonnements. Il y a les documents d'ordre public et ceux d'ordre privé, les uns n'étant pas moins importants que les autres. Ainsi, dans les greffes des notaires, il importe de consulter tour à tour les engagements et les concessions, les contrats de mariage, les donations, testaments et inventaires, les tutelles et curatelles. Inutile de dire que le travail en perspective en est un de longue haleine et de patience, mais l'on n'obtient rien sans peine, en ce domaine comme en d'autres.

Mlle Grégoire dirige ensuite ses lecteurs dans les dossiers des hauts-fonctionnaires, dans les archives des gouvernements, indique les principaux imprimés d'origine privée qui leur peuvent être utiles, et comment s'y prendre pour préparer et classer leurs fiches, dresser les tableaux ou arbres généalogiques, aborder même les monographies familiales. Son livre n'a rien de compliqué. Il est simple, clair, pratique. Il rendra service aux généalogistes en herbe, comme à ceux qui blanchirent sous le harnais.

L'ILLETTRE.

(1) Montréal, 1957. Chez l'auteur: 410, avenue Wiseman, Outremont.

La fête du pape

Pie XII aura 82 ans le 2 mars prochain. Cette date marque aussi la 19e année de son élévation au souverain Pontificat. Les deux événements se célèbrent en même temps, soit le premier dimanche après cette date, suivant une décision de l'épiscopat canadien. Si cette date tombe cependant un dimanche, la célébration a lieu ce jour-là. Il en est ainsi cette année. C'est donc le dimanche, 2 mars prochain, que les catholiques célébreront ce double anniversaire du grand Pontife que la Providence nous a donné en ces temps difficiles. Guide et soutien des fidèles, gardien vigilant des droits de l'Eglise, pasteur intrépide dont la voix dénonce les erreurs et les dangers qui menacent son troupeau, Pie XII mérite le nom de bienfaiteur insigne de l'humanité. Prions le Seigneur, spécialement le 2 mars prochain, de nous le garder encore plusieurs années, en pleine vigueur intellectuelle et physique, à la tête de son Eglise.

Le serment d'athéisme

La "Consécration athée de la jeunesse" par laquelle le gouvernement de l'Allemagne de l'Est veut remplacer le sacrement de confirmation est désormais au point. La formule du serment comprend les trois questions suivantes: 1) Etes-vous prêts à assurer et à défendre la paix aux côtés du peuple soviétique et des hommes épris de paix? 2) Etes-vous prêts à travailler et à combattre pour une vie heureuse du peuple allemand? 3) Etes-vous prêts à mettre toutes vos forces au service de la noble cause du socialisme? Après le "oui" aux trois questions posées, la phrase suivante sera lue devant les intéressés: "Nous avons pris note de votre serment. Vous vous êtes enrôlés dans les rangs des millions d'hommes qui oeuvrent et combattent pour la paix et le socialisme".

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre V (suite)

L'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sur le Saint-Laurent, comptait alors parmi ses élèves, François Ozanam et James Forstall, tous deux neveux de Frédéric Ozanam et de Louis Veuillot. Leur cours terminé, ils se dirigèrent vers Saint-Malo, où devaient les rejoindre plus tard Georges Forstall, Frédéric et Maurice Ozanam.

Dans le même temps, Solange de La Borderie venait rendre visite à son père. Elle était accompagnée de son oncle, le capitaine André Dubois des Termes, du 7e Chasseurs, à Vendôme (Loir-et-Cher). A cette occasion, il y eut fête champêtre et diner sous les arbres. Quelques anciens de Winnipeg et de Saint-Boniface évoquent encore la richesse du menu et l'éclat joyeux des bouchons de bouteilles de champagne dans l'air parfumé de verdure.

Les Durnerin, mécontents de leur sort, sont partis au bout de deux ans pour Saint-Paul et Chicago. Les époux J. Moussu ont regagné la France; d'autres les imiteront. Le jeune Edouard Delpit, neveu du romancier et auteur dramatique Albert Delpit, a été placé dans la famille de Georges Caron, brave cultivateur canadien-français de Saint-Charles, près Winnipeg. A la suite d'une fredaine, il se réfugie à La Borderie, où il ne fait qu'un bref séjour. A Québec, Delpit deviendra secrétaire du lieutenant-gouverneur. A Montréal, il se lancera dans le journalisme et son mariage avec Jeanne Côté donnera lieu à un procès demeuré fameux dans les annales judiciaires.

Les autres jeunes tiennent bon. Les frères Forstall, qui ont entrepris les premiers l'élevage des moutons dans cette région de l'Ouest, construisent une vaste bergerie et comptent réussir, le sol étant propice à l'industrie et le foin particulièrement nutritif. Pour remédier au problème de l'approvisionnement d'eau, ils n'hésitent pas à faire creuser un puits artésien. Ces précurseurs songent déjà à l'élevage des renards argentés.

François Ozanam épouse Marie-Rose Champagne, de Saint-Malo. C'est une célébration entre jeunes, pleine d'entrain. Au dessert, Gaston Guenebault porte aux mariés un toast en vers! Deux ans plus tard, James Forstall unira sa destinée à celle de Florine Bertrand, de Winnipeg, ce qui le fera entrer dans les familles Prud'homme et Dubuc, de Saint-Boniface. Le comte de La Borderie sera le témoin du marié et les nouveaux époux feront leur voyage de noces à la côte du Pacifique.

A l'automne 1893, le professeur R. Leze, de l'Ecole d'Agriculture de Grignon, directeur du journal **La Laiterie**, profite de son voyage aux Etats-Unis comme délégué du ministère de l'agriculture à l'Exposition de Chicago pour visiter l'établissement de Saint-Malo. Au printemps suivant, La Borderie se rend en France pour obtenir le capital nécessaire à la mise en train de la manufacture de lait condensé.

* * *

Cependant, le vicomte de Saint-Exupéry, attaché à l'entreprise depuis le début, est retourné dans son pays pour toujours, sans doute rappelé par l'état de santé de sa femme, qui mourait un an plus tard. Les affaires de la beurrerie et de la fabrique de lait condensé semblent toujours prospères. On signale que dans l'espace d'un mois, en 1895, l'établissement a vendu à Winnipeg 10,000 livres de beurre en boîtes de conserve, à 15 cents la livre, (ce qui est tout de même un prix très faible, même pour l'époque), et expédié un wagon de lait condensé à une maison de Chicago. L'un des associés, Thomas, fera bientôt un voyage en Colombie-Britannique, pour trouver de nouveaux débouchés aux produits de la manufacture.

UN CENTRE DE VIE FRANCAISE ACTIF QUI DISPARAIT AVEC LA MORT DU CHEF

Mais l'énergie dépensée par La Borderie à la direction de son affaire finit par avoir raison de ses forces physiques. Depuis quelque temps, son activité était visiblement au ralenti. Transporté d'urgence à un hôpital de Winnipeg, il y succombait quatre jours plus tard, le 1er octobre 1899, à la suite d'une intervention chirurgicale jugée indispensable. Ce membre éminent et très sympathique de la colonie française, qui avait passé plus de douze années au Manitoba, fut vivement regretté de la population. L'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, célébra l'office funèbre à la cathédrale de Saint-Boniface. Toutes les notabilités canadiennes-françaises se firent un devoir d'y assister.

Sa disparition marqua virtuellement la fin du centre agricole et industriel auquel il s'était voué tout entier. De l'établissement du siècle dernier il reste encore les fondations calcinées. Mais les anciens de la région gardent un souvenir affectueux des Français qui furent leur providence à une époque où l'argent était si rare.

Presque tous ces Français de la première heure rentrèrent dans leur patrie. Trois des plus jeunes, cependant, devaient finir leurs jours à Saint-Boniface. James Forstall s'y fit construire une grande et confortable demeure. Il resta toujours le bon garçon joyeux, aimant à discourir, et vécut jusqu'en 1943. François Ozanam, très modeste, ne faisait nul étalage de son instruction qui était solide. Il ne se confiait pas à n'importe qui, mais montrait une ferme constance dans ses amitiés. Gaston Guenebault, le dernier survivant du trio, mourut nonagénaire en 1954, ce qui représentait plus de soixante ans au Manitoba. Il persista à cultiver les muses, versificateur d'alexandrins plus orthodoxes que hautement inspirés, et rappelait volontiers ses souvenirs de Fanny-Lux et de La Borderie.

TROIS CURES FRANCAIS: LES ABBES JOLYS, NORET ET MACAIRE

La débâcle de l'entreprise et de la colonie consommée, les curés français vont se maintenir pendant plus d'un quart de siècle dans ce coin du Manitoba.

Le nom de Saint-Malo donné à la paroisse ne se rattache pas au célèbre port de Bretagne, mais vient du premier défricheur de l'endroit qui s'appelait Louis Malo. Le dimanche, lorsqu'il venait à la messe en charrette à boeufs, avec sa nombreuse famille, des co-paroissiens de Saint-Pierre avaient l'habitude de lui demander en plaisantant: "Et puis, est-ce que ça va bien à Saint-Malo?..." Et c'est ainsi que le nouveau centre se trouva baptisé. Le premier curé, l'abbé Alphonse Larivière, fils du député et futur sénateur, n'y demeura que trois années.

L'abbé A. Noret était un jeune prêtre de 27 ans lorsque lui fut confiée, en 1895, la paroisse de Saint-Malo. Exceptionnellement doué, comme son confrère et voisin de Saint-Pierre, il avait quitté son diocèse d'Orléans poussé par un désir irrésistible d'apostolat en pays de missions. A Saint-Malo, tout était à faire. L'école avait dû fermer ses portes, les fonds manquant pour la soutenir. Le curé aménagea une grainerie en local scolaire et y fit lui-même la classe. Pour accomplir un voeu fait au temps de ses études, il construisit de ses mains, dans un site charmant et pittoresque, une grotte de Lourdes qui s'enrichit plus tard d'une chapelle et fut l'origine d'un pèlerinage régional. Il fut aussi l'architecte-entrepreneur de l'église, dirigeant le travail de ses paroissiens mus en charpentiers, ciselant lui-même de magnifiques autels — véritables chefs-d'oeuvre d'un artisan qui n'avait pour outil que son couteau. L'abbé Noret fut assez heureux pour obtenir l'installation dans sa paroisse des Filles de la Croix de Saint-André, nouvellement arrivées de France, qui y ouvrirent un pensionnat, tout en tenant l'école publique.

Sous un extérieur de gaîeté et de bel entrain — il était même poète-chansonnier à ses heures — le jeune curé Noret cachait des goûts austères et menait l'existence d'un moine. Dans sa chambre, pas trace de couchette pour le repos nocturne. Sa journée finie, il ouvrait un tiroir placé sous une grande bibliothèque — sorte de cercueil au fond duquel se trouvait un très mince matelas et quelques couvertures. Au matin, le faux lit réintégrait sa cachette. Un moment, le pasteur de Saint-Malo se crut, en fait, appelé à la vie recluse. A la Trappe de Saint-Norbert, où il se présenta comme postulant, on le soumit aux épreuves d'usage. Après une dure journée passée à abattre des arbres, une autre à faire des charrois et la troisième à labourer, le jeune prêtre fourbu dut admettre que le rôle de trappiste ne lui convenait pas et revint dans sa paroisse. A la suite d'un voyage en France, vaincu par la nostalgie, il quitta pour toujours le Manitoba et son cher Saint-Malo où il s'était dévoué pendant dix-sept ans.

Son successeur, l'abbé Isidore Macaire, du diocèse de Versailles, vécut vingt-quatre années dans la paroisse. Spirituel et caustique, il avait son franc-parler, même avec ses supérieurs. Au début de son ministère dans l'Ouest, desservant un petit point isolé qui lui laissait beaucoup de loisirs, il avait coutume de venir fréquemment à l'archevêché. Mgr Langevin lui en fit la remarque:

— Enfin, M. le curé, que faites-vous donc constamment ici? On vous y voit presque tous les jours!...

— Ce que je fais, Monseigneur, mais c'est bien simple: je garde la résidence épiscopale quand Votre Grandeur n'y est point...

C'était une allusion directe aux absences fréquentes de l'archevêque; mais comme il avait lui-même la repartie assez vive, de telles réponses ne le froissaient pas. Il se contenta de lui dire en martelant les mots: "Allez-vous-en!..."

L'abbé Macaire était un curé à l'esprit colonisateur, donnant l'exemple de la culture à ses ouailles. Il eut sa terre à Saint-Malo. Venu avec l'intention d'y vivre et d'y mourir, lorsque la maladie le terrassa, c'est le coeur brisé qu'il s'éloigna, ne consentant à se laisser conduire à l'hôpital qu'à la dernière extrémité.

L'abbé Jolys, venu le premier, fondateur de Saint-Pierre et de Saint-Malo, demeura au poste le dernier, puisqu'il mourut le 14 juin 1926, à près de 82 ans. Rivé à la tâche pendant cinquante ans, il eut la consolation de voir deux paroisses grandir et prospérer là où, à son arrivée, c'était le désert. De son vivant, Saint-Pierre fut doté de toutes les institutions scolaires, civiles et agricoles propres à en faire un centre régional modèle. L'abbé Jolys avait le don de s'adapter à tous les milieux. Il partagea la vie primitive des premiers habitants, qu'il décrivit dans des pages colorées. Les Métis, alors de tempérament nomade, ne pouvaient se fixer nulle part; mais ceux de Saint-Pierre demeuraient presque tous sur leurs terres. Quand on lui demandait comment il s'y était pris pour les garder, le curé Jolys répondait: "C'est bien simple: je les ai traités comme des hommes..."

Ce vrai curé de campagne, qui savait si bien se mettre à la portée de ses ouailles les plus humbles, était un fin lettré. La lecture absorbait la plus grande partie de ses loisirs; il possédait une vaste bibliothèque, très riche et très variée. Ce Breton, demeuré profondément attaché à son pays natal, aimait passionnément sa patrie d'adoption et défendait avec chaleur ses intérêts. Contre le journaliste Jules-Paul Tardivel, qui s'obstina à combattre l'émigration de la province de Québec vers l'Ouest et s'en prenait au travail des missionnaires colonisateurs, l'abbé Jolys prit hautement la défense de ces derniers:

"Le missionnaire est naturellement colonisateur, écrivait-il en 1886 dans **Le Courrier du Canada** (Québec): qu'on lise l'histoire du Canada et l'on sera convaincu que ce sont les missionnaires qui ont colonisé la vallée du Saint-Laurent... Si la province de Québec avait compris son devoir il y a quinze ans, aujourd'hui le Manitoba serait une province canadienne (française), et pour cela, il n'était pas besoin de dépeupler la province de Québec. Il suffisait de diriger vers ces terres fertiles de la Rivière-Rouge une partie des familles que l'on envoyait s'épuiser quelquefois sur des terres ingrates..."

UN PARISIEN QUI PARLE METIS

Parmi les Français que l'on trouve aujourd'hui à Saint-Pierre, citons le Lyonnais Pierre Martel, venu dans les premières années du siècle et qui a épousé une Canadienne française. Aline, Léon et Abel Eliet, de Fourmies ((Nord), après avoir fait de la culture à Haywood et l'élevage des renards argentés à Otterburne, se sont retirés au village de Saint-Pierre. Abel y est décédé en 1954.

Albert Breton, né à Monterblanc (Morbihan) et arrivé au Canada en 1903, s'était d'abord fixé en Saskatchewan, avant de s'établir définitivement à Saint-Malo. Il y est mort en 1956, laissant sa femme, née Marie Legal, et huit enfants.

C'est à Saint-Pierre que débuta, il y a cinquante ans, un Parisien d'origine, Léon-Henri Compain. En travaillant sur des fermes de la région, il sentit vite le handicap que représentait sa manière de s'exprimer. S'il comprenait parfaitement les Métis, ceux-ci devaient toujours le faire répéter quand il s'adressait à eux. Le Parisien trouva une solution radicale: il adopta de plain-pied l'accent et le vocabulaire de ses amis. Un jour qu'il discutait avec un cultivateur canadien-français de conditions d'embauchage et glissait un mot de ses antécédents, il entendit la maîtresse de maison qui, dans la cuisine, disait à sa fille: "En voila un fameux menteur!... Il veut faire croire à ton père qu'il vient de France. Bien facile à voir pourtant qu'il est Métis!..." Le nouvel engagé eut donc beaucoup de peine à faire reconnaître sa véritable origine. On notait bien que, dans les soirées entre voisins, il chantait comme un vrai Français, mais ce n'était pas une preuve suffisante. Seules les lettres reçues régulièrement de sa famille de Paris finirent par convaincre les incrédules.

Elevé sur la ferme de son grand-père, dans le Rhône, le jeune Compain y avait pris le goût de la vie rurale. Le rite périodique de l'abattage et de la préparation du porc pour la consommation familiale l'avait surtout passionné et fait germer en lui une vocation de boucher. Il devait y trouver sa voie au Manitoba, d'abord à St-Jean-Baptiste, puis à Starbuck et à Somerset. La dépression rendant le métier difficile à la campagne, il gagna la ville. Depuis quelques années, son occupation consiste à débiter les quartiers de viande aux cuisines de l'Ecole Normale, à Winnipeg, travail pour lequel il se trouve hautement qualifié. Ayant épousé une Franco-Américaine qui lui a donné cinq enfants, dont deux sont déjà mariés, l'ex-Parisien Léon-Henri Compain éprouve la douce satisfaction d'avoir mené une vie bien remplie et heureuse.

Abbé J.-M. Jolys, Pages de Souvenirs et d'Histoire, 1914.
En collaboration, Saint-Malo, paroisse manitobaine, Saint-Boniface, 1940.
Précisions données par MM. de la Giclais, Alexandre Larivière, Pierre Chabalier, Hector Langevin.



Cette photo des ex-grands chevaliers du Conseil St-Boniface no 3158 fut prise lors de la réunion tenue le 10 février dernier, au Cercle Ouvrier. On voit, de gauche à droite, première rangée: **MM. Joseph Chabalier, Céleste-J. Muller, Joseph Chaput et Léo Landry**; deuxième rangée, le grand chevalier actuel **Georges Ste-Marie, MM. Lucien Daoust, Jean-B. Poitras, Joseph-E. St-Hilaire et A.-G. Goebel.** La réunion des ex-grands chevaliers est une soirée récréative tenue une fois l'an, dans le but de faire le trait d'union entre les anciens membres et les nouveaux. (Photo Gene Gauthier)

Prise d'habit chez les Filles de la Croix

Le 15 février dernier, une pieuse et touchante cérémonie se déroula chez les Filles de la Croix, à St-Boniface, à l'occasion de la prise d'habit de cinq postulantes.

Toutes vêtues de blanc, un long cierge à la main, les élues du jour firent leur entrée solennelle dans la chapelle, afin de se présenter au Christ comme des vierges pures. Au même moment, la chorale des élèves du couvent de St-Adolphe fit entendre le psaume: "Qui demeure à l'abri du Très-Haut".

La cérémonie fut présidée par le R. P. L.-N. Boutin, O.M.I. Après les questions d'usage, les noms de religion furent imposés: Soeur Thérèse-André (Thérèse Gautron, de St-Boniface), Soeur Simone (Simone Legal, de St-Adolphe), Soeur Angèle-Thérèse (Lucille Courcelles, de Ste-Agathe), Soeur Odile (Gilberte Carrière, de Storthoaks, Sask.) et Soeur Brigitte (Lorraine Savoie, de La Salle).

Vint ensuite le sermon, prononcé par le R. P. L. Routhier, C.Ss.R., de Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q., prédicateur de la retraite. En termes émouvants, il félicita les nouvelles novices du geste édifiant qu'elles accomplissaient, "après avoir appris, pendant six mois de postulat, à aimer cette communauté et à vouloir maintenant éprouver leur générosité durant le temps du noviciat, afin de se donner pour toujours au Christ".

Le Père Routhier considéra ensuite l'oeuvre d'amour de Dieu dans ces âmes, amour qui les a invitées, qui les a aimées le premier. "De tout leur coeur, elles ont répondu à cet appel, et avec une générosité sincère, elles embrasseront la croix par la pratique des voeux de religion. Renoncement aux biens temporels, aux joies légitimes d'un foyer, à la volonté propre pour se soumettre à Dieu dans l'obéissance aux supérieures. Mais le Divin Maître rend au centuple ce que l'on fait pour Lui. A ses privilégiées, Il accordera de vivre en intimité avec Lui, de L'imiter de plus près et de travailler à Son oeuvre d'amour dans les âmes, en rayonnant la plénitude de la charité. Qu'elles se réjouissent donc et leurs parents avec elles, et que le Seigneur répande par elles, sur chacun d'eux, Ses plus précieuses bénédictions!"

C'est avec joie que les chères aspirantes quittèrent ensuite les dernières livrées du monde pour se revêtir du sobre costume des Filles de la Croix. Durant la sainte messe, la chorale exécuta avec piété et entrain de magnifiques psaumes clôturés par un vibrant "Magnificat".

M. l'abbé L. Bédard, curé de la paroisse de la Ste-Famille célébrait la messe. On remarquait au choeur le R. P. Pierre, O.F.M., cap., et le R. P. A. Hamel, P.B.

En raison du grand froid de ce jour, plusieurs ne purent se rendre à temps pour la cérémonie. Cependant, la chapelle était remplie de parents et d'amis, heureux d'unir leurs voix à celles des jeunes novices, dans un cantique d'amour et de reconnaissance.

Les Filles de la Croix remercient sincèrement les jeunes filles et pensionnaires de St-Adolphe qui, malgré le grand froid, sont venues nombreuses afin de rehausser cette cérémonie de leur magnifique chant.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Rappelons-nous

Lundi de cette semaine, nous avions une assemblée assez nombreuse. Après-Tout se demande si le carême n'émeut pas les consciences colombiennes? C'est là une bonne résolution à garder pour les réunions à venir.

Ceux qui étaient là ont sans doute été intéressés par les suggestions faites par les frères Soulodre et Boily, à propos des forums qui auront lieu durant nos réunions futures.

Après-Tout félicite le Comité des Activités catholiques d'avoir invité à la dernière assemblée le R. P. P. Gorieu, O.M.I., supérieur de la Maison de Retraites. Il nous enthousiasma pour la retraite fermée. Dans nos affaires temporelles, nous avons à tenir de l'ordre. En effet, si quelqu'un ne s'occupe pas de ses affaires, s'il ne surveille pas son budget, s'il dépense à tort et à travers, s'il n'entretient pas sa propriété, s'il ne répare pas sa maison, cela ne prendra pas de temps que ce sera la banqueroute. Nous devons faire de même, dans les affaires de notre âme.

Nous devons tenir de l'ordre ou en mettre si c'est désordonné, autrement nous ferons une banqueroute spirituelle. C'est en ces termes que nous parlait le Père Gorieu. Il nous faut faire en quelque sorte un inventaire spirituel, comme on en fait un dans le domaine temporel. Pourquoi cet inventaire? Pour mieux nous connaître, afin de mieux faciliter le salut de notre âme et ainsi éviter l'échec. Notre but principal sur terre est le salut. Voilà pourquoi, tous nous avons besoin d'une retraite fermée pour intensifier notre vie spirituelle et faire ainsi notre inventaire.

De plus, les Chevaliers ont leur rôle à jouer dans la vie et ils ont besoin de lumière pour pouvoir bien remplir ce rôle. Et la lumière, tous nous sommes certains de la prendre à la retraite fermée.

Frères Chevaliers, remplissons les chambres de la Maison de Retraite, vendredi prochain. Un grand merci au R. P. Gorieu.

APRES-TOUT.

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface

Réunion mensuelle

Dimanche prochain, le 2 mars, au Collège, selon le programme ordinaire, il y aura messe à 10 h. 15 et déjeuner. La causerie qui suivra portera sur un sujet d'actualité: le problème de l'Eglise en Amérique du Sud. Elle sera donnée par le R. P. Jean Genest, S.J., professeur de philosophie au Collège, qui a étudié la question sur place. Tous les Anciens sont cordialement invités à la réunion mensuelle.

Fête intime

Ce mois-ci, les 2, 8 et 9 février, furent ordonnés trois Anciens, entrés en 1953 dans la Société des Missionnaires d'Afrique ou Pères Blancs: les RR. PP. Roland Prescott, de St-Boniface, Denis Bernardin, d'Elie, et Camil Dufort, de St-Norbert. A cette occasion, répondant à l'invitation de leur président de classe, Etienne Gaboury, des condisciples de St-Boniface et des environs se réunirent au Collège le 10 février. Avec les ordinations de cette année, cette classe des finissants de 1953 comptera dans ses rangs six prêtres diocésains et quatre Pères Blancs.

Cours prénatals à St-Boniface-Norwood

Des cours prénatals offerts aux résidants de la région St-Boniface-Norwood commenceront au local de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, avenue Taché, St-Boniface, Man., le vendredi 7 mars 1958. Pour plus de renseignements, téléphonez à CHapel 7-1186.



Me Louis Deniset, M.P., a reçu la nomination unanime des libéraux du comté de St-Boniface, lundi soir 24 février, pour être leur candidat officiel aux prochaines élections du 31 mars. La réunion a eu lieu dans l'auditorium de la "Nelson McIntyre High School" de Norwood sous la présidence de M. G. P. Shearer. Deux autres officiers de l'Association libérale de St-Boniface étaient sur l'estrade, MM. Georges Hébert, secrétaire, et Georges Forest, trésorier, ainsi que M. Bernard Wolfe, candidat libéral pour la circonscription provinciale de Radisson. M. Deniset fut proposé par Mme Henry Lane.

Réunion annuelle à l'Institut Collégial

Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées à la réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose qui se tiendra le dimanche 9 mars. L'inscription aura lieu à 2 h. et le salut du Très St-Sacrement à 5 h. Un banquet suivra.

St-Eugène

Décès

M. Alexandre Branconnier, âgé de 40 ans, de 27, chemin St. Andrew, St-Vital, est décédé le dimanche 16 février à l'hôpital St-Boniface. Né à St-Charles, il vécut à St-Vital durant plusieurs années.

Il laisse dans le deuil son épouse, Rose; un fils, Réginald; un frère, Henri, et deux soeurs, Mmes S. Hammer et W. Blake.

Le service fut chanté en l'église St-Eugène le mardi 18 février et l'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à notre banquet d'initiation le 16 février. Après un succulent repas, notre invité d'honneur, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, nous a dit qu'il prévoyait le jour où nous aurions notre place dans l'Action catholique. C'est un honneur pour lequel nous sommes redevables à M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique.

M. Léo-J. Dufault, député de district des Chevaliers de Colomb, nous a transmis les meilleurs souhaits des Chevaliers de Colomb de langue française.

Notre régente, Mme Lillian Hébert, nous a entretenu sur notre ordre et énuméra nos principales oeuvres de charité.

Notre conférencier invité, M. l'abbé Lionel Bouvier, directeur diocésain de l'Action catholique, a parlé des attitudes non-chrétiennes de nos chrétiens.

C'est aux sons de notre chant de ralliement et de "On est chrétien" que se terminait cette première journée isabellienne de nos 19 élues.

Ne manquez pas votre prochaine assemblée d'affaires, le 4 mars.

LES DAMES PROGRESSISTES-CONSERVATRICES de St-Boniface tiendront une réunion de nomination
ce soir 28 février à 8 h. précises
dans l'immeuble Hurtig, chambre 7
264, avenue Portage, Winnipeg
Une cordiale invitation à toutes les personnes intéressées

Au Collège de St-Boniface

Exposition de Livres Français

Les 2, 3 et 4 mars

On présentera les oeuvres de nos écrivains canadiens-français, nos classiques français, romans de tous genres, collections pour jeunes et adolescents: Marabout et Jean-François, livres de poche, etc.

Cordiale bienvenue à tous — Entrée libre

Heures: le dimanche après-midi, de 2 h. à 5 h.; le soir, de 7 h. à 10 h. les lundi et mardi, de 7 h. à 9 h. p.m.

Cette exposition aura lieu à la salle académique du Collège et vous est offerte par les Jeunes Franco-Manitobains

Les Dames Libérales du Manitoba recevront
M. Lester B. Pearson
chef du parti libéral
le lundi 3 mars, de 3 h. à 5 h. p.m.
à la "GEORGIAN ROOM" du magasin de la Baie d'Hudson
Toutes les dames sont cordialement invitées

Ralliement scout au Cercle Ouvrier

A l'occasion de la clôture de la semaine scoute, tous les scouts du diocèse de St-Boniface se sont réunis au Cercle Ouvrier. C'est le dimanche soir 23 février que toutes les unités se rassemblaient après une semaine commencée à la grand-messe du dimanche précédent et remplie d'activités et de concours de toutes sortes. Plusieurs scouts et louveteaux ont prononcé leur promesse au cours de la semaine.

Les huit unités du diocèse participaient à ce grand ralliement de près de 150 scouts. La Branche Route pour les plus âgés comprend le Clan Larigaudie et une Unité de Foulards Rouges. La Branche Eclaireur compte les quatre troupes suivantes: St-Michel, St-Christophe, St-Ignace et la troupe St-Pierre, de St-Pierre-Jolys, Man. Enfin, la Branche du Louvetisme pour les plus jeunes compte les deux meutes: Ste-Thérèse et Mowgli.

Il y eut d'abord une inspection de la tenue des routiers, scouts et louveteaux par M. l'abbé A. Boulet, curé, accompagné de tous les chefs et aumôniers. Puis, M. le curé adressa la parole à tous les membres du groupe, exprimant sa grande confiance dans le mouvement scout et l'espoir de renouveau social et religieux qu'il fonde sur lui. M. le curé donna aux scouts un double conseil: il leur faudra être sur la défensive afin de se préserver des mauvaises influences et des idées perverses qui abondent dans le monde, et ils devront aussi être sur l'offensive et travailler positivement à répandre le bien.

Puis, ce fut la partie récréative de la soirée qui, selon une tradition bien établie chez les scouts, prit la forme d'un feu-de-camp. Après quelques chants autour d'un magnifique bûcher artificiel, chaque unité présenta une petite scène préparée pendant les réunions précédentes. Il y avait des numéros pour tous les goûts, pièces comiques et même tragiques étaient présentés avec l'entrain et le naturel habituels des scouts. L'auditoire, composé des scouts et d'un nombre assez imposant de parents venus participer à la joie de leurs enfants, a eu plusieurs fois l'occasion de se dérider. Le comité de Parents-Scouts chargé de juger les pièces a attribué le premier prix à la meute Mowgli.

Il y eut ensuite distribution, troupe par troupe, de prix aux patrouilles gagnantes d'un concours de coins de patrouilles qui était en cours depuis plusieurs semaines. Mais le sommet de la soirée fut sans contredit la remise du fanion diocésain à la patrouille Taché de la troupe St-Ignace qui fut déclarée première patrouille du diocèse dans le concours. Le C.P. Gérald Dubé s'avança avec sa patrouille pour recevoir de la main du commissaire le fanion et plusieurs autres prix.

M. l'abbé F. Juneau remercia ensuite les chefs et leurs assistants de leur grand dévouement pour la cause scoute et l'éducation des enfants de la paroisse. Il se fit ainsi l'interprète de tous les Parents-Scouts. La soirée se termina à la mode scoute, par le Cantique des Patrouilles et la bénédiction des aumôniers présents. Il y eut au local une courte réception pour la troupe St-Pierre.



Me Laurier Régnier fut choisi candidat conservateur du comté de St-Boniface, pour les élections fédérales du 31 mars prochain. Au premier scrutin, les votes se répartissaient ainsi: M. Régnier, 348; M. H. De Leeuw, 287; Dr Pat. H. McNulty, 203; au deuxième scrutin: M. Régnier reçut 361 votes et M. De Leeuw, 354. Les orateurs invités à la convention tenue dans l'auditorium du Collège étaient le sénateur G. S. Thorvaldson et l'hon. Gordon Churchill, ministre fédéral du Commerce.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Le conférencier invité pour la réunion sociale du 3 mars est le rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qui est également chapelain du Conseil Provencher. Le comité de téléphone devrait se mettre à l'oeuvre en fin de semaine afin d'assurer à notre distingué conférencier un auditoire nombreux. Il est certain que notre invité aura de judicieux conseils à donner aux membres.

L'assemblée d'affaires du 17 mars coïncidera avec l'initiation au premier degré. Les vieux membres devraient se faire un devoir de venir saluer les nouveaux frères.

Ne pas oublier

La partie de cartes annuelle des Chevaliers de Colomb qui appartiennent à la paroisse du Précieux-Sang, le mardi 4 mars, à 8 h. 30 précises, à l'auditorium.

Le déjeuner-communion à la paroisse Ste-Marie de St-Vital, le 18 mars, à 8 h. 30 a.m.

RIGOLETTO.

Saint Dominique Savio est le patron du club des jeunes du Précieux-Sang

Au cours de l'année 1956-57, les religieuses de l'école du Précieux-Sang, les Chanoinesses des Cinq-Plaies, aidées d'un groupe de Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet, avaient groupé à plusieurs reprises les jeunes des grades supérieurs de notre école pour leur donner l'occasion de se rencontrer et surtout de se divertir, sous la surveillance de responsables catholiques. Le principal but était de les soustraire autant que possible aux organisations neutres ou protestantes de ce genre. Ces généreuses tentatives avaient donné d'heureux succès.

En septembre, la paroisse reçut un jeune et robuste vicaire, le R. P. J. Soulodre, O.M.I. En plus d'aider à la paroisse, il reçut spécialement la responsabilité des jeunes avec l'aide des religieuses des Cinq-Plaies et de Chevaliers de Colomb qui l'assistaient dans son travail.

En novembre, l'exécutif proposa et accepta le nom officiel du club: "Le Club Dominico" et comme patron, saint Dominique Savio.

Activités

Le club organisa plusieurs soirées sociales: entre autres, une mascarade pour le soir de l'Halloween. La soirée sociale la plus appréciée fut celle du 24 janvier 1958. Les Dominicos décidèrent d'inviter et de recevoir leurs parents. De tout coeur, nous remercions nos parents d'avoir apporter tant d'intérêt à notre organisation en répondant généreusement à notre appel. Pendant trois heures, parents et jeunes se divertirent au-delà de nos espérances. Le R. P. A. Lemoine, curé, assista et nous félicita de ce genre d'amusements.

Plusieurs parents apprécièrent tellement la soirée qu'ils demandèrent qu'on en organise chaque mois. Nous tenons aussi à remercier les clubs de balle du Précieux-Sang qui s'étaient joints à nous à cette occasion pour distribuer à leurs membres les costumes du club de balle. Nous les remercions surtout d'avoir fourni un délicieux goûter.

Parmi les activités sportives, la plus populaire c'est sans doute la ligue de quilles: "Les Dominicos". Quelques parents et quelques religieuses viennent chaque semaine au "Coronation Bowling Alleys" assister à notre bonne chance ou plus souvent à notre malchance. Nos as dans ce sport sont Paul Bilodeau, Marcel Clément, le Père Lemoine et le P. Soulodre. Entre les quatre, il y a toujours une chaude compétition; chaque semaine apporte un nouveau défi.

Le 1er février, tous les membres du Club Dominico, le coeur à la joie, prirent un autobus spécial pour se rendre à Lockport faire une partie de toboggan au "Rendez-vous Park". Tous chantaient à plein gosier pour se rendre au parc, le retour fut un peu plus silencieux.

Quelle sensation de se sentir griser par la vitesse du toboggan déferlant à toute allure une pente d'une trentaine de pieds, alors qu'un vent froid nous cingle le visage! Après une heure et demie de ce sport, tous avaient une faim de loup. L'autobus, à la demande de notre président, Henri Marcoux, stoppa près d'un restaurant où nous avons pu refaire nos forces. Tous entrèrent à la maison prendre un bon repos.

Le 21 février, quelques membres du Club Dominico, les plus braves, s'aventurèrent sur les patins à roulettes. Après quelques chutes, quelle satisfaction de pouvoir rouler comme si l'on glissait à travers l'air au son de la musique d'orgue!

L'exécutif tient à remercier tous les parents, les institutrices et les bons Pères qui s'occupent si bien de nous et nous permettent d'apprendre à nous récréer chrétiennement, en goûtant à la vraie joie. La plus grande joie c'est de divertir les autres, souvent par une légère contribution en argent, mais surtout par la contribution de notre gaieté.

MEMBRES DU CLUB.

• • •

Ligue de 5 quilles

Equipe	Pts
Les Météores	36
Les Joyeux	26
Les Hirondelles	23
Sunshine	22
Royals	19
Aces	16
Toupin Lumber	13
Leo's Electric	13

Dames:		
H 1 P	Louise Bordush	240
H 3 P	Léonie Emond	523
Hommes:		
H 1 P	C. Gagnon	274
H 3 P	C. Meilleur	766
Equipes:		
H 1 P	Les Hirondelles	1031
H 3 P	Les Joyeux	2666

Parties de cartes en faveur des Guides

Le Comité Protecteur des Guides catholiques de St-Boniface organise une série de trois parties de cartes au profit des activités guides.

Elles auront lieu dans leur local sur la rue Taché (ancienne chapelle de la Maison Provinciale des Soeurs Grises), les 2, 9 et 16 mars prochains.

Le Comité invite tous les amis de nos jeunes à venir l'encourager dans son travail si important, à savoir d'apporter l'appui financier nécessaire.

Version française du manuel de l'APM

Lors de la dernière réunion de l'exécutif de la Fédération nationale de l'Association Parents et Maitres, à Toronto, du 13 au 15 février, il fut décidé qu'on procéderait à l'impression d'une version française du manuel de l'association. Ce texte français sera prêt pour les premières assemblées de septembre prochain, vient d'annoncer M. Jean Lagassé, président de l'exécutif de la Fédération manitobaine et délégué du Manitoba à Toronto.

On sait qu'une résolution avait été soumise l'an dernier lors du congrès provincial manitobain, par l'Association Parents et Maitres de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, réclamant cette traduction. Des sections du Nouveau-Brunswick firent aussi cette demande.

Vente des billets du "Theatre 77" chez Huot

MM. John Hirsch et Tom Hendry, réalisateurs du groupe dramatique professionnel de Winnipeg, "Theatre 77", annoncent qu'ils présenteront, au théâtre Dominion, du 17 au 22 mars prochains, la pièce d'Arthur Miller, "Death of a Salesman". Cette pièce rapporta le prix Pulitzer et nombre d'autres prix dramatiques.

Connaissant le goût du théâtre de leurs concitoyens de langue française, et appréciant vivement leur patronage, les directeurs ont décidé de placer des billets pour cette représentation "Chez Huot", avenue Provencher. C'est en réponse à l'aide du journal et à une suggestion de MM. Léon Rémillard et Denis Belair qu'ils essaient de faciliter l'achat des billets dans notre ville. On se souviendra que "Le chapeau de Paille" et "Alice au pays des Merveilles" ont été de réels succès. Sans doute "Death of a Salesman" procurera une soirée très intéressante.

— Etre bon, ce n'est pas assez; il faut l'être avec bonheur.

A. BARRATIN.

Cours d'éducation populaire de la J.A.C. à Somerset et à Ste-Anne-des-Chênes

SOMERSET — Les 25, 26, 27 et 28 février, dans l'auditorium de l'école de Somerset, la Jeunesse Agricole Catholique organisait des cours d'éducation populaire pour les jeunes d'âge post-scolaire et ceux des grades XI et XII des paroisses de Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon, St-Lupicin, Mariapolis et Bruxelles.

Des conférenciers compétents ont parlé sur des sujets de brûlante actualité: le 25, M. l'abbé E. Fontaine, de la "Mystique du mariage" (les élèves des grades XI et XII ne furent pas admis); le 26, M. l'abbé R. Lane, du "Cinéma et la TV" (les adultes furent invités à ce cours); le 27, M. Tony Morin, d'Otterburne, du "Jeune et la paroisse"; le 28, M. l'abbé Lionel Bouvier, aumônier diocésain de l'Action catholique, des "Fréquentations".

Les élèves des grades XI et XII payèrent 25 cents par soir; les jeunes qui ne vont plus à l'école donnèrent 50 cents par cours; les adultes spécialement invités à assister au cours sur "Le cinéma et la TV" durent verser 50 cents chacun. La carte d'entrée pour les quatre cours se vendait $1.75.

Le succès remporté à Somerset laisse espérer que ces cours d'éducation populaire seront suivis avec autant d'assiduité par les jeunes de Ste-Anne-des-Chênes, Richer, La Broquerie, Lorette et Ste-Geneviève où les mêmes conférenciers traiteront des mêmes sujets les 17, 18, 19 et 20 mars prochains. Les cours seront alors donnés dans la salle paroissiale de Ste-Anne-des-Chênes.

Les paroisses de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph et Ste-Elisabeth auront leur tour dans la semaine du 24 mars.

Félicitations aux responsables de la J.A.C. qui ont organisé ces cours et ont réussi à trouver de si compétents conférenciers.

Fannystelle

Décès

M. Nestor Blanchard, de Fannystelle, est décédé le mercredi 19 février à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 49 ans. Né à Grande-Clairière, il vécut à Fannystelle durant les 15 dernières années.

Il laisse dans le deuil son épouse, Obeline; deux fils, Joseph, d'Elm Creek, et le R. F. Maurice Blanchard, O.M.I., du noviciat des Pères Oblats de St-Norbert; trois filles, Mme C. Syrenne, d'Elm Creek, Mme G. Syrenne et Marie, toutes deux de Fannystelle, et une soeur, Mme E. Martin, de Redvers, Sask.

Le service fut chanté le samedi 22 février dans l'église de Fannystelle. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Funérailles de M. E. Gauthier en l'église de Ste-Geneviève

STE-GENEVIEVE — La mort vient de frapper une autre de nos bonnes familles en ravissant à l'affection des siens, M. Emmanuel Gauthier, âgé de 64 ans et 11 mois. Après cinq ans de dures souffrances, M. Gauthier, prêt pour le grand voyage, s'éteignait à l'hôpital St-Boniface le dimanche après-midi 16 février.

La maison funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure, le 18 février, veille du service, et un très grand nombre de parents et d'amis vinrent prier. Le service funèbre eut lieu dans l'église paroissiale. La grande foule de parents et d'amis qui remplissait l'église témoigne de l'estime dont le défunt était l'objet.

Restent pour pleurer cette perte si chère: son épouse, Inez; trois fils, Denis, Louis et René; sept filles, Mme Alex. Rondeau (Eva), Mme Willie Gauthier (Rita), Denise, Yvonne, Lorraine, Rolande et Louise, et treize petits-enfants, ainsi que trois frères, Théodore et Roméo, de Ross, et Armand, de St-Boniface, et trois soeurs, Mmes O. Gauthier, de St-Boniface, T. Ross, de Lorette, et G. Legal, de St-Vital.

Les porteurs étaient MM. Florent, Léonard, Ulysse et Germain Gauthier, Aurèle et Roland Ross, neveux et filleuls du défunt. Des petits-fils et neveux servaient au choeur. La quête fut faite par deux autres de ses neveux, Alfred Ross et Jules Legal.

Remerciements

Mme Gauthier et sa famille désirent exprimer leurs sincères remerciements pour les marques tangibles de sympathie qui leur furent témoignées, soit par dévouement ou assistance aux funérailles, soit par prières, intentions de messes, fleurs offertes à l'occasion de ce récent deuil.

Remerciements spéciaux à M. l'abbé G.-M. Svoboda, curé, aux Soeurs de St-Joseph du couvent de SteGeneviève, à l'organiste, Mme Pelletier, anciennement de Ste-Geneviève, ainsi qu'à M. Ubald Trudeau, aux docteurs Doyle et Lafrenière, de Ste-Anne, au personnel des hôpitaux St-Boniface et Ste-Anne pour leur dévouement.

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste donnent généreusement pour l'église

ST-JEAN-BAPTISTE — Les gens des parties nord, sud et ouest de la paroisse ont eu leur partie de cartes, le dimanche soir 16 février. Encore une fois, l'assistance était très nombreuse, ce qui prouve que chacun veut faire sa part dans la belle et grande entreprise, chère à tous: le nettoyage et le peinturage de l'église.

Cette soirée clôtura la série de parties de cartes commencée en décembre dernier. Elle fut comme l'apogée d'un superbe crescendo qui s'est formé par la montée progressive des sommes réalisées par les divers groupes. L'élan des premiers s'est vu doublé, triplé et même quadruplé. Le travail de l'église ne pouvait être commencé avant que les fonds requis fussent amassés.

Lorsque Mgr H. Lapointe, P.D., curé, fit part de son plan à l'automne, tous étaient bien en faveur, mais personne ne croyait que l'exécution de ce plan serait possible avant deux ou trois ans. Voilà qu'après quatre parties de cartes avec bingos, rafles, encans chinois, etc., les peintres sont à l'oeuvre depuis le 24 février.

Les responsables

La présidente de cette dernière soirée était Mme Léo Ayotte; la vice-présidente, Mme Louis Sabourin, et la secrétaire, Mme Albert Sabourin. Le maître de cérémonies était M. Louis Sabourin. A tous, félicitations, ainsi qu'aux dames qui étaient en charge d'un délicieux goûter: Mmes Georges Beaudette, Adélard Fillion et Gérard Sabourin, sans oublier la diseuse de bonne aventure si bien déguisée que personne n'y put reconnaître Mme Isidore Vermette.

De nombreux et beaux prix furent distribués aux gagnants des cartes et du bingo. Les prix d'entrée échouèrent à MM. Armand Comeault et Antonin Plamondon et Mmes Ida Comeault et Hélène Baril.

Les prix des cartes allèrent à MM. Paul Bouchard, Roland Brûlé et Adonias Duval et à Mmes Charles Comeault, André Fillion et Ida Comeault.

Les prix de bingo furent gagnés par MM. Donat Dupas, Jos. Sorin, d'Aubigny, Robert Rémillard, de St-Joseph, Mlle A. Brunet, et Mme A. Ayotte.

Les prix du vestiaire échouèrent à M. Armand Sabourin et à M. Benoit Dupuis, de Ste-Elisabeth. Un prix d'entrée tiré pour les enfants dans l'après-midi échoua à Paul Tessier.

Les gagnants des rafles furent: MM. Alphonse Bérard, Jim Kelly, de Balmertown, Ont., Denis Duval, Albert Sabourin, Nick Beaulieu, de St-Boniface, Roger Lafond, Ovila Bérard, Denis Labelle, de St-Boniface, Lucien Hébert, de St-Pierre, Cyprien Godard, Mlle Laura Baccue, Mme David Gariépy, Mme Georges Beaudette, Denis St-Amant, MM. M. Trudeau et M. Dupuis.

M. l'abbé R. Roy, de St-Joseph, dirigea l'encan chinois.

"Quand tout s'en mêle"

Un intéressant programme sut divertir l'assistance, comme d'habitude. D'abord, on joua une comédie intitulée "Quand tout s'en mêle". Les acteurs étaient Mme P.-E. Bérard, Marc Dupuis et Roméo Bérard. Ensuite, les "Gais Valentins", Jeannette Champagne, Léa Barnabé, Claudette et Louise Dupuis, Aline Fillion, Fernand Lauzé, Camille et Florent Dupuis et Donat Fillion présentèrent un numéro. La soliste était Aline Fillion et l'accompagnatrice, Huguette Marion. Cette partie récréative fut dirigée par Mmes Roland Fillion et L. Sabourin.

Vint ensuite un duo de piano par Mlles J. et D. Comeault, suivi d'un chant par Aline Fillion, accompagnée par Huguette Marion, toutes élèves du couvent de St-Jean-Baptiste.

M. Albert Champagne, accompagné au piano par sa soeur, Mme Noël Létourneau, fit entendre quelques chansons de son répertoire.

"The Country Hoedown", programme que l'on voit à la télévision, fut réalisé par un groupe de musiciens, chanteurs ou danseurs de St-Jean-Baptiste. M. Léo Poulin "King Ganon" était le chef d'orchestre, accompagné soit au piano ou à la guitare par Mme Léo Poulin ou M. Paul Comeault; M. Dionne joua le piano-accordéon et M. Johnny Pelland, "Tommy Collin", joua la guitare électrique.

Mlles Denise Régnier, Agathe Sabourin et Emma Sabourin (The 3 Ames Sisters) et Jeannette Champagne "Lorraine Foreman" chantaient, ainsi que "Tommy Hunter", Albert Champagne, et "Gordy", Mme Gérard Sabourin.

Danse carrée

Prirent part à la danse carrée les demoiselles mentionnées et René Vermette, Lucien Sabourin, Jean-Guy et Florent Dupuis. M. et Mme Poulin avaient de jolis costumes fabriqués par Mme Poulin pour la circonstance, et les autres musiciens, chanteurs et danseurs représentaient aussi des "cow-boys".

Mgr H. Lapointe, curé, tout rayonnant de joie, remercia ses paroissiens de s'être montrés si généreux à toutes ces parties de cartes et d'avoir réalisé un si magnifique succès. Avant de terminer, on présenta un cadeau de fête à M. l'abbé R. Lane, vicaire, avec les meilleurs souhaits. Ce dernier remercia bien sincèrement.

Le tout se termina par un excellent goûter, durant lequel on eut le plaisir d'entendre M. Poulin dans quelques morceaux de musique à bouche, s'accompagnant en même temps à la guitare. Félicitations à tous!

Bingo

Le dimanche 3 mars aura lieu à St-Jean-Baptiste, au Centre Récréatif, un autre grand bingo dont la cagnotte est de $150.00.

Venez nombreux encourager le Centre Récréatif. N'oubliez pas cette date, le 3 mars, dimanche prochain, à 8 h. 15, à St-Jean-Baptiste!



Malgré une attaque de poliomyélite qui l'a rendu invalide il y a quatre ans, cet enfant de choeur, **Charles Wuller**, de Belleville, Ill., est demeuré un scout zélé, fidèle à servir la messe régulièrement les jours de semaine. C'est lui qui tient la tête dans la 13e troupe des Scouts de sa paroisse et il a été "installé" Chevalier de l'Autel à la paroisse St-Henri. Son courage fut bien récompensé lorsque **Mgr A. R. Zuroweste**, de Belleville, lui remit la Médaille des Scouts, récompense tant convoitée. (NC)

Inwood

Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires ont tenu leur assemblée chez Mlle Caroline Laporte, le vendredi 7 février. Huit membres étaient présents. Il fut décidé qu'un thé et une vente d'articles auraient lieu à l'avenir. Le prix de la rafle fut gagné par Mme Laforme. On termina la soirée par un goûter.

La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Odile Cossette, le 7 mars.

La troisième partie de bingo de la saison organisée par les Dames Auxiliaires eut lieu chez Mme H. Rohne, le mercredi 12 février. Les donateurs furent Mmes Pierre Bruce, Martin, Dupont, John Carman, Cossette, Marie Rohne, Dora Carman et V. Morin, M. Bill Carman et M. l'abbé E.-J. Grisé, curé. Grand merci à tous pour le beau succès.

Naissances

A M. et Mme Spence Rohne est né un fils le 1er février.

A M. et Mme Jorgen Brunger est née une fille le 30 janvier.

Çà et là

Le samedi 1er février, dans la nouvelle maison de M. et Mme Charlie Hicks, eut lieu une soirée en leur honneur. Ils reçurent un joli cadeau et une enveloppe d'argent.

Le bonspiel des dames d'Inwood eut lieu les 14, 15 et 16 février et remporta un succès.

M. J.-A. Collette, de Winnipeg, est arrivé le lundi 10 février pour passer quelque temps chez Mme O. Cossette.

Le samedi 15 février, M. et Mme Pete Hogue sont revenus, après avoir passé trois mois chez leurs filles, Betty et Angela, en Californie.

Penetanguishene, Ont.

Conseil Huronia 1627 des Chevaliers de Colomb

Le Conseil Huronia 1627 de Penetanguishene est un Conseil très actif. En 1956, nous avons commencé la construction d'un local. Nous n'avons pas de soubassement, mais le rez-de-chaussée est complet avec une salle de délibérations et une autre de quilles, comprenant 6 allées, qui sont très achalandées huit mois par année. Le tout est construit de manière à ajouter un étage supérieur qui fera une grande salle.

Nous avons déjà organisé plusieurs belles fêtes religieuses, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Rénovation des promesses de mariage

Le 30 janvier, nous avons organisé une cérémonie de rénovation en groupe des promesses de mariage. Nous étions 125 couples environ. C'était très imposant. Nous avons eu la messe à 7 h. 30 p.m. et communion générale.

Les dames avaient un petit bouquet à l'épaule gauche, et les hommes, un cierge allumé à la main. Les hommes répétèrent à haute voix les promesses de mariage, suivis ensuite des dames.

Après la cérémonie, nous avons eu un grand banquet où étaient présents Mgr J. M. Castex, P.D., curé, M. l'abbé C. Sullivan, curé de Victoria Harbour, Ont., et notre aumônier, M. l'abbé A.-J. Desaulniers, curé de Perkinsfield, Ont.

Le Frère Philias Toutant et son épouse étant le couple le plus âgé du Conseil Huronia 1627 (ils ont célébré leurs noces d'or le 21 janvier) furent choisis comme le couple représentant tous les autres, pour découper le gâteau de circonstance.

Plusieurs courts discours furent prononcés, par le maître de cérémonies d'abord, le Frère Jérôme Gignac, puis le Grand Chevalier L. Laplume et autres, ainsi que par l'aumônier, M. l'abbé Desaulniers, et Mgr Castex, curé.

L'orateur invité, M. l'abbé Sullivan, avec ses talents oratoires et ses fines reparties, a su grandement intéresser tout le monde.

Après le banquet, il y eut réception à la salle du Conseil des Chevaliers de Colomb où l'on dansa quelque peu et où l'on joua quelques parties de quilles.

Beaucoup d'étrangers étaient présents à l'église, et tous s'accordent pour dire qu'ils n'ont jamais rien vu de si impressionnant.

Etant un lecteur de La Liberté et le Patriote, je m'intéresse aux chroniques de Bistouri, Rigoletto et Après-Tout. Je n'ai pas l'intention de leur faire concurrence, mais j'ai cru faire plaisir avec mon petit récit.

Philias TOUTANT.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Responsable: Gérard Glenn
Correspondants: René Courcelles et Maurice Emond
Chronique sportive: Claude Lacasse

Excellence du mois

Rhétorique: Gérard Glenn et Antonio Bisson.

Belles-Lettres: Maurice Emond et René Courcelles.

Versification: André de Rocquigny et Hervé Gagné.

Méthode: Robert Sherstone 88, Gilbert Sabourin 82 et Jean-Paul Courcelles 81.

Syntaxe: Roger Boulet 85, Noël Boulanger 84 et Edouard McCarthy 84.

Eléments latins: Jean-Yves Rochon 87, André Chaput 82 et Omer Boulet 77.

• • •

Sports

Le dimanche 9 février, le club des petits, les "Etoiles", gagnaient leur troisième partie de la saison contre le club de l'école Provencher. Le pointage était de 9 à 1. Les points pour le Juniorat étaient divisés entre les joueurs comme suit: T. Delaurier 3, R. Bisson, P. Letain, J.-P. Arcand, A. Dequier, A. Desharnais et M. Grégoire chacun 1 point.

Tharcisse DELAURIER, Syntaxe.

Le 2 février, le grand club des "Jaguars" gagna sa neuvième partie contre le club de Ste-Anne. La joute commençait à 2 h. 30 p.m. Les "Jaguars" ont compté cinq buts de suite au commencement de la partie, mais l'entrain manqua un peu et le pointage final fut de 11 à 5 en faveur du Juniorat. Après la partie, un excellent goûter fut servi à la salle paroissiale.

Pierre MARCON, Méthode.

• • •

Opéra

Le mardi soir 11 février, quelques élèves ont pu voir et entendre à la télévision une représentation de l'opéra "Madame Butterfly" de Puccini.

Je crois que Claire Gagnier a très bien interprété le rôle de Mme Butterfly. La scène que j'ai aimée le plus est celle où elle chante alors que nous voyons pour la première fois sur la scène son petit garçon. Cependant, la représentation avait un inconvénient parce qu'elle était chantée en italien; à peine pouvions-nous suivre l'histoire. J'espère, malgré cela, avoir l'occasion de voir d'autres opéras à la télévision.

Gilles LANDRY, Méthode.

• • •

Politique

Quel parti prendra les rênes du gouvernement? Voilà l'énigme qui se pose actuellement dans nos milieux. Même nos jeunes confrères de Méthode (grade 10) sont dans l'ébahissement complet devant le problème qui se résoudra le 31 mars. On dit que cette journée ouvrira une autre page dans l'histoire de notre pays.

Pour les membres les plus influents de la Méthode, c'est le parti libéral qui reprendra le pouvoir. Quelques-uns soutiennent que le pays s'est trompé aux dernières élections. Plusieurs ajoutent que le pays, s'étant trompé une fois, ne fera pas la même erreur deux fois.

D'un autre côté, on soutient que ces rumeurs ne sont pas basées sur le réalisme pratique et que s'il y eut erreur, ce fut de permettre qu'un parti siège pendant trop longtemps. Le pays se réveille enfin. D'autres, enfin, veulent qu'une révolution soit fomentée en secret par un groupe de communistes pour renverser le gouvernement.

Mais nous, nous savons quel parti gagnera, hein?

Antonio BISSON, Rhétorique.

• • •

Le 17 février

Comme de coutume, le 17 février fut une grande fête au Juniorat. Cette date rappelait le 132e anniversaire de la fondation de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

La journée commença par la messe, à la fin de laquelle les Pères et Frères de la maison renouvelèrent leurs voeux.

A midi, les Soeurs de la Ste-Famille avaient préparé un banquet au réfectoire des élèves. Tout le personnel était présent. Au cours de l'après-midi, une partie de gouret fut organisée contre les Frères novices, de St-Norbert; les Frères étaient très joyeux, après la partie; ils avaient gagné, 7 à 2. Félicitations!

A 4 h. 30 p.m., neuf Junioristes ont reçu la croix. Le R. P. Ovide Guy, O.M.I., expliqua le sens profond de cette cérémonie. Voici la liste de ceux qui ont reçu la croix de Junioriste: Edmond Lacasse, Laurent Bisson, Jean-Paul Courcelles, Pierre Croteau, Robert Dionne, Gilbert Sabourin, Robert Sherstone, Victor St-Hilaire et Albert Vermette.

Après le souper, le R. P. L. Godbout nous présenta le film: "The Caine Mutiny". Comme il le disait avant le film: "Pour les plus vieux". Il y avait de tout dans ce film: de la bataille, pour les plus jeunes; de la psychologie, pour les plus vieux et même pour les méthodistes.

En somme, la journée fut très agréable.

• • •

Voyage à Dunrea

Les anciens de Dunrea nous firent grand plaisir en nous invitant à aller passer la fin de semaine parmi eux. Grâce à l'amabilité de M. François Gallais et à la générosité du R. P. G. Adam, économe, qui loua un "U Drive", le club des Jaguars, au complet, et quelques élèves de Dunrea partirent le samedi après-midi 16 février après les classes pour revenir, le dimanche soir, heureux d'avoir renoué connaissance avec les anciens de la région.

Merci spécial aux organisateurs des 2 parties, MM. François Boulet et Alfred Bisson, et un gros merci à tous ceux qui nous ont offert une si franche hospitalité.

• • •

Jaguars vs Sacré-Coeur

Le vendredi soir 14 février, le Juniorat rencontrait le club du Sacré-Coeur dans la deuxième partie de la saison. Guy Lavallée se surpassa en comptant 6 buts; Pierre Marcon en compta 3; Claude Lacasse et Léo Delaquis comptèrent chacun 1 but. Léo Delaquis fit un magnifique but, alors qu'il se trouvait seul devant le gardien du Sacré-Coeur. Malgré leur défaite, les joueurs de l'équipe du Sacré-Coeur y allaient de bon coeur. Ils ont montré aux Jaguars qu'ils avaient beaucoup profité des pratiques qu'ils avaient faites sur la glace du Juniorat. Courage, les amis du Sacré-Coeur, la saison n'est pas finie, espérons-le.

A. de ROCQUIGNY, Versification.

• • •

Etoiles vs Provencher

La partie commença à 7 h. et les joueurs lancèrent à plusieurs reprises, mais les gardiens de buts furent vraiment spectaculaires. Les Etoiles menaient 1 à 0 vers la fin de la première période, mais Provencher compta alors qu'il leur manquait un joueur. A la deuxième période, Provencher gagnaient 3 à 1, mais Delaurier, notre capitaine qui porte le nom de "Rocket", compta un autre but. Encore 3 à 2 en faveur de Provencher, mais Girard réussit à dépasser les joueurs du Provencher et à compter, égalisant ainsi le pointage, 4 à 4. A la troisième période, Delaurier compta son troisième but et les Etoiles remportèrent la victoire. Les trois grandes Etoiles? T. Delaurier, P. Letain et A. Girard.

Raymond LABELLE, Syntaxe.

Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy et aux petits Ronald Roche et Gérard Vandenbosch qui sont patients à l'hôpital de Ste-Rose.

Çà et là

Sympathies à M. et Mme Benoit Labelle qui viennent de perdre leur nouveau-né qui fut enterré le lundi 17 février.

Mlle Irène Langlois, de Virden, Man., a passé une couple de semaines avec sa soeur, Bertha, au presbytère.

Félicitations à M. et Mme Raymond Therrien dont le mariage eut lieu le 8 février à Williams Lake, C.-B., ainsi qu'à M. et Mme Ted Wolchuk (Marcelle Labelle) qui se sont mariés à Winnipeg le 15 février.

M. et Mme Albert Labelle sont allés à Winnipeg pour assister au mariage de leur fille, Marcelle.

M. Fred Stephenson, de Brandon, est venu assister aux funérailles de sa mère et a visité quelques amis, dernièrement.

M. et Mme Norbert Landry, de Winnipeg, venus aussi pour les funérailles de Mme Stephenson, ont visité Mme Vitaline Landry.

Le lundi 3 février eut lieu l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme J. Vandenbosch.

M. Paul-B. Brunet, de St-Boniface, épouse Mlle M.-T. Meyer, de Lourdes

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — Le samedi 15 février, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, M. Paul-Bernard Brunet unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Thérèse Meyer dans une cérémonie religieuse imposante célébrée par M. l'abbé M. Dacquay, curé.

MM. Godias Brunet et P.-J. Meyer agissaient comme témoins à ce mariage. La mariée était vêtue d'une belle robe blanche longue et coiffée d'un diadème.

Malgré un froid de 25 degrés sous zéro, l'église était remplie de parents et d'amis venus de très loin pour assister à la cérémonie nuptiale, sous les yeux vigilants des deux huissiers, MM. André Meyer et Denys Brunet.

Durant la messe, on entendit de très beaux chants appropriés à la circonstance, exécutés par des amis de la mariée.

A l'issue de la messe, les époux sortirent de l'église au son d'une marche nuptiale.

Quelle belle salle spacieuse que la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes! C'est là que la famille Meyer a offert aux invités un somptueux banquet qui fait honneur à la boulangerie Meyer, connue de la région de la Montagne et de St-Boniface.

A la table d'honneur, on remarquait MM. les abbés M. Dacquay, curé, et O. Larochelle, vicaire, le R. P. J. de Rocquigny, O.M.I., MM. et Mmes Meyer et Brunet, Mme A. Comte, grand-mère de la mariée, et M. et Mme Jean Comte.

Tout près d'eux on remarquait les amis de la famille: Mme Albert Galliot, les docteurs Réginald Champagne, d'Elie, Fortunat Champagne, de St-Claude, et Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, accompagnés de leurs épouses.

Les convives eurent la joie de manger à la française, grâce à leurs hôtes qui connaissent si bien les secrets de l'art de manger et de boire. Et le banquet, au menu si artistiquement ordonné, fut complété par quelques discours appropriés à la circonstance.

Tous nos compliments à M. Fernand Savoie, pharmacien, que la paroisse avait choisi comme maître de cérémonies. Il est passé maître dans cet art difficile.

C'est alors qu'on entendit M. le Dr Réginald Champagne présenter finement les nouveaux époux. Le marié remercia les organisateurs de cette fête et déclara qu'il n'avait pas été en Espagne pour se choisir une compagne. Le R. P. J. de Rocquigny ajouta que son confrère de classe, Paul-Bernard, avait su "chercher pour trouver" (c'est là la devise de leur conventum) et qu'il avait trouvé un véritable trésor dans la personne de son épouse. M. Lancelot, confrère de la mariée au couvent de Notre-Dame-de-Lourdes, a exprimé avec beaucoup de tact ses meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux. Par des paroles pleines de délicatesse, M. le curé sut vanter les qualités et les vertus de la famille Meyer-Comte.

M. Godias Brunet a évoqué ses souvenirs d'inspecteur d'écoles, alors qu'il était accompagné du R. P. Antoine, de regrettée mémoire. Il ajouta que l'événement de ce mariage était comme un clou d'or sur lequel les jeunes mariés n'ont pas oublié d'accrocher l'espérance remplie de bonheur conjugal.

Mme Anne-Marie Coyle fit entendre quelques chansons captivantes. Elle était accompagnée au piano par Mme Marthe Girouard et par l'harmonica de M. Henri Brunet. Puis, l'on continua à s'amuser fort tard dans la veillée alors que tout discrètement les jeunes mariés s'éclipsèrent pour commencer leur voyage de noces.

Lorette

Partie de cartes

Le dimanche 2 février avait lieu la première partie de cartes de la saison, organisée par les contribuables de l'école Lorette Centre des lettres A à J, sous la direction des commissaires, MM. Denis Dorge, Grégoire Jeanson et Frank Grossman.

Divers prix furent accordés au cours de la soirée; prix de cartes, Mmes John et Frank Grossman, MM. Armand Gauthier et Denis Dorge.

Prix d'entrée: Mmes Carlson et Raymond Marcoux; MM. Victor Desmarais et Edmond Dubuc.

Les prix de rafle échouèrent à M. Edmond Dubuc et à Mlle Georgette Desmarais.

Enfants de Marie

Les Enfants de Marie de Lorette ont donné une soirée récréative le 14 février, jour de la St-Valentin. Il y eut une nombreuse assistance. Tous les jeunes se sont bien amusés au son de la musique exécutée par un orchestre formé par les jeunes. Il y eut chant et bingo. Le prix de rafle, un beau coeur en chocolat, fut gagné par M. Louis Marcoux.

Deux citoyens bien connus décédés à Ste-Rose-du-Lac

STE-ROSE-DU-LAC — La paroisse de Ste-Rose-du-Lac vient de perdre deux citoyens bien connus: M. Noël Dufault, pionnier et homme d'affaires respecté, et M. Joseph Béasse, fermier.

M. Noël Dufault est décédé le jeudi 6 février à l'hôpital de Ste-Rose à l'âge de 75 ans, après quelques jours de maladie. Né à Anthony, Rhode Island, E.-U., en 1882, il vint au Canada à l'âge de deux ans et vécut à Montréal jusqu'en 1908 alors qu'il s'établit à Ste-Rose. En 1914, il épousa Mlle Christine Lecompte qui le précéda dans la tombe en 1924.

M. Dufault fut durant plusieurs années garagiste et agent de machines. Son fils, Olier, lui succède dans l'entreprise.

Le défunt laisse dans le deuil son fils, de Ste-Rose; 2 filles, Mmes Juliette Desjardins et Annette Berthelette, toutes deux de St-Jérôme, P.Q.

Le service eut lieu le samedi 8 février. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., officiait. Un grand nombre de personnes étaient présentes.

Les porteurs étaient: MM. Léo, Florent et Joseph Leconte, Léo Maltre, René Delveaux et Maurice Abraham.

M. Joseph Béasse est décédé subitement à sa demeure, le jeudi 6 février, à l'âge de 45 ans. Né à Ste-Rose, il vécut sur des fermes du district toute sa vie.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Grace Davey; 7 frères, Pierre, de Windsor, Ont., René Henri, Emmanuel et Charles, de Ste-Rose; Jean, de Stanstead, P.Q., et Léo, de Winnipeg; 2 soeurs, Lucie (Mme Bourdin), de Vancouver, et Marie (Mme Dupré), de Laurier.

Le R. P. I. Desautels chanta le service le lundi 10 février.

Les porteurs étaient: MM. N. Gosselin, Jean Bourdin, Clarence Tucker, Gabriel Moigat, Pierre Desjardins et Emile Lepine.

Transcona

Desserte St-Joseph-Ouvrier

A partir du dimanche 2 mars, il y aura messe à 9 et 11 h. dans le "Pirates' Community Club House" à l'angle de l'avenue Regent et de la rue Madeline. Cette desserte de la paroisse de l'Assomption sera placée sous le patronage de St-Joseph-Ouvrier.

Visites à Scott Fruit et Seven-Up

Le mercredi 12 février, les élèves des grades 6, 7 et 8 de l'école l'Assomption se rendirent à Winnipeg par autobus spécial, pour visiter les établissements Scott Fruit et Seven-Up. Un prix sera décerné à l'élève qui soumettra la meilleure composition sur cette excursion. Les enfants ont joui de leur après-midi et tiennent à remercier les Chevaliers de Colomb de la paroisse qui ont payé les frais de cette sortie. M. A. Vandal, commissaire d'école et Chevalier de Colomb, en était l'organisateur.

Thé des Guides et Jeannettes

Le dimanche 16 février, malgré le froid intense, le thé des Guides et Jeannettes de la paroisse fut un succès. S. H. le maire Paul Martin félicita les directrices pour leur dévouement et les jeunes filles pour leur beau travail, et ouvrit officiellement le thé. Au cours de l'après-midi, les Jeannettes chantèrent quelques chansons. Roger et Huguette Grégoire révélèrent des voix pour le moins charmantes. Merci à ceux qui ont aidé à faire de ce thé un succès.

Partie de cartes

On annonce que la partie de cartes et le concert annuels de la St-Patrice auront lieu le samedi 15 mars à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école de l'Assomption. Mme A. Clifford, de la L.F.C., en est l'organisatrice.

Tré printanier

Le thé annuel printanier, organisé par la L.F.C., aura lieu cette année le 1er mai.

55e anniversaire

Sincères félicitations à M. et Mme Achille Hogue, 610, rue Leola, qui célébraient leur 55e anniversaire de mariage, le dimanche 16 février.

Syndics et commissaires

Le dimanche 9 février, M. Dominic Torchia fut élu syndic en remplacement de M. Henri Bélanger, sortant de charge. Les autres syndics sont MM. Pat McCormick et Xavier Chouinard.

A la réunion paroissiale qui eut lieu le mercredi 19 février et qui fut présidée par M. Henri Poirier, un rapport très favorable quant à la première année d'existence de la nouvelle école paroissiale fut présenté. M. l'abbé W. J. Szumski, curé, déclara que déjà un avancement notable s'était fait sentir: progrès dans le domaine académique, dans le domaine des relations publiques, dans le domaine des finances, et enfin une possibilité d'addition progressive de grades supérieurs, 9e grade en septembre de cette année.

Une discussion d'intérêt général sur les problèmes propres à une école paroissiale fit suite. M. le curé rappela très clairement que tous les catholiques ont un devoir de conscience de promouvoir en autant qu'ils le peuvent l'éducation catholique de leurs enfants.

Les commissaires d'école sont MM. Victor Patenaude, Aimé Vandal, Ernest Grégoire et Georges Roméo. MM. Nick Slotek et Ulysse Lamoureux, commissaires sortant de charge et remplacés par MM. Grégoire et Roméo, furent chaudement remerciés des services rendus durant leur terme d'office.

Retraites fermées

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu dans l'auditorium de l'école paroissiale le mardi 4 mars, à 8 h. p.m. L'invité d'honneur, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., parlera au sujet des retraites.

Le dimanche 2 mars aura lieu une réunion des Chevaliers de Colomb dans l'auditorium de l'école paroissiale. Le R. P. P. Gorieu, O.M.I., invité d'honneur, parlera du sujet des retraites fermées. Les Chevaliers de Colomb de Transcona entreront en retraite le 21 mars pour sortir le 23.

Shower

Le dimanche soir 23 février, les dames et les demoiselles de la paroisse se réunissaient au nombre de 80 à l'occasion du shower annuel en faveur de l'église, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques. Les cadeaux furent nombreux et variés. Mme E. A. Trudell, présidente, remercia les dames. Un succulent goûter fut servi.

Les gagnantes des prix d'entrée furent Mmes W. Oliver, U. Lamoureux, F. Kaminski, A. Everton, R. F. MacDonald, L. Craig, P. Wolfe, R. Buxton, W. B. Everton et Mlle M. Murphy.

Merci à Mme G. Lamoureux et à son comité: Mmes A. Clifford, G. Torchia, E. Grégoire, C. Ziegler, A. Lambert, qui étaient en charge de cette soirée.

Dunrea

Funérailles

Le samedi 22 février eurent lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Edouard Fortier, née Filia Côté, décédée le jeudi 20 février à l'hôpital de Brandon où elle avait été conduite quelques jours auparavant.

La chère disparue, aveugle depuis plusieurs années, est morte des suites d'une opération pour tumeur cancéreuse aux intestins. Sa mort fut une surprise pour tous, car elle n'avait jamais été alitée et elle avait toujours été fidèle à l'assistance à la messe dominicale jusqu'à ces derniers temps.

Le convoi funèbre partit de la demeure de M. et Mme Armand Beauchemin où Mme Fortier demeurait avec son époux depuis près de deux ans pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 10 h.

M. l'abbé J. Bertrand, curé, fit la levée du corps et chanta également le service.

On remarquait dans le cortège, venus de l'extérieur: M. et Mme Ferdinand Bourget, Mme Jos. Gagnon, M. Wilfrid Fortier et son fils, Clément, tous de St-Boniface, M. André Fortier et ses filles, Helen et Patsy, d'Alamida, Sask., M. et Mme Eugène Fortier et leur fille, Yvonne, MM. Octave Desjardins et A. Elder et Mme Earl Pemple, tous de Waskeda, M. et Mme Fortunat Lanoie, de St-Norbert, MM. Alphonse Beaupré et J. Marchand, Allen Truscott et Mlle Doreen Fortier, de Winnipeg.

La quête fut faite par M. Arthur Paradis. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Jos. Côté, Léo Maloney, Raoul Garand, André et Gilles Fortier et Raphaël Légaré.

A l'issue du service funèbre, le cortège se reforma pour conduire la dépouille mortelle au cimetière local, lieu de l'inhumation.

La défunte était née à St-Pierre-la-Patrie, P.Q., et était âgée de 74 ans. Elle était arrivée au Manitoba avec ses parents en 1890.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fille et gendre, M. et Mme Armand Beauchemin (Irène); ses fils, Eugène, de Waskeda, et Wilfrid, qui cultive la ferme paternelle dans cette localité; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes A. Garand, de Dunrea, Georges et Henri Fortier, de Maillardville et de Seattle, Hilaire Chabot, de Rivière-la-Paix, Wilfrid Fortier, Ferdinand Bourget et Jos. Gagnon, M. Joseph et Mlle Amanda Fortier, de St-Boniface, et nombre de petits-enfants, neveux et nièces.

Le salon funéraire Clark et Leatherdale, de Brandon, était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille de la défunte remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil récent.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR ELEMENTS DE FICHIERS HORIZONTAUX EN ACIER" pour les bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver, seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 mars 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et des cahiers de charges au bureau du chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa; du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 115, Prince-William, St-Jean (N.-B.); du préposé aux achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.); de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du préposé régional aux achats, ministère des Travaux publics, case postale 488, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 21 février 1958. (70)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 25 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 4-58-TCH-Y, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 12.0 à mille 28.4, route transcanadienne, parc national Yoho (C.-B.).

On peut consulter les devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018, 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta); de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 24 février 1958. (71)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Russel, le cadet des annonceurs, maître de cérémonies de l'heure de la salade, a eu des démêlés avec la police . . .

Vendredi dernier, alors qu'il faisait des emplettes dans un magasin de St-Boniface, deux policiers à la recherche de l'individu qui avait vidé le coffre-fort d'une institution de la ville de son contenu de $700, pénétrèrent à l'intérieur de l'établissement et demandèrent à notre copain de travail de les accompagner. Ils lui firent subir un interrogatoire serré pour finalement le relâcher. Les deux policiers avaient fait un rapprochement entre la description du véritable bandit et celle de notre pauvre annonceur . . .

Les nouvellistes de CKSB ont perdu une chance unique d'interviewer un suspect derrière les barreaux.

Aujourd'hui, jour de la manne, le héros de l'aventure s'est jugé d'aller chez le barbier et de se faire raser le crâne pour éviter de nouveaux démêlés avec les autorités, car selon la police la toison du bandit et celle de Russel étaient soeurs jumelles, de là la méprise judiciaire . . .

Mais laissons là ces histoires sordides de cour de police pour revenir sur les ondes de CKSB la semaine prochaine.

Voici les heures mises de côté au réseau pour les discours des différents partis aux élections fédérales lundi: 8 h. p.m., 8 h. 30 et 8 h. 45; mercredi: 8 h. 30 p.m.; jeudi: 7 h. 30 p.m. et 7 h. 45; vendredi 10 h. p.m.

Nouvelle émission au réseau, du lundi au vendredi, à 1 h. 30 p.m. Sous la rubrique "Arc-en-ciel", vous entendrez discuter des sujets divers: "La science en pantoufles", "Vivre avec élégance", "Ce que j'ai vu aujourd'hui", "Musique et peinture", "Actualité littéraire".

Que fera-t-on des recommandations des . . .

(Suite de la première page)

Nouvelles commissions

Ce sont: la Commission royale d'enquête sur les sources d'énergie, présidée par l'avocat torontois Henry Borden, et dont les audiences ont commencé au début du mois. Son rapport final n'est pas attendu avant deux ans.

La Commission d'enquête présidée par M. Andrew Stewart, président de l'Université d'Alberta, sur l'écart des prix pratiqués au niveau du producteur et à la consommation. Les travaux de cette commission ne commenceront qu'en avril.

La Commission d'enquête, présidée par M. John Bracken, ancien leader national du parti conservateur sur la répartition des wagons couverts réservés au transport des céréales dans les Prairies. M. Bracken compte soumettre ses recommandations au Cabinet avant le 31 juillet.

Enfin, le professeur Robert F. Clark, de l'Université de la Colombie-Britannique, doit soumettre au gouvernement un rapport sur le régime de la sécurité sociale aux Etats-Unis en fonction des changements qu'il conviendrait peut-être d'apporter au programme canadien de la sécurité sociale. Son rapport est attendu l'été prochain.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 26 mars 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, WHITEWOOD (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), du bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), et au bureau de poste de Whitewood (Sask.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 février 1958. (50)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 h. de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 20 mars 1958 à l'égard du CONTRAT No 2-58-TCH-B, Infrastructure stabilisée bitumineuse, mille 29.5 à mille 51, route transcanadienne, parc national de Banff (Alta).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957 a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef de la Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); du bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta-; de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira le devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que le devis soit renvoyé en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si cette pièce n'est pas renvoyée dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 19 février 1958. (64)

St-Adolphe

Décès

M. Philippe Dufault, anciennement de 179½, rue Berry, St-Boniface, est décédé le dimanche 16 février à l'hospice Taché, à l'âge de 57 ans. Né à St-Adolphe, il fut au service d'Arctic Ice durant 19 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Aurore; un fils, Roland, de l'Aviation canadienne; quatre frères, Antoine, Adélard, Joseph et Rosaire, et trois soeurs, Mmes H. Dubé, W. McDougall et Mlle Exilda Dufault.

Le service fut chanté le jeudi 20 février en l'église de St-Adolphe. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Va-et-vient

M. Jean Gagnon, de Salem, Mass., était en visite chez ses parents de St-Adolphe pour deux semaines.

M. Fernand Leclaire est revenu enchanté d'un voyage en Floride où il rendit visite à M. et Mme Armand Leclerc.

M. Henri Leclaire est de retour d'un voyage dans l'Est où il visita son frère, le R. P. R. Leclaire, O.M.I., d'Ottawa, et ses soeur et beau-frère, M. et Mme René Tellier, de Montréal.

M. Clément Leclaire est au service de Canadian Publishers comme comptable depuis quelques semaines.

Seul un évêque assiste aux obsèques

CERIGNOLA — Un pauvre homme est décédé récemment à l'hôpital de Cerignola, Italie. Le corbillard quittait l'hôpital lorsque S. Exc. Mgr Mario Di Lieto, évêque d'Ascoli Satriano et Cerignola, y arrivait. Constatant qu'aucun ami, ni parent ne formait le convoi funèbre, le prélat suivit le corbillard jusqu'au cimetière et fut ainsi le seul à rendre les derniers honneurs au pauvre défunt.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 2 avril 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE FEDERAL, VERMILION (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Vermilion (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 17 février 1958. (49)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 6 mars 1958, à l'égard du CONTRAT No 6-58-NWT, régalage et ponceaux sur un tronçon de la route de mise en valeur depuis Fort Providence jusqu'à Rae (T.N.-O.).

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Direction de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. Stewart, Direction de la route transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); de la Direction de la route transcanadienne, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta); de M. F. A. McCall, sous-agent d'administration, Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Yellowknife (T.N.-O.).

Le ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 11 février 1958. (41)

Laurier

Tournoi de hockey

Le dimanche 23 janvier, Laurier avait son tournoi annuel de hockey, mais la température trop clémente obligea les organisateurs à discontinuer le tournoi après deux parties seulement. Dans une première partie, Laurier défit McCreary par le compte de 4 à 2. Dans une deuxième partie, Bernier sortit vainqueur sur Rorketon, 3 à 2. Les compteurs pour Laurier furent Eugène Assailly, Gilles Bouchard, Patrice Letain et Justin Assailly.

Si le temps le permait, la partie finale se jouera le dimanche soir 2 mars.

Va-et-vient

M. et Mme Valmore Desroches sont partis pour un voyage de quelques semaines à Montréal.

Décès

Les paroissiens de Laurier ont appris la mort de M. Alexandre Branconnier, ancien paroissien, qui est décédé à St-Boniface la semaine dernière.

SEMAINE SCOUTE

Nous avons eu, du 16 au 22 février, ce qu'on appelle la semaine scoute. Cette fête est annuelle, et chaque scout a l'honneur de porter son uniforme toute la semaine. Nous devons aussi mentionner les guides et les Jeannettes, deux groupements qui représentent la section des filles dans le scoutisme, les louveteaux, qui sont des petits scouts; à part ceux-là, il y a aussi les Foulards Rouges et les Routiers, qui constituent les membres les plus actifs dans le scoutisme à St-Boniface.

Les scouts, aussi bien que les autres groupements, ont leurs réunions une fois par semaine. Là, ils discutent certains problèmes, apprenant à se tirer d'affaires quand ils sont en excursion, et aussi à se conduire en hommes.

Nous pouvons certainement mentionner les noms de certains de ces jeunes qui ont tenu à porter l'uniforme pendant la semaine scoute. Ce sont: chez les scouts, Robert Prenovault et Claude Lavallée; chez les Routiers, Pierre Léveillé.

Il y a peut-être des guides et des Jeannettes qui ont porté leur habit toute la semaine. Je les félicite aussi, car elles ont maintenu l'esprit scout qui règne dans leur âme.

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont aidés à bien commencer la semaine, soit, M. le commissaire, avec ses bons souhaits, les aumôniers qui sont venus à notre petite réception après la messe dimanche, tous les Routiers qui ont aidé au service le même jour, et Mmes Druwé, Tétrault et Dubé qui ont fait un si beau travail dans la petite cuisine du local.

Un Aspirant Routier.

L'homme oisif est comme l'eau qui dort, il se corrompt.

LATENA.

Distribution des prix de catéchisme et de français aux élèves de Coderre

CODERRE — Le court programme de cette soirée comportait des numéros très simples, parce que les circonstances ne permettaient pas de donner un programme élaboré. Les nombreux auditeurs entendirent donc quelques compositions faites non par des écrivains, mais par des jeunes écoliers sans trop d'expérience dans ce métier. Les plus jeunes ont récité quelques vers. Les grandes ont égayé les parents par leurs chants. Voici l'énumération des divers points du programme:

"A petits pas" — les grades 1-5.

Récitation — Bernice C., Irène C. et Thelma W.

Composition — André Beaudette.

Récitation: "Mon petit frère" — Suzanne L.

"Chante à la joie" suivi de "Toujours sourire" — Les grandes.

Récitation: "Demain" — Un groupe.

Récitation: "Le bonheur" — Elaine Lebrun.

Composition — Jeannine Cossette.

Prix de français

Grade III: Le 1er prix fut décerné à Richard Gaucher, qui est venu de Moose Jaw écrire ses examens de français; 2e prix, L. Kinch, offert par l'Office Central Catholique, Montréal; 3e prix, Gérald Laverdière, offert par les RR. PP. Oblats du Séminaire de Chambly, P.Q.; 4e prix, Claudia Coderre, offert par M. l'abbé Clément Gagnon, d'Ottawa; 5e prix, David Wilson, offert par le R. P. Paul Desjardins, O.P., de Châteauguay, P.Q.

Grade IV: 1er prix, Jeannette Desnoyers, offert par les RR. PP. Capucins, d'Ottawa; 2e, Adèle Lebrun, offert par M. Edouard Asselin, de Montréal; 3e, Charmian Poisson, offert par les RR. PP. Jésuites, de Québec; 4e, Denise Michel, offert par M. Hector Authier, de Montréal; 5e, M. Ferrara, offert par M. l'abbé E. Tremblay, de Chicoutimi.

Grade VI: Prix décerné à Yvette Poirier.

Grade VIII: 1er prix, Marielle Beaudette, offert par les RR. PP. Jésuites, de Montréal; 2e, Elaine LeBrun, offert par les RR. PP. Montfortains, de Lauzon, P.Q.; 3e, Béatrice Bernier, offert par la Cie Desormeaux, de St-Jérôme, P.Q.

Grade X: 1er prix, Rose-Aimée Bernier, prix offert par les RR. PP. Oblats, de Winnipeg; 2e, Louise Gaucher, offert par le R. P. Ménard, O.M.I., de Montréal.

Grade XI: 1er prix, Jeannine Cossette, offert par les RR. PP. Franciscains, de Sorel, P.Q.; 2e, Alain Huel, offert par le R. P. Routhier, C.Ss.R., de Ste-Anne-de-Beaupré, P.Q.

Diplômes de français

L'A.C.F.C. donne des diplômes de français aux élèves qui passent avec succès les grades 8, 11 et 12.

Grade VIII: avec distinction — Marielle Beaudette; avec succès — Elaine LeBrun et Béatrice Bernier.

Grade XI: avec succès — Jeannine Cossette et Alain Huel.

Prix de catéchisme

Les prix de catéchisme avaient été gracieusement donnés par M. l'abbé F. Ducharme, curé. Ils ont été décernés au garçon et à la fille de chaque classe qui ont obtenu la plus haute moyenne à l'examen de Noël.

Classe primaire — Thelma Wilson et Lionel Cossette.

Grades 3, 4 et 5 — Adèle Lebrun et C. Poisson, qui se sont toutes deux classées premières; Marc Ferrara.

Cours supérieur — Jacqueline Kelly et Richard Bourget.

Çà et là

Mmes Philomène Perras, de Montmartre, et O. Veilleux, de Glenavon, passèrent deux semaines en visite chez leurs soeurs, Mmes B. Perras et Armand Desnoyers.

Les recettes de notre bazar en faveur des oeuvres de charité: Ste-Enfance, Croix-Rouge, etc., se sont chiffrées à $144.11.

Merci à tous ceux qui ont donné des articles: parents des élèves, Mère Supérieure de Gravelbourg, Mère Supérieure de Shippegan, N.-B., et les religieuses de Coderre.

Merci à ceux qui y ont pris part. C'était très encourageant de constater le merveilleux esprit de coopération.

Merci aux élèves du cours supérieur qui étaient en charge des différents comités. Chacun s'est bien acquitté de sa tâche.

Albertville

Partie de cartes

Le dimanche 16 février, la partie de cartes organisée par les enfants de Marie et le club Community a été un succès, malgré la température inclémente.

Mme Lucille Wilkins fut favorisée du prix d'entrée (billet de $5.00). Les prix de cartes furent gagnés par Mlles Emilia Rapin et Marguerite Brûlé, MM. Eugène Hébert et Gérald Painchaud.

M. et Mme Adrien Brassard, costumés en St-Valentin, dirigèrent la veillée.

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Brûlé sont partis pour un voyage en Floride.

M. et Mme André Brûlé sont allés demeurer à Sault-Ste-Marie, Ont., où M. Brûlé a trouvé un emploi. MM. Emile Carrier et Maurice Lavoie sont aussi partis travailler avec M. Brûlé.

Mme Emilienne Piché et ses fille et gendre, d'Edmonton, étaient de passage à Albertville, en fin de semaine.

Mme Philippe Lavoie (Clara Goulet), soeur de Mmes Léda Leduc, Adeline Corriveau et Marguerite Beauchêne, est décédée à Edmonton. Mmes Leduc et Beauchêne sont allées assister aux funérailles.

M. et Mme Ephrem Dion déménageront à Prince-Albert, ayant vendu leur magasin à M. et Mme Albert Rapin.

M. et Mme Noël Bolduc sont partis pour un voyage en Colombie-Britannique.

M. Tom Carrier est allé travailler à Hudson Bay.

M. Philippe Carrier a trouvé un emploi à Uranium City.

Malades

MM. René Brûlé et Damien Gignac sont revenus de l'hôpital.

Mme Joseph Beaudoin est patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Forget

Bonspiel

Quatorze équipes prirent part au bonspiel local. L'équipe de M. J.-L. Coderre avec Mme M. Dechef et MM. A. Dechef et M. Decheel, a gagné le grand prix avec 8 victoires et 1 défaite. L'équipe de M. Roger Blain avec 8 victoires et 2 défaites s'est placée seconde.

Voici les résultats du 1er concours: 1ère, équipe J.-L. Coderre; 2e, équipe Andy Verbeen; 3e, équipe Henry Guillemin; 4e, équipe Charles Gheyssens.

2e concours: 1ère, équipe Armand Guillemin; 2e, équipe Roger Blain; 3e, équipe Andy Verbeen; 3e, équipe Henry Guillemin.

3e concours: 1ère, équipe Roger Blain; 2e, équipe B. Brems; 3e, équipe M. Hall; 4e, équipe L. Richaud.

4e concours: 1ère, équipe J.-L. Coderre; 2e, équipe C. Osborne; 3e, équipe V. Neal; 4e, équipe M. Hall.

Willow-Bunch

Assemblée annuelle

Le mardi 11 février, au théâtre Palace, eut lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de Willow-Bunch. Tous les rapports de l'année furent entendus. Le soir, un souper de fèves au lard fut servi par les dames auxiliaires de la Coopérative. M. l'abbé Paul Boudreau, curé de Maple Creek, adressa la parole.

Durant la soirée, un programme récréatif fut présenté par des jeunes du village. Merci beaucoup à tous ceux et celles qui y prirent part.

Va-et-vient

Sont allés au mariage de M. Gilles Granger avec Mlle Patricia-Marie Main à Claybank, le samedi 15 février: M. Irénée Granger, père du marié, et ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Roland, Guy, Gabrielle et Bernadette, MM. et Mmes Léonard Bourdages, Charles Mathieu et Roch Granger.

Mme N. Durand et ses fils, Henri et Maurice, sont allés à Régina, dernièrement, rendre visite à leur époux et père patient à l'hôpital depuis plusieurs semaines. Ils visitèrent également leur fille et soeur, Mme McDougall. Mme Durand se rendit à Radville passer quelques jours chez ses autres enfants.

M. et Mme Henri Audette, de Lisieux, sont venus voir leurs parents et amis, le jeudi 13 février.

Mme Betsy Carruthers était en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Donat Joyal, le dimanche 16 février.

Mlle Antoinette Martin, de Gravelbourg, est venue rendre visite à ses parents et amis, dernièrement.

M. Joseph Bruneau, Mme Antonio Fiset et sa fille, Doris, et Mme Rivard allèrent à Moose Jaw, le jeudi 13 février, pour affaires.

M. et Mme Ovila Lespérance, accompagnés de MM. Simon et Adrien Beausoleil, allèrent à Moose Jaw, le jeudi 13 février, pour affaires. Ils rendirent visite à Mme Simon Beausoleil, patiente à l'hôpital depuis quelques semaines.

M. et Mme Robert Philippon sont allés à Régina, dernièrement, chercher leur fils, Gérald, qui fut patient à l'hôpital durant quelques semaines.

Récemment les Frères des Ecoles Chrétiennes de Willow-Bunch étaient heureux de recevoir leur nouveau provincial, le R. F. Arsène, supérieur de la nouvelle province d'Ottawa. Le dimanche 16 février, il a rendu visite à S. Exc. Mgr A. Decosse et au collège Mathieu de Gravelbourg.

Nous souhaitons au cher frère provincial un fécond apostolat et un grand développement des maisons placées sous son obédience.

Çà et là

M. l'abbé Lucien Poulin, nouveau curé de Lisieux, était de passage au presbytère, le jeudi 20 février, ainsi que M. l'abbé J. Lukas, de Fife Lake.

M. Lionel Ruest, de Frenchville, est venu conduire son frère, M. l'abbé Marcellin Ruest, à Willow-Bunch, le vendredi 21 février. M. l'abbé Ruest était allé passer quelques semaines de repos chez ses parents de Ponteix.

M. et Mme Marcel Mondor et Sylvio Sylvestre sont allés assister à une assemblée coopérative tenue à Régina dernièrement.

M. et Mme Albert Roy conduisirent M. et Mme Bloom à Moose Jaw, dernièrement. M. et Mme Bloom prirent ensuite le train pour Vancouver, après avoir passé quelques semaines à visiter leurs parents, M. et Mme Amédée Roy, ainsi que des amis.

Sont allés à Régina, la semaine dernière: M. Roméo Rodrigue, pour examens médicaux; M. et Mme Willie Bonneau, voir leur fille, Carol, qui a subi une opération d'amygdale; MM. Henri, Maurice et Alphonse Durand et Mme Edouard Dionne, voir leur père, M. Napoléon Durand, patient à l'hôpital depuis plusieurs semaines; MM. et Mmes Dollard et Paul-Emile Piché, voir leur mère, Mme Paul Piché, qui a subi une opération le 17 février.

M. Gaston Duperreault est parti pour Vancouver, la semaine dernière, visiter son père, M. Joseph Duperreault, patient à l'hôpital.

Malades

Firent un séjour à l'hôpital local: Mmes Marcel Dionne, Philippe Cayer, et Thorlang.

M. Raoul Caron est patient à l'hôpital de Coronach depuis quelques semaines.

Mme Georges Martin est revenue la semaine dernière de l'hôpital de Moose Jaw où elle fut patiente durant quelques semaines.

M. Edgar Bonneau est actuellement patient à l'hôpital local. Ses enfants, Joseph, de Régina, et Mme Joseph Ryan (Doris), d'Ontario, sont arrivés récemment pour passer quelques jours chez leur mère, Mme E. Bonneau. M. et Mme Henri Audette, de Lisieux, beau-frère et soeur de Mme Bonneau, sont venus lui rendre visite dernièrement.

M. François Rodrigue étant patient à l'hôpital d'Assiniboia, son épouse est allée passer quelques jours chez son fils, M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor.

La hiérarchie, selon l'Annuaire pontifical

ROME — L'Annuaire pontifical 1958, sorti de presse le 18 janvier, indique que le Collège des cardinaux compte actuellement 57 membres, qu'il y a 10 patriarches résidentiels et 5 patriarches titulaires, 308 métropolitains résidentiels, 42 archevêques non métropolitains, 1,267 évêques résidentiels, 882 archevêques et évêques titulaires, 84 abbés et prélats "nullius", 12 administrateurs apostoliques "ad nutum Sanctae Sedis", 19 prélats de rite oriental avec juridiction personnelle et territoriale, 213 vicariats apostoliques, 117 préfectures apostoliques et 7 missions et districts "sui iuris".



Le capitaine Donald F. Kelly, aumônier dans la flotte sous-marine de l'Atlantique, fut le premier prêtre catholique à célébrer la sainte messe dans un sous-marin atomique. Cette messe fut célébrée sur le U.S.A. Seawolf et environ 50 officiers et marins assistaient. (NC)

Le problème de la télévision dans les Instituts d'éducation

CITE DU VATICAN — Le problème de la télévision dans les communautés religieuses et dans leurs Instituts d'éducation a été amplement traité dans une publication de Mgr Francesco Tinello, de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités. Mgr Tinello limite son jugement seulement aux communautés religieuses féminines et aux Instituts d'éducation qui en dépendent, en rappelant qu'en ce qui concerne les prêtres réguliers et séculiers le problème a déjà été résolu par la lettre de la Congrégation des Religieux en date du 6 août 1957.

L'avis exprimé par Mgr Tinello au sujet de l'utilisation de la télévision dans les communautés religieuses féminines est négatif; en revanche, il est affirmatif, avec les justes réserves de prudence, pour les Instituts d'éducation. Les motifs qui ont induit à une conlusion négative au sujet de la télévision dans les communautés religieuses sont divers: tout d'abord, parce que dans l'état actuel des choses il ne semble pas que les Soeurs aient beaucoup à apprendre des programmes de télévision, tout au moins en ce qui concerne leur "mission spécifique". Ensuite parce que la télévision, avec ses spectacles de haute couture, de films et autres, s'est ajoutée aux moyens techniques de diffusion existant déjà qui exaspèrent l'esprit matérialiste d'aujourd'hui. Enfin, en ce qui concerne l'aspect récréatif, Mgr Tinello conclut que tous les programmes de télévision ne demeurent pas dans les limites de la bienséance et de la morale chrétienne.

Au sujet de l'introduction de la télévision dans les Instituts d'éducation dépendant des communautés religieuses féminines, Mgr Tinello est d'avis de ne pas l'exclure, mais il est nécessaire que son usage soit réglé par de sages dispositions, afin que les avantages que l'on poursuit ne se trouvent pas annulés par les nombreux inconvénients qu'il peut présenter.

Val Marie

Baptêmes

Le 2 janvier: Muriel-Marie, fille d'André Dumont et d'Helen Laturnus, née le 30 décembre 1957. Parrain et marraine, Lionel Lemire et Dorothy Laturnus.

Le 12 janvier: Louisa-Elisabeth-Reine, fille de Lucien Clément et de Rita Gagnon, née le 2 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Orphile Legault.

Le 18 janvier: Laurianne-Céleste, fille de Lavern Lizée et de Sylvia Dumonceaux, née le 11 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ervin Carlier.

Le 24 janvier: Joseph-Paul-Georges, fils de Fernand Nadeau et de Germaine Audet, né le 23 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Audet.

Parties de cartes

La première partie de cartes de la saison organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique eut une bonne assistance et remporta un vrai succès. Grand merci à toutes les organisatrices.

Le 9 février eut lieu la deuxième partie de cartes organisée par les dames aux initiales A, B et C. Les gagnants aux cartes furent Mmes Albert Pinel et C. Wanlin, M. Lionel Lemire et M. l'abbé O. Lemay, curé. Il y eut aussi plusieurs prix de bingo. Les deux grosses boîtes d'épiceries furent gagnées par M. le curé et M. Roland Denis. La soirée se termina par un succulent goûter.

Election

Le 9 février eut lieu l'élection des marguilliers. Les élus sont: MM. Yves Briand, Prosper Pinel et Robert Lemire.

La St-Valentin

Le 14 février, jour de la St-Valentin, M. et Mme C. Wanlin, aidés de M. et Mme Prosper Pinel, organisèrent une soirée à leur demeure en l'honneur des servants de messe, Raymond Anderson, Arthur et Philippe Pinel, et de deux anciens, Emile Bergeron et André Legault. Ces jeunes, accompagnés de leurs amis, jouèrent aux cartes et au bingo. Les gagnants aux cartes furent Mme Prosper Pinel, Mlle Adèle Ronceray, MM. Arthur Pinel et Emile Bergeron. On distribua plusieurs prix de bingo et il y eut du beau chant. Le tout se termina par un bon goûter.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES

(Commission House Prices)

25 février 1958

BEURRE

Crémerie	.61¼

Prix moyens payés par les commerçants de gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.30
Grade A moyens	.24-.25
Grade A petits	.15-.16
Grade B	.20-.21
Grade C	.13-.14

VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées — prix payés aux producteurs — délivrées à Winnipeg, moins coût de boucherie si nécessaire:

Grade A:	
5 livres et au-dessus	.25
4-5 livres	.22
au dessous de 4 livres	.18
Grade B:	
5 livres et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
au-dessous de 4 livres	.14
Grade C:	
4-5 livres	.10-.12
au dessous de 4 livres	.07-.09

POULETS EN VIE

Au-dessus de 6 livres	.24-.25
5-6 livres	.22-.23
4-5 livres	.18-.20
Poulets pour frire	.22
Au-dessous de 4 livres	.15-.16

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
Bons	$20.50-$21.50
Moyens	18.50- 20.00
Ordinaires	14.00- 17.50
Génisses:	
Bonnes	$19.50-$20.00
Moyennes	17.00-19.00
Ordinaires	10.00- 16.00
Vaches:	
Bonnes	$16.00-$16.50
Moyennes	14.50- 15.50
"Canners" et "Cutters"	11.00- 13.30
Veaux de boucherie:	
De choix	$29.00-$32.00
Bons	29.00- 32.00
Moyens	24.00- 28.00
Ordinaires	16.00- 23.00
Taureaux:	
Bons	$16.00-$17.00
Ordinaires	10.00- 15.00
Porcs:	
Grade A	$29.00-$30.00
Truies	17.00- 20.00
Moutons:	
Bons	$21.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77	77	77	77.2	77.2
C.W. no 3	69	69	69	69.2	69.2
Fourrage no 1	66.6	66.4	66.4	66.6	66.6
Fourrage no 2	63.6	63.4	63.4	63.6	63.6
Fourrage no 3	60.6	60.4	60.4	60.6	60.6
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	116	116	116	116	116
C.W. no 3 6 rangs	111	111	111	111	111
Fourrage no 1	89	89.2	89.2	89.2	89.2
Fourrage no 2	88	88.2	88.2	88.2	88.2
Fourrage no 3	84	84.2	84.2	84.2	84.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	100	102⅛	101⅜	102	103.4
C.W. no 3	95	96⅞	96⅛	96.6	98.2
C.W. 2 (Tough)	96.4	98⅝	97⅞	98.4	100
C.W. no 4	83⅛	84⅞	86⅛	86.6	88⅛
Ergot	81⅛	82⅞	84⅛	84.6	86⅛
Sur voie net	100	101⅞	101⅛	101.6	103.2
AVOINE —					
Mai	69⅝	69⅝	69.6	69⅞	69⅞
Juillet	68⅞	68.4	68⅞	69	69⅛
Octobre	68⅛	68.2	68.4	68⅝	68.6
ORGE —					
Mai	91	91⅛	91.2	91.2	91.2
Juillet	91	91⅛	91.2	91	91⅛
Octobre	90.4	90.6	90.6	90.6	91
LIN —					
Mai	304.6	304.4	307	305.2	304.2
Juillet	302	301.4	302.6	300.2	300
Octobre	284.6	282.4	282.6	279⅝	281
SEIGLE —					
Mai	103⅛	104⅛	104⅛	104.6	106⅛
Juillet	103⅛	104.6	103.6	103.6	104.6
Octobre	105⅛	106⅝	105.6	106⅛	106.4

Conférence démocratique sur l'éducation canadienne

(Suite de la première page)

4. Afin de pouvoir mieux collaborer à l'unité de ce pays bilingue;

5. Afin de pouvoir manier une clé qui ouvre la porte à l'appréciation d'une autre culture.

Ces raisons justifièrent la prise de position, mais l'on sentait qu'une conviction bien mûrie poussait les congressistes . . . qui passèrent outre à toute objection d'ordre pratique.

Et cela s'est produit malgré l'absence officielle de la province de Québec!

Dans chacune des huit commissions, curriculum, instituteurs, finances, édifices, etc., les délégués ont émis des petites thèses de ce genre, thèses qui garantissent que le rapport compréhensif de la conférence sera précieux, autant par ses "bijoux" populaires que par les interventions des experts.

Le rôle de l'élément populaire explique peut-être le désappointement de ceux qui auraient aimé contempler une série bien logique de résolutions et lire une série de rapports "scientifiques".

Que voulez-vous faire, quand les contribuables se mettent à discuter de l'éducation des "leurs", en tout et partout dans "leurs écoles" par "leurs" éducateurs avec "leur" argent?

* * *

Résolutions de la conférence

OTTAWA — Voici le texte intégral du rapport du comité des résolutions de la conférence canadienne sur l'éducation:

1 — Vu que, de toute urgence, il faut aux étudiants une aide plus complète, plus uniforme et plus étendue, sous la juridiction provinciale ou universitaire, cette conférence prie les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que l'industrie, les affaires et autres organismes de pourvoir les fonds nécessaires à un programme adéquat d'aide aux étudiants.

2 — Vu que les universités, pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités nationales, doivent bénéficier d'un appui financier beaucoup plus considérable dans le domaine de la recherche scientifique et de la formation post-universitaire connexe, cette conférence recommande au Conseil Privé du Canada de nommer un comité national devant comprendre, entre autres, des représentants des sciences physiques, du génie et des sciences humaines, représentants qui soient au courant des besoins fondamentaux de recherche des universités canadiennes, pour étudier:

a) L'élaboration d'une politique nationale en vue de la promotion de la recherche de base;

b) Les meilleurs moyens de soutenir cette recherche, particulièrement dans les universités.

3 — Que cette conférence exprime officiellement son intérêt et sa préoccupation à l'égard de l'élaboration d'un programme approprié de recherche dans les sciences sociales, les humanités et le droit, et que le Conseil des arts soit prié de fournir des fonds suffisants à cette fin.

4 — Que les ministères de l'Education soient priés d'accroître leurs services d'éducation technologique.

5 — Que tous les organismes d'éducation soient priés de fournir des renseignements plus précis aux parents, aux enfants et à la communauté en général au sujet des occasions d'éducation post-collégiales et des moyens d'assistance aux étudiants doués.

6 — Vu que, de toute urgence, il faut encourager la recherche fondamentale et former le personnel universitaire nécessaire aux besoins futurs, par le moyen d'études post-universitaires, les universités canadiennes considèrent la possibilité de former, dans les universités, des "instituts de recherche" supportés en entier ou en partie par des octrois fédéraux.

Octrois annuels demandés

7 — Que des représentations soient faites aux autorités appropriées aux fins d'obtenir que des octrois fédéraux annuels aux universités et aux collèges soient accordés d'une façon plus réaliste et plus équitable et en tenant compte de la proportion croissante des inscriptions des étudiants par rapport à la population totale et de l'augmentation du coût par étudiant.

8 — Qu'on fournisse à tous les enfants handicapés l'occasion de développer au maximum leurs talents, et que les ministères de l'Education, à travers le Canada, soient priés de fournir aux enfants de cette catégorie des services de recherche, d'éducation et de placement appropriés, et que, de plus, les ministères de l'Education, en collaborant avec les organismes municipaux et bénévoles appropriés, dressent un registre permanent de ces enfants handicapés de façon à faire le plus grand usage possible des services mis à leur disposition.

9 — Vu que, de l'avis général des délégués à la conférence, on doit constamment s'efforcer de maintenir l'esprit de cette conférence qui soumet les grands problèmes de l'éducation à des personnes qui représentent de si grands secteurs de notre vie nationale et qui unit ces personnes dans la poursuite de la cause commune de promouvoir l'éducation au Canada, qu'il soit par conséquent résolu:

a) que les cadres actuels de la conférence soient maintenus pour compléter le travail de cette conférence;

b) que les résolutions de la conférence soient communiquées aux autorités et aux associations appropriées — et qu'on fasse le nécessaire pour qu'elles soient mises en oeuvre;

c) que les comités d'organisation et de direction prennent, le plus tôt possible, les mesures nécessaires pour que se poursuive le travail de cette conférence, étant bien entendu que ses efforts ne fassent pas double emploi avec les organismes actuels d'éducation.

10 — Qu'il se donne au Canada plus de cours de formation d'instituteurs afin de suppléer aux besoins de l'éducation spécialisée.

11 — Vu que les octrois fédéraux de formation professionnelle et les programmes de formation antérieurs ont créé un précédent, en vertu duquel les gouvernements fédéral et provinciaux ont reconnu leur responsabilité à l'égard de la formation professionnelle des adultes handicapés, et vu qu'on trouve nécessaire que des mesures équivalentes soient prises en vue de la formation des enfants handicapés, il est résolu que soit élaboré un programme applicable à la formation et à l'éducation des enfants et équivalent aux octrois fédéraux de la formation professionnelle.

12 — Que les commissions scolaires et les ministères de l'Education soient priés de considérer l'aménagement des terrains scolaires comme partie intégrante de l'agencement des immeubles scolaires et qu'ils prient les architectes de comprendre, dans leurs plans des nouvelles écoles ou des agrandissements, l'embellissement des terrains.

Pour les loisirs

13 — Vu que, en raison de notre société en évolution constante, les Canadiens disposent de plus de temps libre, et que, les locaux nécessaires à l'activité culturelle et récréative sont restreints, cette conférence recommande un usage maximum des immeubles scolaires en dehors des heures de classe.

14 — Vu que la télévision est un puissant moyen de communication, et que, prochainement, elle deviendra sûrement un important instrument dans les classes, qu'il soit résolu qu'on fasse de nombreuses expériences d'enseignement par la télévision à l'échelon local, provincial et national.

15 — Vu qu'il existe une grande divergence dans les normes actuelles de l'éducation élémentaire et secondaire de par le Canada, divergences reposant surtout sur la faculté de payer; que le gouvernement fédéral soit prié d'augmenter considérablement les versements aux provinces, de sorte que celles-ci puissent disposer des fonds nécessaires à l'établissement d'une norme fondamentale en matière d'éducation.

16 — Vu qu'il existe une grande divergence dans les moyens à la disposition des autorités locales pour fournir l'éducation de base; que les provinces soient priées d'adopter un système d'octrois d'uniformisation propre à fournir des chances égales de s'instruire.

Statistiques uniformes

17 — Que les provinces adoptent un système uniforme de statistiques scolaires et que ces données soient mises à la disposition du bureau fédéral de la statistique.

18 — Qu'une requête soit soumise au gouvernement fédéral à l'effet de pourvoir à des octrois spéciaux, tant à l'égard des dépenses d'immobilisation qu'à l'égard des frais d'opération, pour une plus grande expansion des instituts de technologie à l'échelon de l'éducation post-secondaire.

19 — Que l'on reconnaisse le rôle du foyer dans l'éducation des enfants d'âge scolaire.

Taxes et instituteurs

20 — De l'avis de cette conférence, le fardeau des taxes immobilières pour l'éducation a atteint un niveau au-delà duquel de nouveaux impôts de cette nature deviendraient déraisonnables et, par conséquent, il faut trouver d'autres sources de revenu pour fins d'éducation.

21 — Que les instituteurs qualifiés se soucient de consolider leur position au rang d'une véritable profession exigeant des standards minimums élevés d'admission à la profession et voient eux-mêmes à l'élaboration, de même qu'à l'application, de règlements concernant l'admission à la certification, et que cette résolution soit référée aux associations d'instituteurs et aux gouvernements provinciaux.

22 — Que les candidats au professorat doivent avoir complété leur cours supérieur (senior matriculation) ou l'équivalent, et que la préparation professionnelle requise soit immédiatement établie à un minimum de deux années additionnelles, ayant en vue l'adoption prochaine d'un minimum de quatre années d'études académiques et professionnelles, et que les certificats ou diplômes permanents d'enseignement ne soient accordés qu'aux personnes qui ont rempli ces conditions.

23 — Vu que la structure des salaires du professorat n'est pas à un niveau assez élevé pour concurrencer avec succès les autres professions, que soient établis des niveaux de salaire qui permettent aux instituteurs d'obtenir une rémunération égale à celle que reçoivent les personnes à qualifications égales dans d'autres professions.

24 — Vu que les enfants, dans les régions rurales, ont droit aux mêmes normes d'éducation que les enfants des centres urbains; qu'il soit résolu que, le cas échéant, on prenne les dispositions nécessaires pour fournir aux écoles rurales des instituteurs qualifiés, par le versement d'un boni ou autre forme de compensation additionnelle.

Conseil de recherche

25 — Qu'on prenne immédiatement les mesures voulues pour créer un conseil canadien de recherche en matière d'éducation dont les fonctions comprendraient, entre autres, le maintien d'un registre et la publication d'un journal.

26 — Que les autorités locales, provinciales et fédérales soient priées d'accorder un appui efficace à l'établissement et au développement de bibliothèques dans les écoles, collèges et universités, et de promouvoir l'expansion des services de bibliothèques publiques dans tous les centres ruraux et urbains du Canada.

27 — Vu que les délibérations de cette conférence soulignent le besoin d'une forte augmentation de l'appui financier de l'éducation pour que le Canada puisse maintenir et relever le niveau des normes d'éducation pour tous les enfants canadiens, pour faire disparaître les inégalités dans les moyens d'éducation actuels et pour assurer le plein développement des ressources humaines et matérielles du Canada; que les gouvernements fédéral et provinciaux prennent immédiatement les mesures nécessaires pour tracer conjointement un plan pourvoyant à la forte augmentation requise.

28 — Qu'on organise des cours d'étude spéciaux pour ceux qui ne bénéficient pas ou qui ne peuvent pas bénéficier du programme des écoles techniques.

29 — Que l'on prenne les mesures nécessaires en vue de permettre aux adultes, désireux de se perfectionner, de parfaire leur instruction.

Etude des deux langues

30 — Que toutes les autorités scolaires provinciales mettent au programme l'étude du français (ou de l'anglais, dans les écoles de langue française) dans les classes élémentaires, au plus bas âge possible.

31 — Vu que l'augmentation rapide de l'inscription des élèves a mis temporairement en vedette la quantité, quelquefois au détriment de la qualité, des instituteurs dans les classes canadiennes, et vu que ce fait a abaissé le niveau général des normes d'enseignement dans plusieurs secteurs du pays; que les ministères de l'Education, les organismes d'instituteurs, les syndics, The Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation et tous les autres organismes participant à cette conférence fassent tout en leur possible pour remettre en vedette la qualité, de sorte que tous les enfants du Canada puissent bénéficier des services d'instituteurs pleinement qualifiés.

32 — Les délégués assemblés ici expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation et à la préparation de cette conférence, aux membres de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi qu'à tous ceux qui ont fourni leur appui pécuniaire ou personnel.

Lorsqu'il est difficile d'allumer un feu dans des poêles à charbon ou à bois, des morceaux de papier ciré placés avec le papier et les copeaux règleront d'habitude le problème. Il ne faut jamais répandre de pétrole dans le poêle avant ou après avoir mis le feu avec une allumette.

Réunion de la section 6 de l'A.F.C.I.S., le 15 février dernier, à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — M. l'abbé A. Marchildon présida l'assemblée à la demande de l'ancienne présidente, Soeur Thérèse du Sacré-Coeur, qui a été transférée à la section 5.

Il expliqua que le but principal de la réunion était de reconstituer le comité de la section.

Les nominations furent ouvertes. Sur proposition de Soeur Thérèse, secondée par Soeur Jeanne, Soeur Claire de Ste-Marie, de Marcelin, fut élue présidente par acclamation.

Soeur Aimé, d'Albertville, proposa Soeur Jean-Laurent comme vice-présidente. Soeur Marie du Précieux-Sang seconda.

M. l'abbé A. Marchildon proposa Mlle Antoinette Houle comme secrétaire-trésorière. Soeur Thérèse approuva la motion.

Soeur Rose-Marie fut proposée comme conseillère par Soeur Thérèse, secondée par Soeur Lucie de Ste-Marie.

Soeur St-Thomas proposa un Frère du Sacré-Coeur, professeur de littérature, comme 2e conseiller. Elle fut secondée par Soeur Lucie de Ste-Marie.

Suivit une discussion sur le festival, le concours oratoire et le sou de l'écolier.

Il fut proposé par Soeur Marie du Précieux-Sang que le procès-verbal de la présente réunion soit polycopié et envoyé aux membres de la section 6, au journal et à CFNS. Soeur St-Thomas seconda cette proposition.

La date de la prochaine réunion fut fixée au samedi 8 mars, à 2 h. p.m., à l'Académie de la Présentation, à Prince-Albert.

Les sujets suivants furent mis à l'agenda pour étude: concours oratoire, sou de l'écolier et résolutions au Comité de l'Enseignement français.

(Communiqué)

• • •

Ligue Catholique

Le 12 février, la branche française de la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle chez Mme Jules Forseille. Dix membres étaient présents.

Mme H. Dansereau, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue et donna le rapport financier du banquet qui avait été servi au profit des "curlers" le 4 février.

Au Club Canadien

La soirée de la St-Valentin qui eut lieu le 16 février à la salle du Club Canadien rapporta un résultat assez satisfaisant, malgré la température très froide qui sévissait depuis une semaine.

Un certain nombre des paroisses avoisinantes, y compris Vonda, Prud'homme, Domremy, Debden et St-Louis, ont rapporté des prix et passé une agréable soirée.

Les prix de cartes furent gagnés comme suit: Mme A.-L. Pagé, Mlle Zénia Cembrowski, M. Paul Grimard, de Prud'homme. Le prix d'entrée alla à Mlle Marie Hamoline, de Domremy, tandis que Mme A. Trudeau, sous le pseudonyme de Mme Babylone, décrochait le prix pour le costume le plus original et reçut les félicitations de l'animateur de cette soirée, M. J.-B. Gaudet, vice-président.

Au bingo, les heureux gagnants furent MM. Louis Lamontagne, Noël Magnin, de St-Louis, Georges Haudegand, de Vonda, E. Guillet et W. Charpentier (2), Mlles Jeannine Lamontagne et Léona Lajeunesse, de Debden, Mmes Juliette Lefaivre et Albert Pagé.

Un succulent goûter fut servi par Mmes A. Trudeau, Pagé et A. Guillet.

Concours oratoire

Mlle Florence La Faiver, de Prince-Albert, a mérité le premier prix du concours oratoire annuel de l'Académie de la Présentation de Marie. Elle avait choisi pour thème de son discours: "Story of South Africa". M. R. B. Gould, surintendant des écoles, était le juge des discours donnés par les élèves du grade XII à l'Académie.

Les autres gagnantes furent Mlles Marie-Anne Ward, "The Liberal Party", et Vivianne Labrecque, "The St. Lawrence Seaway Project". Mlle Zioba reçut une mention honorable pour son discours "Democracy".

Le "Oratory Shield" sera présenté à Mlle La Faiver, au cours des cérémonies de graduation au mois de mai prochain.

Une nouvelle gare

Enfin, Prince-Albert aura sa gare-union, désirée depuis au moins 10 ans. La grande nouvelle fut confirmée le 20 février par les autorités du département des chemins de fer nationaux. Cette gare sera construite en béton armé à deux étages, avec un sous-sol, et mesurera 80 x 50 pieds. Les bureaux de la division seront au 2e étage. Une aile d'un étage mesurant 125 pieds sera ajoutée à l'est pour fins d'entreposage des marchandises. Les plans sont en cours de préparation.

Non seulement, une gare-union, mais aussi un nouveau pont sur la rivière Saskatchewan-nord sera construit. D'autres sondages seront nécessaires afin de déterminer où se trouve l'endroit le plus propice à la construction de ce nouveau pont.

Concours d'épargne

Le concours d'épargne à la Caisse St-Jean-Baptiste de Prince-Albert continue toujours.

Mme Georges Blain, de 407-18e rue ouest, a été la gagnante du tirage pour le mois de décembre.

Tous les Canadiens français de la région de Prince-Albert sont éligibles à ce concours. Un prix de $5.00 est tiré au sort chaque mois. Chaque action ou part sociale payée à la caisse donne droit à un billet. Le tirage se fait lors de l'assemblée mensuelle du directorat.

L'actif de la caisse dépasse $8,000. Le but est d'atteindre $100,000 le plus tôt possible, afin d'introduire le service des chèques.

La Caisse Populaire est votre amie, elle favorise l'épargne et vous fournit une source de crédit à bon compte quand vous en avez besoin.

Avis important

L'assemblée annuelle de la "Saskatchewan Credit Union League" aura lieu les 11 et 12 mars à Saskatoon.

Toutes les Caisses Populaires à majorité canadienne-française sont fortement encouragées à y envoyer un ou deux délégués. Il y va de notre intérêt. Si toutes nos caisses étaient représentées, nous pourrions exercer une influence prépondérante dans les décisions de la convention.

(Communiqué)

Périgord

Va-et-vient

Mlle Françoise Desroches, institutrice à l'école de St-Front, et ses deux soeurs, Linda et Carol, étaient en visite chez leurs parents pour la fin de semaine.

Mlle Florence Fortin, garde-malade à l'hôpital de Tisdale, est de passage chez ses parents, M. et Mme Emile Fortin.

Mlle Juliette Côté, garde-malade à l'hôpital de North Battleford, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Adrien Côté.

M. et Mme Eugène Leblanc, de Zenon Park, étaient en visite chez M. et Mme Edouard Bernier, le dimanche 16 février.

M. Claude Marquette est de retour dans la paroisse, après avoir été employé près d'Edmonton depuis quelque temps.

M. Frank Lecorre est revenu chez lui, après avoir passé une semaine à Régina pour affaires.

M. et Mme Albert Comeault, de Calgary, visitaient leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Rosario Lemaire, dernièrement.

Le R. P. A. Massé, P.S.M., de St-Front, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

M. Ronald Choquette est parti il y a quelques temps pour Cormorant, Man., où il est employé pour le reste de l'hiver.

M. et Mme Gérard Leblanc et leur famille, de Zenon Park, M. et Mme Allen Shuster, de Markinch, et M. Hervé Choquette, de Kelvington, étaient en visite chez M. et Mme Albert Choquette, à l'occasion de leur anniversaire de mariage du dimanche 16 février.

Mlle Marie Senez est partie visiter ses parents à St-Front.

Mme Donat Plante est de retour chez elle, après avoir passé quelques jours à l'hôpital de Kelvington où elle a subi une légère opération.

Mme Béatrice Lecorre est revenue chez elle, après avoir visité son frère, M. Arthur Gravel, de Delmas.

Funérailles de M. E. Hamel à Marcelin, le 18 février

MARCELIN — Le vendredi 14 février s'éteignait à l'hôpital de Shellbrook M. Ernest Hamel, âgé de 77 ans.

Le service fut chanté le mardi 18 février par M. l'abbé L. Forget, curé, assisté de M. l'abbé J.-A. St-Pierre et du R. P. G. Ménard, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

L'église était remplie de parents et de paroissiens venus rendre un dernier hommage à ce bon et vaillant pionnier et offrir leurs humbles prières pour le repos de son âme.

Le deuil était conduit par M. Alexandre Lagimodière. Les porteurs étaient MM. Henri et Adéodat Desjardins, Hervé Dagenais, Alphonse, Ernest et Mathias Sarazin, tous cousins du défunt. L'inhumation se fit au cimetière de Marcelin.

M. Hamel est né à St-Janvier, P.Q., et vint s'établir en 1905 à Simpson, Sask. En 1916, il épousa Mlle Valentine Labrosse, de Marcelin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Paul, à l'hôpital Ste-Croix de Spirit River, Alta; Armand, marié à Madeleine Smith, d'Okotoks, Alta; Wilfrid, marié à Marjorie Johnson, de Dahinda, Sask., et Maurice, marié à Frances Harrower, de North Kamloops, C.-B.; six filles, les Rév. Srs. Marie de Lorette et Anne-Eugénie, des Soeurs de la Présentation de Marie, de Duck Lake, St-Ernest (Eugénie), missionnaire à Fort Georges, P.Q., et Dorothée de Marie (Dorothée), d'Ottawa, des Soeurs Grises de la Croix; Mme Kléber Morel (Cécile), de Three Hills, Alta, et Simonne, de Meadow Lake, Sask.; une soeur, Mme Georgiana Lamothe, de Montréal; six belles-soeurs, Mme Odilon Laprairie, de Saskatoon, les Rév. Srs Ste-Croix, Soeur Grise, d'Ottawa, St-Raymond de Pennafort, de Prince-Albert, et Ste-Roseline, de la Présentation de Marie, St-Lazare, Man., Armand Labrosse, de Calgary, et Mme Zéphirina Hamel, de Montréal, et deux beaux-frères, MM. Josephus et Armand Labrosse, de Calgary, ainsi que sept petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Sont venus assister aux funérailles: M. Josephus Labrosse, Mme Armand Labrosse, M. et Mme Eugène Labrosse et M. O.-Ernest Laprairie, tous de Calgary, Mme Harold Stensrud et Mme O. Laprairie, de Saskatoon, les Rév. Srs Marie de Lorette et Anne-Eugénie, de Duck Lake, Ste-Croix et Dorothée de Marie, d'Ottawa, M. Paul Hamel, de Spirit River, Mme Kléber Morel, de Three Hills, M. Maurice Hamel, de Kamloops, M. Armand Hamel, d'Okotoks, M. Wilfrid Hamel, de Dahinda, et Mlle Simonne Hamel, de Meadow Lake.

Remerciements

Mme Hamel et sa famille désirent exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ce deuil qui vient de les frapper.

Zenon Park

De grands progrès

La Coopérative de Zenon Park fut fondée le 3 janvier 1939 avec 23 membres, sous la direction de M. Damas Chabot, premier président, M. Gilbert Marchildon, vice-président, et M. Napoléon oulin, secrétaire. Les autres directeurs étaient M. l'abbé Armand Arès et M. Albert Marchildon. Il y avait pour $760 de marchandise et $210 d'équipements. M. Arthur Daoust fut le premier gérant.

Les ventes des dix premières années se chiffraient à $74,000.

En 1950, l'augmentation des affaires exigea la construction d'un magasin moderne au coût de $25,000.

Le présent chiffre de vente est d'environ $100,000, ayant $30,500 de biens immobiliers, $39,000 d'inventaire. A l'heure actuelle, il y a 150 membres. M. Maurice L'Heureux en est le gérant, M. Dollard Hudon, président, M. Gérard Chabot, vice-président, et M. Armand Perrault, secrétaire. Les autres officiers sont MM. Alfred Lalonde, Fernand et Louis Favreau, Albert et Philippe Marchildon et François Lacroix.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme André Baudu et leurs enfants rendirent visite à leurs parents de Kipling, récemment.

M. et Mme Maurice Zébière, leur fille, Denise, leur mère, Mme R. Zébière, et M. P. Linder se rendirent à Virden pour affaires. Ils rendirent visite à M. et Mme Jules Nevremont et rencontrèrent plusieurs amis.

Nos malades

Mme Walter Wyporowich, de Fairlight, est à l'hôpital de Wawota. Mlle Fernande Blaise garde les enfants et s'occupe de la maison.

Mme Délima Charles et Mlle Rose Dauphinais sont aussi à l'hôpital.

M. Arthur Lamontagne est de retour de l'hôpital.

Anniversaire de mariage

Le dimanche 23 février, un groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. et Mme Maurice Zébière à l'occasion de leur 20e anniversaire de mariage, afin de leur souhaiter encore bien des années de bonheur.

Une corbeille de fleurs et une jolie lampe électrique leur furent présentées. La soirée se passa agréablement et un délicieux goûter fut servi.

Léoville

Réunion catéchétique

Les 8 et 9 février, à l'école de Léoville, avait lieu, sous la présidence de MM. les abbés Gaudet et Timmermans, une réunion du personnel enseignant de Léoville et de l'école séparée de Spiritwood, pour discuter et étudier les méthodes d'enseigner le catéchisme d'une manière plus concrète et plus vivante. Nous avons des cercles d'étude sur l'enseignement de tous les sujets au programme; pourquoi ne pas en faire autant pour le plus important des sujets, la religion?

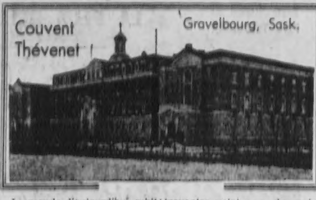
Samedi, la réunion débuta par une étude sur l'importance de bien enseigner le catéchisme. Puis, une religieuse de la Présentaton, de Spiritwood, donna une leçon démonstrative, qui fut très appréciée. Un groupe d'élèves des 5e et 6e années de Spiritwood étaient venues pour la circonstance.

Dans l'après-midi, ce fut le tour d'une religieuse, Fille de la Providence, avec un groupe de commençants. M. l'abbé Gaudet, curé, donna une conférence sur l'enseignement de l'Ecriture Sainte et dirigea, avec l'aide de M. l'abbé Timmermans, curé de Spiritwood, une étude sur le chapitre "La sainte Eglise". Les institutrices des années 1 à 6 étudièrent ensemble le Credo.

Le dimanche après-midi, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, assista à une troisième leçon, donnée par une Fille de la Providence, puis parla des sujets suivants: La confession, comment la faire aimer; l'Eglise, comment enseigner son importance, ses privilèges. Il donna des directives pour l'Action catholique chez les jeunes.

Enfin, Son Excellence félicita les personnes qui avaient organisé une telle réunion et émit le souhait que cet exemple puisse être suivi un jour dans tous les districts de son diocèse.

Le personnel et tous ceux présents apprécièrent grandement la délicatesse de Son Excellence qui sut se déranger pour venir assister à cette réunion catéchétique, la première du genre à Léoville, mais, espérons-le, non pas la dernière.



Le monde d'aujourd'hui subit une mode folle de vitesse... Notre conseil de ville n'en fait pas exception. Avec beaucoup d'enthousiasme on s'est mis à l'oeuvre immédiatement.

Tout d'abord on présenta, le 20 janvier, en l'honneur de S. Exc. Mgr Aimé Decosse, une intéressante pièce française intitulée "La bergère au pays des loups", l'histoire d'une petite sainte, Germaine Cousin, l'objet des cruautés inhumaines de sa mère.

Ce fut un succès épatant, si bien que Mgr L. Lussier invita la troupe à la répéter le 9 février à Ponteix. Les spectateurs en ont joui beaucoup, à la grande satisfaction de nos compagnes et compagnons artistes.

Au mois de décembre, on offrit aux élèves une série de forums qui, malheureusement, n'eurent qu'un succès médiocre. Le conseil de la Cité Thévenet n'a pas voulu admettre une défaite. Par conséquent, un nouveau système fut mis en vigueur avec grand succès.

Dernièrement, une intéressante campagne de courtoisie fut lancée aux citoyens, afin d'aider aux titulaires dans leur choix de l'élève qui doit remporter la coupe de courtoisie à la graduation. Des affiches attrayantes, peintes par des mains habiles, signalent aux garçons leurs devoirs de gentilhomme et aux filles celui de "chics demoiselles". C'est à voir qui sera triomphant!

Depuis un mois ou plus, on s'est armé d'éloquence pour se lancer dans le concours oratoire "Bryant". Après l'élimination du cours supérieur, le vendredi 7 février, Rita Arguin et Christianne Collin surgirent victorieuses pour concourir de nouveau le 12 au soir. Des candidats de Kincaid, Bateman et Laflèche eurent à lutter de leur mieux contre Christianne qui nous fait part de ses opinions sur les "Teen-Agers" et Rita, la gagnante qui nous mit en garde contre le "Communisme". Nous sommes très fiers de son succès et lui souhaitons bonne chance à Moose Jaw, avec l'espoir qu'elle reviendra avec le championnat de la province.

Au revoir, chers amis! A bientôt!

LE TRIO.

Ponteix

Noces d'argent

Une soirée-surprise a eu lieu le dimanche 16 février chez M. et Mme Phillas Brière à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. La veillée fut organisée par leurs enfants. Il y eut jeu de cartes, chant et musique. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Assistaient à cette soirée: MM. et Mmes Victor Gauvin, Aimé Therrien, François Briand et leur famille, Hubert Jodoin, Jean Gagné, Antoine Legault et leur famille et Philippe Brisson, Mme Maria Campeau, Ernest et Thérèse, MM. Roger Piché et Pierre Briand.

Les jubilaires reçurent de jolis cadeaux, entre autres une table et six chaises en chrome, un ensemble de coutellerie en argent, un crucifix, etc.

Les héros de la fête remercièrent leurs parents et amis et leurs enfants pour les beaux cadeaux et la belle soirée.

Va-et-vient

Mme Antoinette Brière, de St-Charles, Man., est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Antoine Legault, et autres parents et amis.

M. et Mme Gérard Privé, de St-Boniface, ont visité leurs parents, M. et Mme René Privé, et autres parents.

MM. Ernest Thibault et Charles Dorval, de Fairholme, ont rendu visite aux familles Thibault, Sévigny, Alcide Bonneville et Jos. Dorval. Ils se sont rendus à Val Marie, chez M. et Mme D. Scantland.

Lisieux

Çà et là

Le dimanche 16 février eut lieu, en l'église de Ste-Thérèse, l'installation de M. l'abbé L. Poulin, nouveau curé de Lisieux. Mgr Rodrigue Lussier était présent à la cérémonie.

M. et Mme W. Gibbs et leurs enfants, de St. Boswells, visitaient M. et Mme Arthur Sabourin, le dimanche 16 février.

M. Claude Lizée, de Gravelbourg, a rejoint son épouse et ses enfants qui sont actuellement en promenade chez M. et Mme Paul Lamontagne.

M. et Mme Randall Sell et leur fils, Kenny, de Scobey, Montana, visitaient M. et Mme Clément Préfontaine, dernièrement.

Mme M. Rondeau est en visite chez des amis pour quelque temps.

Le samedi 15 février, une soirée fut organisée en l'honneur de la famille Paul-Emile Lamontagne qui partira bientôt pour Assiniboia. M. Georges Faucher agissait comme maître de cérémonies et, au nom des paroissiens, présenta de jolis cadeaux à M. et Mme Lamontagne et à leur famille.

Mlle Rose-Hélène Beauregard, présentement d'Assiniboia, était à Lisieux le dimanche 16 février.

Le deuxième forum de l'Association Foyer-Ecole eut lieu le mercredi 19 février. Le R. P. B. Paris, O.M.I., et M. l'abbé R. Ducharme, visiteur d'écoles, étaient présents, ainsi que M. l'abbé L. Poulin, curé. L'assistance fut nombreuse. Le président, M. Lamontagne, devant quitter la paroisse bientôt, M. Georges Faucher fut nommé pour le remplacer. La prochaine réunion aura lieu le 19 mars.

Baptême

Marie-Eveline, fille de M. et Mme Normand Fafard, née le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Tessier.

Duck Lake

Çà et là

M. et Mme Carl Farwell sont partis en voyage d'agrément vers Californie. Ils sont accompagnés de M. et Mme T. Spriggs.

S. Exc. Léo Blais, évêque de Prince-Albert, était de passage dans le paroisse, le 2 février. Il prêcha à la grand-messe. Dans l'après-midi, il parla aux nouveaux membres de l'Action catholique et le soir, nous avions encore le plaisir d'entendre Son Excellence expliquer de nombreux détails concernant l'administration et les oeuvres vitales diocésaines. M. François Richard, président du comité de l'A.C.F.C., se fit l'interprète au nom de tous pour remercier Son Excellence d'avoir daigné honorer par sa présence les paroissiens de Duck Lake.

Le dimanche 16 février avait lieu, dans la paroisse, le concert préparatoire au festival diocésain, ainsi que la distribution des prix de français de l'A.C.F.C. et de la Commission scolaire de Stobart. Il nous a fait un fier plaisir de féliciter publiquement les nombreux élèves qui remportèrent des honneurs et près de douze prix provinciaux aux derniers examents de l'A.C.F.C. M. F. Richard était maître de cérémonies, assisté de M. Alex. Baribeau, du président de la Commission scolaire, M. Auguste Pogu, et de MM. Eugène Périllat et Roland Pelletier, commissaires. Mmes Camille Gervais, Rodolphe Archambault, Charles Dumais et Mlle Alice Doucette apportèrent aussi leurs services. Pour terminer, M. le curé félicita et remercia les enfants, les religieuses et autres maîtresses pour les succès encourageants réalisés dans les écoles de la paroisse.

Le 9 février eut lieu une réunion importante du comité de l'A.C.F.C. à la résidence de M. Ferdinand Lanovaz où fut décidée la journée de souscription en faveur de l'A.C.F.C. Les percepteurs et perceptrices furent désignés et les listes furent préparées de façon à ce que tous dans la localité soient visités et invités à contribuer pour la cause du français dans nos écoles et dans la province.

Une série de parties de bingo est organisée par les dames du village en vue d'entretenir la patinoire pour les enfants du district désireux de venir patiner. M. D. Moulin est en charge des travaux et de l'entretien de la patinoire.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Journée du 17 février

Lundi matin, à l'heure habituelle du lever, tout le Collège, les élèves du moins, étaient encore plongé dans un sommeil profond, chose toute normale, car c'était grand congé.

Le 17 février en effet est l'anniversaire de l'approbation des Règles des Oblats de Marie Immaculée par le St-Siège. Cela nous vaut un vrai congé.

La journée débuta par une messe à 9 h. 30: on exécuta des chants en parties et, à la fin de la messe, le R. P. E. Dubreuil, recteur, donna une brève instruction sur le sens de la journée; puis tous les Oblats, Pères et Frères, s'avancèrent pour renouveler leur promesse d'oblation dans la Congrégation, spectacle certes très impressionnant pour les élèves.

Au dîner, les Petites Soeurs de la Ste-Famille avaient préparé un magnifique repas. Tous les élèves ont beaucoup apprécié ce banquet, ainsi que le souper.

Dans l'après-midi, quelques élèves ont présenté une petite séance musicale. Guy Boulianne, Camille Piché et Henri Léost chantèrent un bref drame, alors que Robert Boulanger accompagnait au piano. Les autres participants à la séance furent Omer Archambault ainsi que Henri Caron avec sa petite chorale.

A 5 h. eut lieu la réception officielle des nouveaux congréganistes, au nombre de 43. S. Exc. Mgr Aimé Decosse présida cette cérémonie, accompagné du directeur de la Congrégation, le R. P. P. Plamondon, ainsi que des officiers: Camille Piché, Henri Léost et Roland Bachelu. Son Excellence en profita pour adresser quelques mots aux élèves sur leur dévotion mariale, insistant sur le centenaire des apparitions de Lourdes. Monseigneur bénit ensuite les médailles et les distribua aux nouveaux congréganistes, ainsi que leurs diplômes.

Puis le R. P. Supérieur donna la Bénédiction du S. Sacrement durant laquelle la chorale exécuta du magnifique chant en parties.

Les nouveaux congréganistes sortirent tous de la chapelle, fiers et souriants, fiers d'être congréganistes et souriants à cause du banquet qui les attendait au réfectoire.

Mgr Decosse honora les Oblats de sa présence au banquet ainsi que M. l'abbé D. Dugas, curé, et quelques autres invités.

Nous avons passé une agréable journée et nous exprimons notre reconnaissance aux Oblats à l'occasion de leur fête.

Roland BACHELU,
Rhétorique.

• • •

Chronique sportive

Le domaine sportif continue d'occuper les esprits des étudiants durant ces dernières semaines de l'hiver: nos Alouettes se sont mesurés deux fois contre Kincaid. Ils vinrent d'abord avec une belle victoire de 5 à 3, mais perdirent la seconde de ces joutes en temps supplémentaire au compte serré de 6 à 5, après avoir mené le bal pendant la deuxième moitié de la partie. Maintenant, on attend les semi-finales qui opposeront le Collège à Laflèche ou Kincaid.

Chez les Midgets "B" on attend toujours pour savoir quel club sera l'adversaire. On sait que les jeunes ont vaincu successivement Shaunavon et Wilcox.

C'est surtout dans les ligues "intra-murales" que se sont déroulées les activités de la semaine. Chez les Grands "A", la lutte fut serrée, mais finalement les Etoiles vainquirent en deux parties fort mouvementées l'équipe d'Omer Archambault, et l'équipe de Donald Sirois eut raison de celle d'Alvin Gervain. Maintenant, il reste à trouver un vainqueur entre l'équipe d'Ernest Tremblay, les Etoiles, et celle de Donald Sirois, "Pooch-nique". Tout laisse croire que la lutte sera chaude.

Chez les Grands "B", les équipes se sont classées comme suit: Warriors avec G. Houde, Hornets avec Raymond Marchand, Tiger Cats avec Bernard Perron et Pats avec R. Gates.

Le classement des Moyens se lit comme suit: Ottawa, Montréal, Toronto et Québec ayant respectivement comme capitaines C. Allard, D. Laverdière, R. St-Jacques et A. Dansereau. Dans ces deux catégories, les semi-finales n'ont pas encore donné de vainqueurs. La série est plus avancée chez les Petits; les résultats donnent le classement: Victoria, Winnipeg, Régina et Edmonton avec comme capitaines respectifs, R. Archambault, C. Léost, Ed. Mourre et M. Creurer. Victoria, de René Archambault, a vaincu Edmonton de M. Creurer; l'autre semi-finale n'est pas terminée.

Au ballon-panier, les deux clubs d'Etoiles ont rencontré Shaunavon, la semaine dernière, et les résultats indiquent deux victoires pour le Collège: les Etoiles "B" l'ont emporté de justesse, 34-33, et les Etoiles "A" par le compte de 41-35. Ces équipes doivent se rencontrer demain au gymnase du Collège. Tout indique que la partie sera intéressante. Bonne chance à tous nos athlètes.

LA REDACTION.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Changements d'horaire

Nos lecteurs auront remarqué dans le dernier horaire de **La Liberté et le Patriote** quelques changements, effectués il y a quelque temps déjà, mais que nous hésitions à signaler. En voici un autre, d'intérêt particulier pour les dames. Il s'agit de la première partie de ce qui était autrefois: "La Saskatchewan Agricole", et qui a pris le nom beaucoup plus approprié de "Panorama Féminin". C'est un véritable "panoramique" que fait l'animatrice, Denyse Huel, dans le domaine féminin: modes, haute-couture, premiers soins domestiques, art culinaire, et j'en passe.

Cette émission est entendue de 1 h. à 1 h. 15 chaque jour, du lundi au vendredi. A l'occasion, on peut participer à des concours très intéressants; entre temps, on peut écrire, sans gêne, pour tous commentaires et suggestions. On n'a qu'à s'adresser à l'animatrice — "Panorama Féminin" — CFRG, Gravelbourg.

A venir

A venir, au début de mars, une émission de 5 minutes, qui sera présentée en collaboration avec le Service de bibliographie et de documentation de Fides et qui aura pour titre: "Découpages". Surveillez l'horaire des prochaines semaines et nos chroniques futures, car, pour le moment, l'heure de l'émission n'est pas fixée.

A signaler

A signaler également, aux élèves des cours supérieurs de nos écoles et collèges: "Littérature française" qui passe en sous-titre, à l'émission "La Période des Jeunes" du samedi après-midi, à 4 h. 45. L'animateur de cette série est le R. P. Benoît Paris, O.M.I., professeur de littérature française au collège de Gravelbourg. La série actuelle comprend une étude détaillée de "Polyeucte" de Pierre Corneille et sera suivie d'autres études du genre sur les grands littérateurs de cette époque et leurs oeuvres.

Que pensent nos auditeurs

Que pensent nos auditeurs du quart d'heure "A votre Santé" des lundi, mercredi et vendredi à 2 h.? Nous serions heureux de recevoir leurs commentaires. "A votre Santé" est une émission réalisée par le ministère fédéral de la Santé et qui traite des problèmes de la santé morale, intellectuelle et physique. Ce serait d'ailleurs une façon de remercier nos médecins et avocats qui ne retirent d'autre satisfaction de leur commandite que de vous savoir à l'écoute des émissions éducatives nombreuses de CFRG-CFGR.

Le Coin des tout-petits

Le Coin des tout-petits, à 4 h. 45 du lundi au vendredi, s'enrichit d'une petite étude de l'histoire du Canada chaque lundi. Il s'agit d'un court chapitre chaque semaine, ayant trait à l'un ou l'autre des grands personnages responsables du développement de la Nouvelle-France depuis ses origines jusqu'à nos jours ou à quelque événement d'intérêt particulier dans l'histoire du Canada. A l'heure actuelle, nos petits auditeurs se retrouvent au temps des expéditions contre les Iroquois et se retremperont bientôt dans l'histoire des courageux coureurs de bois Radisson et De Groseilliers.

Dollard

Partie de cartes

Le dimanche 16 février eut lieu une deuxième partie de cartes organisée par les Dames de l'Autel de la paroisse. L'assistance n'était pas très nombreuse, dû sans doute à la température incertaine. Malgré tout, ceux qui y étaient semblaient bien s'amuser.

Au goûter, le maître de cérémonies, M. Robert Desautels, souhaita, au nom des paroissiens, la bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé Bernier. Celui-ci répondit et égaya l'assistance avec des mots spirituels et appropriés.

Les gagnants aux cartes furent Mmes Rolland Fontaine et Eugène Coderre, MM. Gaston Mondor et Delphis Grégoire et ceux au bingo, Mme J.-P. Larose, M. l'abbé Bernier, M. W. Knops, Mlle Jacqueline Billard, Mme Robert Stevenot (2), M. Robert Desautels et M. Arthur Rouleau.

Çà et là

Le 18 février eut lieu, chez M. R. Desautels, une réunion Foyer-Ecole, sous la présidence de M. l'abbé Bernier. Seize personnes étaient présentes. Nous remercions sincèrement M. le curé de l'encouragement qu'il nous donna.

Dans le moment, les oreillons font un ravage chez la population écolière. Qu'est-ce que ce sera ensuite? On peut s'attendre à tout.



ON RECOMMENCE . . .

Connaissez-vous M. Hitchcock? L'homme froid, impassible, qui sait imaginer des crimes parfaits et qui s'amuse à faire peur à ses auditeurs? Qui n'a vu ses films au cinéma et à la télévision? M. Hitchcock publie aussi une revue "épeurante". Chaque numéro contient plusieurs drames mystérieux et, en première page, un message personnel de Hitchcock à ses lecteurs.

Un des messages de janvier contenait cette phrase: "Je suppose, chers lecteurs, que vous avez enfin oublié vos bonnes résolutions du Jour de l'An et que vous êtes désormais libres pour passer une année 1958 pleine de peur et d'angoisse. Je promets de vous y aider."

Les lecteurs de Hitchcock sont-ils les seuls à oublier leurs résolutions? Peut-être que plusieurs d'entre vous ont déjà oublié leurs bonnes résolutions prises au début du carême, il y a à peine quelques jours? Jean a repris son ancienne habitude et a recommencé à se bourrer de "hot dogs" dès la sortie de l'école. André a retrouvé son chocolat préféré. La petite Antoinette mange plus que jamais de la crème à la glace. Marie-Paule ouvre plus souvent que jamais le frigidaire. Les jumeaux qui avaient promis de ne plus se battre d'ici à Pâques luttent de plus belle, à la manière de leurs héros de la télévision . . .

Allons, mes petits, pas de faux découragement. L'Oncle François sait bien qu'une résolution, c'est comme une anguille. Ça se prend facilement, mais c'est très difficile à tenir. Ce qui importe, c'est de savoir recommencer, toujours recommencer. On n'a pas tenu sa résolution. La belle affaire! On la renouvelle, on recommence à neuf . . . en gardant le sourire. Car la vertu doit toujours être souriante. Jésus n'aime pas les saints tristes. Il préfère ceux qui se sacrifient sans tristesse, sans amertume. Pas de faces de carême, hein!

C'est donc cela, on recommence. Pas de grosses mortifications qui briseront la santé ou rendront distrait pendant la classe. Mais beaucoup de petites, chaque jour. Et quand c'est possible, pourquoi ne pas commencer la journée par l'assistance à la messe, par une fervente communion? On mortifie son corps, mais il faut mieux nourrir son âme. Jésus est la vraie nourriture, capable de combler de force et de bonheur.

Un autre point, mes petits amis. Faites tout cela sans vous gêner. L'autre jour, une petite fille m'a avoué qu'elle avait été à la messe, le matin, mais elle avait été trop gênée pour aller communier: "Je n'ai pas osé avancer vers la sainte table, j'étais seule et ça m'a gênée". Allons donc. On ne se prive pas de crème à la glace, on ne sacrifie pas un beau programme de télévision, on ne va pas communier pour suivre les autres, mais par amour pour Jésus, pour répondre à Son désir, pour s'unir plus étroitement à Lui.

Priez la sainte Vierge qui attire actuellement à Lourdes, en France, des milliers et des milliers de pèlerins. Priez-la de vous aider à faire comme ces pèlerins, c'est-à-dire à vous sacrifier pour Jésus et pour les pécheurs. Votre carême deviendra source de joie, en attendant la grande joie de Pâques.

ONCLE FRANÇOIS.

Pour garçons seulement

Les filles arrivent presque toujours en tête de la classe à l'école. Ont-elles plus de talent? Sont-elles plus studieuses ou plus habiles à cultiver la faveur de l'instituteur ou de l'institutrice? Qui pourrait nous le dire?

En tout cas, il y a un emploi où le garçon est roi et maître. C'est dans le sanctuaire. Lui seul peut servir la messe ou se promener tout simplement en soutane rouge, portant un cierge . . . comme un ange

Oncle François aimerait pouvoir dire que ce privilège est réservé aux garçons, parce que les petites filles ne pourraient faire les choses aussi bien, mais ce n'est pas la bonne raison. C'est l'Eglise elle-même qui a fait cette loi, qui a accordé ce privilège aux garçons.

Il y a des petits messieurs qui méritent bien ce traitement de faveur. Ils savent leurs répons par coeur. Ils savent où et quand changer de place. Ils arrivent toujours à temps, les mains nettes, les cheveux peignés, les bottines frottées.

Mais il y en a d'autres qui ont les mains sales, les cheveux en botte de foin, les bottines négligées. Ils arrivent en retard pour courir à l'autel, tout en sueur, le surplis de biais, la soutane à moitié ouverte.

(Ne parlons pas des soutanes déchirées, ni des surplis sales. C'est aux Dames de l'Autel de s'occuper de ces défauts. Les enfants de choeur ne sont pas des experts en couture ou lavage.)

De temps en temps, Oncle François se promène et il voit des servants de messe dans plusieurs paroisses. Des fois, malheureusement, il n'en voit pas à l'église et le prêtre est tout seul à l'autel. Pourtant, il y a des fillettes et des grandes dames pieuses dans cette église. Les garçons sont-ils trop paresseux pour se lever, trop orgueilleux pour s'habiller en soutane, trop stupides pour apprendre les répons?

Si Notre-Seigneur arrivait chez eux, ils seraient sans doute contents de Le mettre à table et de Le servir. Pourtant, Il est dans l'hostie, dans le calice et dans le prêtre.

Va-t-il être obligé de dire au pape: "Les petits garçons n'apprécient pas le privilège de Me servir à l'autel. Ils ne viennent pas. Faut-il aussi inviter les petites filles dans le sanctuaire?"

Je me le demande.

Qu'en pensez-vous, les jeunes?

ONCLE FRANÇOIS.

Q.—Qu'est-ce qui est noir quand il est propre et blanc quand il est sale?
R.—Le tableau de la classe.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 23

Images de MARIE PIGNAL







MON FILS! ...

1. Voilà un enterrement qui passe ... Ce convoi funèbre est celui d'un jeune homme, le fils unique d'une femme qui a déjà perdu son mari. Elle est là derrière le brancard où l'on porte le mort; elle pleure. Jésus et ses apôtres croisent le triste cortège qui sort de la ville de Naïm.

2. A la vue de la pauvre maman effondrée de chagrin, le coeur d'homme de ce fils de Dieu est pris de pitié. Il arrête au passage la femme en larmes et lui dit doucement: "Ne pleurez point". Son regard est si chargé de compréhension et d'immense bonté que la malheureuse en demeure interdite.

3. Le cortège s'est arrêté, Jésus s'approche de la forme blanche qui gît sur le brancard, la figure découverte, comme il est d'usage en Orient, et d'une voix de commandement il ordonne au mort de se lever. Alors, les yeux du mort s'ouvrent, il se dresse dans la stupeur générale et se met à parler.

4. La crainte saisit les spectateurs qui posent le brancard par terre et reculent. Seule la mère reste là, hésitante, bégayant un appel qu'elle n'ose lancer vers ce fils ressuscité. Alors Jésus prend la main du jeune homme et le rend à sa mère.

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. — en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain

Notes agricoles

Fraisier sauvage d'Alaska

Un fraisier sauvage récolté en Alaska peut se montrer extrêmement précieux dans les travaux d'amélioration du fraisier. Des études au Laboratoire de psychopathologie du Service des sciences, ministère de l'Agriculture du Canada, à Saanichton (C.-B.), indiquent que cette espèce sauvage offre beaucoup de résistance au blanc et à la flétrissure verticilienne et qu'elle a d'autres caractères distincts. L'espèce, apparemment nouvelle, n'aurait pas encore été décrite.

La principale caractéristique de ce fraisier sauvage est l'aptitude des tiges florifères à former des racines, ce qui permet à la plante de produire des coussins solidement enracinés. Une autre caractéristique intéressante est l'habitude de produire des fruits durant toute la saison. Cette productivité ininterrompue peut être d'une grande valeur, vu que les améliorateurs du fraisier s'efforcent d'obtenir des variétés plus productives en prolongeant la période de fructification. Ce caractère, ajouté à la résistance au blanc et à la flétrissure verticilienne, rend l'espèce encore plus prometteuse pour les travaux d'hybridation.

Le blanc peut se faire très destructeur dans les fraisières du pays et envahir toute une plantation en très peu de temps si les conditions climatiques s'y prêtent. On sait que cette maladie cryptogamique peut diminuer les rendements dans une proportion variant de 50 à 100 pour cent. Bien que la variété Premier et la majorité des variétés commerciales ordinairement cultivées dans l'est du Canada présentent beaucoup de résistance à la maladie, d'autres comme la Senator Dunlop y sont très sujettes.

Ce n'est que récemment que la flétrissure verticilienne a pris de l'importance dans l'Est canadien et la Colombie-Britannique. Le champignon qui cause cette maladie vit dans le sol et s'attaque aux aubergines, aux tomates, aux pommes de terre et aux piments aussi bien qu'aux fraisiers.

* * *

Etude sur le marché

Les économistes du ministère de l'Agriculture ont effectué une enquête sur le marché des fruits et des légumes frais dans les provinces des Prairies. Pendant la campagne agricole 1956-1957, il s'est consommé dans ces provinces environ 120 millions de livres de fruits frais, agrumes non compris, et environ 600 millions de livres de légumes. De ces totaux, 17 et 30 pour cent respectivement étaient des produits importés des Etats-Unis. De la quantité totale de choux, de carottes et de concombres consommée en 1956-1957, environ 45 pour cent provenaient des provinces des Prairies, tandis que 30 pour cent des oignons étaient des oignons locaux.

Les catholiques aux Etats-Unis

Les catholiques sont actuellement en majorité dans quatorze des vingt plus grands centres métropolitains des Etats-Unis: Baltimore, Boston, Buffalo, Chicago, Cleveland, Dayton, Detroit, Los Angeles, Milwaukee, New-York, Philadelphie, Pittsburg, St-Louis et San Francisco.

AMUSEZ-VOUS

Un monsieur a eu des distractions et a placé l'attribut de chaque nom avec l'autre nom sur la même ligne. Voyez l'effet amusant qui en résulte:

Un vieillard en or avec une montre en deuil.

Une reine de peine avec un homme d'Angleterre.

Un hussard de la farce avec un dindon de la mort.

Un serpent à café avec un moulin à lunettes.

Un chasseur de corde avec un danseur de têtes.

Un maréchal d'écume avec une pipe en retraite.

Un poupon en habit noir avec un gentleman au maillot.

Un compositeur de potence avec un gibier de musique.

Un ramasseur de conscience avec un directeur de mégots.

Un repasseur de la flotte avec un amiral de ciseaux.

Une petite soeur du Bengale avec un tigre de St-Vincent-de-Paul.

Un professeur de porcelaine avec un raccommodeur de philosophie.

Au patronage

On fait des projections représentant la Passion. Dans plusieurs tableaux se trouve un petit chien, et Lily, se penchant vers sa voisine, lui dit:

— Pourquoi est-ce qu'on met ce chien là?

— Je n'en sais rien, répond Suzette, mais j'aurais bien voulu être à sa place . . .

— Pourquoi, dis?

— Parce que j'aurais mordu tous ces méchants.

Q.—Quelle est la personne la plus généreuse à des noces?
R.—Le garçon d'honneur (donneur).



Le R. P. James McFarland, directeur des aveugles du diocèse de Newark, joue ici au jeu de tic-tac-toe "en braille" avec Ben Costa, jeune aveugle de Newark. Le Père a lui-même conçu ce jeu à l'intention des aveugles. Ce travail fait partie du programme de la Confrérie du Mont-Carmel, de l'archidiocèse de Newark, pour les aveugles. (NC)

COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE

(Gracieuseté de la Banque Royale du Canada)

— 5 —

Quelques pièges à éviter

Soyez sur vos gardes. Il y a dans l'expression des idées des domaines qui exigent une attention spéciale. L'espace nous manque pour les énumérer tous, mais nous en mentionnerons quelques-uns pour donner une idée des écueils qu'il faut éviter en écrivant.

Les pronoms vagues et sans antécédents sont dangereux. Une enquête a révélé qu'une imprécision de ce genre avait été la cause d'un accident d'aviation. Le pilote s'étant contenté de dire "relève-les" à son copilote, celui-ci ferma les volets hypersustentateurs au lieu de rentrer les roues du train d'atterrissage. Ce "les" imprécis avait pris un sens tout à fait différent dans l'esprit de ces deux hommes.

Evitez l'exagération. C'est essentiellement une forme d'ignorance destinée à suppléer à l'indigence du vocabulaire. Il faut bien mettre dans la tête de chaque reporter,, disait le propriétaire d'un grand journal, qu'il n'améliore en rien son travail par l'exagération.

Réservez les adjectifs pour préciser le sens de vos pensées, et méfiez-vous de ceux qui n'ont pour objet que de rendre votre sytile plus emphatique. Les adjectifs et les adverbes n'ont vraiment leur raison d'être que s'ils ajoutent quelque chose au sens de la phrase.

Surveillez les mots à deux ou plusieurs significations. Après quinze années de recherches, un professeur de l'Université de Columbia a découvert que le mot anglais "run" avait 832 acceptions différentes. Ecrivez toujours de telle façon que le lecteur entende les mots que vous employez dans le même sens que vous.

Evitez le jargon professionnel. Chaque groupe de spécialistes a des manières d'exprimer ses idées qui le distinguent des autres spécialistes et du grand public. Pourtant, même les plus grands savants ne se servent pas de mots de cinq syllabes pour commander un dîner ou faire une demande en mariage.

Beaucoup de grands hommes ont écrit simplement. Peu de gens, à notre époque, ont des choses plus importantes à dire que Pasteur ou Claude Bernard, par exemple. S'il en est qui font exception à la règle, nous leur pardonnerons volontiers d'employer des mots plus longs qu'eux.

La part de création

Tout ce que peuvent faire les manuels sur l'art d'écrire, c'est de proposer des exemples ou des modèles sur lesquels on peut se guider. Les formules de lettres ne sont pas comme des moules, où l'on coulerait ses idées afin qu'elles en épousent la forme. Ce sont plutôt des squelettes sur lesquels nous façonnons la chair des idées pour y insuffler ensuite le souffle de la vie.

La rédaction d'une lettre n'est pas une affaire de routine. Toute lettre comporte un certain but créateur. Elle vise à nouer ou à resserrer des liens d'amitié, à solliciter une commande, à obtenir des marchandises ou quelque autre chose qui ajoutera à notre bien-être ou à celui de notre entreprise.

L'homme qui a le souci de bien écrire ses lettres évitera la monotonie. Elle est contraire aux lois de la nature et aux voeux de l'esprit humain. Une lettre d'affaires doit avoir de la personnalité. Il faut mettre de la variété dans le ton et dans la forme tout autant que dans le contenu.

D'où la nécessité d'user de son imagination. On a tort de copier des formules de lettres dans un livre. Soyez vous-mêmes et non pas autrui. Apprenez les principes de la clarté et naviguez ensuite par vos propres moyens. Un cheval ne gagne pas une course en suivant un autre cheval.

Récapitulation

Un article comme celui-ci, dont le seul mérite consiste à réunir certains faits connus en quelques alinéas, n'est rien de plus qu'une introduction à l'important sujet de la clarté dans les lettres.

Celui qui tient à améliorer sa correspondance voudra en savoir davantage et lire des études plus profondes. Il existe de très bons manuels sur l'art d'écrire des lettres, mais le mieux est encore de lire beaucoup de modèles. Il n'y a rien comme la lecture des lettres pour apprendre à en écrire. Les "grands épistoliers" sont légion dans la littérature française. Rappelons, parmi tant d'autres noms célèbres, ceux de Jean Racine, de Mme de Sévigné, de Joseph de Maistre, de Louis Veuillot, de Mme de Maintenon.

Les principes établis par ces écrivains sont tout aussi essentiels aujourd'hui qu'ils l'étaient en ces temps-là. La complexité de la vie est la rançon du progrès des sciences et de la technologie. L'évolution matérielle est par sa nature même un passage du plus simple au plus complexe. Mais dans nos relations sociales, nous devons déployer tous nos efforts pour passer de la complexité à la simplicité. Cela n'est pas moins nécessaire dans les affaires que dans les questions internationales.

L'homme qui ne cherche pas à écrire assez clairement pour se faire comprendre des lecteurs auxquels il s'adresse est un paresseux ou un maniéré. S'il ne connait pas le sujet sur lequel il écrit, c'est un simulateur. S'il ignore son sujet et s'il est incapable d'exprimer ses idées, c'est un incompétent.

L'esprit supérieur écrit comme s'il écoutait lui-même avec intérêt ce qu'il essaie de dire et comme s'il lui importait au plus haut point que ses lecteurs comprennent ce qu'il a dans l'idée.

—FIN

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Maple Leafs de Toronto vont donner un peu de repos à Ed Chadwick, mais nous croyons que ce repos sera de courte durée. La direction du club Toronto vient d'engager Gilles Marcotte, un gardien de buts spectaculaire mais peu efficace. Au moment où nous écrivons ces lignes, Marcotte n'a pas encore joué dans la Nationale, mais nous pouvons difficilement le voir obtenir un poste régulier devant la cage des Leafs! Son record, dans les ligues mineures, est médiocre. Il a joué pour Trois-Rivières dans la ligue du Québec et sa moyenne a été de trois buts par partie. Dans l'Américaine, il n'a rien fait de bon en deux joutes. Les Leafs doivent être passablement désespérés pour s'accrocher ainsi à ce jeune gardien de buts. Mais Billy Reay saura peut-être obtenir le maximum de Marcotte et, en le faisant alterner avec Chadwick, il donnera probablement à ce dernier tout le repos dont il semble avoir besoin.

Les chances des Leafs de participer aux éliminatoires sont de moins en moins bonnes. Boston et Detroit se disputeront les deux dernières places, tandis que les Rangers semblent à peu près certains de terminer en deuxième position. Si le club de New-York termine la saison en troisième place, les Canadiens pourraient bien avoir du fil à retordre avec les joueurs de Phil Watson. On sait que, depuis les débuts de l'hiver, les Rangers ont été les seuls à pouvoir vaincre les Canadiens plus souvent qu'ils ont été battus. C'est là un point très important dans une courte série. Malheureusement, les Rangers seront, une fois de plus, privés de leur glace après les deux premières joutes dans les éliminatoires, car le Garden est plus intéressé à obtenir un cirque qu'à voir les Rangers tenter de gagner la coupe Stanley. Watson affirme que ses hommes peuvent jouer tout aussi bien sur la route que chez eux. Si cela est authentique, et les statistiques ne le prouvent pas, les joueurs de Watson sont dans une classe à part.

Le tournoi

A Oslo, les joutes pour le championnat "mondial" du hockey se disputent probablement tel que prévu. Nous écrivons ces lignes avant les débuts du tournoi et nous croyons encore que les Dunlops de Whitby ont de bonnes chances de remporter le championnat. On a peu parlé de l'équipe russe, mais, à moins d'un très grand changement dans le calibre du jeu des Russes, nous pouvons difficilement voir comment ils triompheront de nos représentants. Nous avons vu les Russes à l'oeuvre au Canada et ils ne nous ont pas impressionnés. Même en triomphant des jeunes Canadiens par un pointage décisif, les Russes ont commis trop d'erreurs pour que nous leur donnions les palmes avant même l'ouverture du tournoi. Si certaines personnes ont été prises de panique à la suite du triomphe des Russes, c'est simplement qu'à leur avis le Canada ne peut pas perdre au hockey. Nous pouvons certainement perdre, surtout à un jeu que nous ne connaissons pas; mais nous pouvons aussi gagner dès que nous devenons plus familiers avec les règlements. Ce sera le cas des Dunlops, à Oslo.

Nous espérons qu'une victoire de Whitby ouvrira les yeux à nos dirigeants et qu'ils sauront apprécier les efforts faits en dehors des cadres administratifs du pays pour que nous soyons bien représentés à l'étranger. Nous comprenons difficilement que le gouvernement se désintéresse à ce point de notre représentation en Norvège. C'est une entreprise privée qui a pris sur elle-même d'envoyer cette équipe en Europe, et s'il y a des pots cassés, c'est cette compagnie qui devra payer. Il nous semble que, lorsqu'il s'agit d'une manifestation internationale où le Canada doit être représenté officiellement que le gouvernement ne s'avilirait pas en apportant à l'organisation d'une équipe nationale autre chose qu'un support moral, très réconfortant, mais peu pratique lorsqu'il s'agit de payer les salaires et les frais de transport. L'entreprise privée fait bien les choses, mais la représentation internationale n'est pas de son ressort; cela appartient au gouvernement du pays.

Jeux interdits

Des méchantes langues affirment qu'à Cuba, la révolution est un sport national. Il faut reconnaître que la fréquence des révolutions dans les Antilles ajoute beaucoup d'autorité à cette affirmation, mais un fait qui s'est produit la semaine dernière nous amène à faire d'amères réflexions sur la désintégration de l'esprit sportif chez les terroristes. On a pu lire dans les journaux que des terroristes avaient répandu de l'huile sur une piste de courses d'automobiles. Le résultat: 4 morts et une trentaine de blessés. Nous voulons bien qu'on fasse la révolution, mais tout de même pas à ce prix. S'il faut faire des victimes chez les enthousiastes du sport, qu'on commence par exécuter les profiteurs et, surtout, qu'on ne mette pas toutes les chances de son côté! Les terrosistes nous ont toujours paru un peu comme les descendants des chevaliers d'un âge révolu qui combattaient pour la gloire et les prunes. Ils jouaient gros jeu en risquant leur vie, mais ils acceptaient au moins un risque qui ne manquait pas de les rendre très sympathiques, malgré tout.

Mais leur mauvais coup de la semaine dernière les disgracie à nos yeux. Un duel à la dynamite aurait été préférable à de l'huile sur la piste de courses! Les conducteurs ne sont pas des terroristes, mais d'aimables personnes qui conduisent des automobiles à vive allure, pour plaire au public et pour atteindre une griserie que seuls les enthousiastes de la vitesse savent apprécier. Les conducteurs prennent des chances, ils le savent et acceptent ces chances. Mais pas l'huile sur la piste! L'élément chance n'existe plus alors; il n'y a plus d'esprit sportif, donc plus de sport: simplement du carnage. Comme à la lutte, si ce sport était authentique! Les terroristes de Cuba auront à l'avenir de la difficulté à se faire accepter par les gens "bien". Ils ressemblent trop aux requins de la boxe qui "hulent" si bien les représentations qu'on peut à peine dire, deux semaines à l'avance, qui est certain de l'emporter. Devant de telles manifestations, on a raison de s'inquiéter de l'avenir de l'esprit sportif dans le monde!

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 2 mars, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette la célèbre troupe de danseurs espagnols, de Ximenes et Vargas; la charmante diseuse française, Lucille Serval dans "Tu n'as pas très bon caractère" et "Chanter, chanter"; l'ensemble vocal des Three Bars; la chanteuse Simone Quesnel dans "Accusé, levez-vous" et, en duo avec le petit Michel Tranchemontagne, "Mon fils, choisis, ton métier"; un groupe d'unicyclistes appelés les volantes. Art Morrow dirigera l'orchestre et Michel Conte règlera la chorégraphie.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 2 mars, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre d'Edward Rollins, intitulée "Avant-poste 25". L'auteur nous fait partager, pendant quelques instants, la vie de six hommes qui deviendront des héros . . . avec la plus grande simplicité, le plus tranquille courage, sans même se douter qu'ils ont fait plus que leur devoir.

La distribution d'"Avant-poste 25" est assurée par: Yves Létourneau (Sergent Leclerc); Jean Duceppe (Jean-Paul); Robert Gadouas (David); Guy Godin (Marcel); George Alexander (Colonel Robert); Bertrand Gagnon (Tremblay); Yvon Leroux (Raoul) et Marie-Louise Holtz (la femme).

La pièce sera présentée dans des décors de Léo Jacques et réalisée par René Verne.

Lorsque, pendant un incendie, vous vous trouvez enfermé dans une pièce remplie de fumée, il faut, par mesure de prudence, vous entourer le nez et la bouche d'un linge, humide si possible, et ramper jusqu'à la porte sur vos mains et vos genoux, car la fumée est moins épaisse près du plancher.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

PREMIERE PARTIE

La flamme, en crépitant dans la vaste cheminée, alluma le sourire hideux d'un gnome de bronze dont la tête menaçante grimaçait dans l'entrelacement des motifs de cuivre entourant le manteau de marbre rouge.

Les pieds sur les chenêts, le front penché vers le foyer où se consumait un tronc de chêne, les mains posées sur les bras d'un fauteuil ancien, aux fines sculptures, Lord Gleneagle se laissait bercer par le chant du souvenir.

Brusquement, une lueur monta plus ardente et ranima, une seconde, les visages des anciens lords dont les portraits formaient une garde d'honneur sur les murs garnis de lourdes tapisseries d'Edimbourg. Parmi ces images, celles de vieux soldats qui avaient guerroyé en Terre-Sainte, avec Richard Coeur-de-Lion, et celles aussi de vaillants gentilshommes ayant versé leur sang sur les champs de bataille de Sheriffmuir et de Culloden.

Lord Arthur William Gleneagle descendait de cette lignée de Highlanders et de preux. Ancien colonel dans un régiment qui s'était particulièrement distingué aux Indes, il avait été invité à faire partie de l'aréopage discret qui tient, dans ses mains, les mille rouages mystérieux de cette organisation, unique au monde, que l'on nomme l'"Intelligence Service".

Sa connaissance approfondie de plusieurs langues, sa vive intelligence, son esprit réfléchi, ses remarquables qualités d'observation et son jugement sagace des ressorts du coeur humain lui avaient même valu le poste suprême dans ce groupe éminent d'hommes exceptionnels doués d'une volonté tenace, alliée à une lucidité légendaire.

Durant trois lustres, Lord Gleneagle avait dirigé, avec une maîtrise consommée, ce Service que l'univers entier envie aux Britanniques. En dépit des obstacles rencontrés sur un chemin hostile, les succès obtenus par lui ne se comptaient plus. Riche, comblé d'honneurs, entouré d'une considération et d'un respect, allant parfois jusqu'à la vénération de la part de plus d'un fidèle serviteur, le gentilhomme atteignait, dans l'échelle sociale, ce degré qui fait dire à chacun, d'un homme privilégié, que le sort l'a comblé de ses faveurs.

Et pourtant... une ombre tragique au tableau de sa félicité: la mort d'une épouse adorée, enlevée à vingt-six ans par une fièvre cérébrale; or un autre drame, dont le lord ne tolérait point qu'on lui parlât, ajoutait sa souffrance à celle de ce deuil cruel. Et, malgré les années, la blessure saignait toujours dans le coeur meurtri.

Ceux qui savaient plaignaient sincèrement le malheureux; les autres qui soupçonnaient le chagrin, sans en connaître la cause, constataient, à la première question affectueuse, que le gentilhomme écossais entendait ne se livrer à personne.

"Ma douleur est mon secret" a dit un auteur. Il est des peines que seule la mort peut faire cesser et que la curiosité d'autrui avive au lieu de les atténuer.

Lord Gleneagle se renfermait dans son tourment comme en un sanctuaire inviolable. Les grandes afflictions sont muettes parce que le silence tisse autour d'elles un voile qui n'est pas l'oubli, mais une sage résignation.

* * *

Doucement, une porte s'ouvrit, au fond de la vaste pièce et Duncan, austère et figé dans une attitude respectueuse, annonça:

— Le colonel Chazel, Votre Seigneurie.

De la main, le maître de céans esquissa le geste qui voulait dire: Faites entrer! puis il retomba, presque aussitôt, dans sa rêverie.

Le visiteur abordait à peine la cinquantaine. De taille moyenne, les yeux vifs dans un visage au teint mat, le front large et bombé, il inspirait la confiance et la sympathie. Un costume gris, sans recherche; mais de bonne coupe, soulignait son buste bien proportionné; Lord Gleneagle, se levant pour le recevoir, il le pria de ne point se déranger et prit place, près de lui, devant la cheminée.

Les deux hommes s'étaient connus à Paris. Au temps où Lord Gleneagle dirigeait l'"Intelligence Service", le colonel Chazel présidait aux Destinées du 2e Bureau. Dans maintes circonstances, ces chefs de valeur, convaincus que l'orgueilleuse Allemagne représentait le péril le plus pressant, avaient uni leurs efforts et collaboré, non sans soulever quelques critiques acerbes dans leur entourage respectif. Tout en gardant la discrétion nécessaire sur les informations qu'ils avaient le devoir de ne point divulguer, ils s'étaient, à maintes reprises, communiqué des renseignements sur les menées pangermanistes dont l'aboutissement fatal ne pouvait être que la guerre.

Tous deux avaient résigné leurs fonctions; mais les organisations à la tête desquelles ils s'étaient trouvés faisaient souvent appel à leurs lumières.

Lors de ses séjours à Paris, le gentilhomme écossais avait été reçu chez le colonel et, peu à peu, l'estime réciproque qui les animait s'était transformée en une amitié sincère.

— Vous arrivez par un bien mauvais temps, fit Lord Gleneagle; la mer est déchaînée et bat furieusement ces murs.

Chazel sourit:

— Le voyage en avion jusqu'à Croydon, hier matin, s'est accompli dans d'excellentes conditions. J'ai été très heureux de votre invitation, ici-même. Notez que c'est la première fois que je viens en Ecosse et Dieu sait! si j'en ai eu souvent le désir.

— Je compte y finir mes jours, dit lentement le lord et ce sera bientôt, s'il plaît au Seigneur. Ma tâche sur terre est achevée.

Le colonel eut un geste de protestation:

— Votre pays a pourtant encore besoin de vous. L'heure est angoissante. Nos ennemis préparent une attaque foudroyante. Il est impossible que vous ne le pressentiez pas.

Le regard positif du vieillard se posa sur le visiteur d'un air approbateur:

— Je le pense comme vous; mais de plus jeunes sont au poste de vigilance. La Grande-Bretagne peut compter sur eux. Je souhaite qu'en France...

Le colonel allongea ses jambes vers la flamme en déclarant:

— Chez nous aussi, il en est qui veillent; mais la bonne volonté ne semplace pas toujours l'expérience. Pour battre l'adversaire, il faut d'abord bien le connaître et on ne le connaît pas sans avoir déjà lutté avec lui.

Lord Gleneagle demeura silencieux. Un pli marquait son front à peine ridé. Ses cheveux, jadis bruns, s'argentaient aux tempes. Sa physionomie, empreinte d'une distinction racée, retenait l'attention.

— Tant qu'il le faudra, dit-il, je serai à la disposition de ma patrie, mais avez-vous appris quelque chose de nouveau?

La présence du colonel sur le sol britannique, la visite qu'il avait voulu lui faire à Londres, la veille, transformée, par téléphone, en une invitation, à le venir voir en Ecosse, convainquait le lord que son ami avait quelque chose d'important à lui dire.

— Peut-être savez-vous déjà ce dont il est question, reprit Chazel. Pourtant, c'est par le plus grand des hasards que j'ai appris la chose. Votre vieil ennemi est à Londres depuis une huitaine. Il ne s'est certainement pas dérangé pour un motif insignifiant.

Lord Gleneagle n'eut pas le moindre geste de surprise; mais ses yeux bleus, aux reflets lumineux, s'animèrent davantage.

Etes-vous sûr de ce que vous avancez?

— Sûr, autant qu'on peut l'être sans avoir constaté le fait "de visu". Herbert von Kellering, a, sans aucun doute, un passeport parfaitement en règle. Peut-être, serai-je à même, prochainement, de vous dire dans la peau de quel citoyen honorable ou imaginaire il s'est momentanément incorporé; mais, d'ici là, vous l'aurez identifié.

— Vos informations se sont presque toujours révélées exactes, fit Lord Gleneagle que la nouvelle paraissait intéresser vivement. A vrai dire, je ne savais rien encore; mais je vais agir en conséquence, comme vous dites en France. Il ajouta en jetant un regard aimable sur son compagnon.

— Avez-vous faim, colonel?

— Faim, non pas; mais j'ai toujours joui d'un excellent appétit et l'air de votre vieille Ecosse m'a creusé. Savez-vous que j'ai toujours aimé ce pays? Walter Scott y est d'ailleurs pour quelque chose. Jeune, j'ai dévoré ses ouvrages. C'est un conteur des plus attachants.

— Ici, nous lisons volontiers Dumas, reconnut le lord en passant sa main gauche sur la tête d'un superbe dogue qui, allongé près de lui, quêtait une caresse. Puis il jeta un coup d'oeil sur une pendule de porcelaine encastrée dans un grand meuble sculpté à sa droite.

— Il va être huit heures, dit-il. J'ai donné des ordres pour qu'on serve dès votre arrivée.

Presque aussitôt, un timbre clair retentit.

— Voici le signal, fit le lord. Je déteste être dérangé et mes serviteurs le savent. Suivez-moi, Chazel.

Comme il se levait, la porte communiquant avec la salle à manger s'ouvrit laissant apparaître une table de bois sombre qui avait la forme d'un huit, légèrement échancré au centre.

Deux couverts y étaient mis. Un valet silencieux et furtif comme une ombre, servit le potage et se retira.

Lord Gleneagle mangea peu. Une contrariété l'obsédait, le colonel lui en ayant fait la remarque, il déclara:

— Ne faites pas attention à moi, voulez-vous? Je ne suis pas dans un de mes bons jours. Il en est ainsi chaque année, le 12 octobre et durant la semaine qui suit. Je ne reçois d'ailleurs personne à cette époque; mais j'ai fait exception pour vous.

Le colonel l'en remercia. Il avait toujours ressenti une profonde sympathie pour cet homme, peu démonstratif, mais sincère. Toutefois, la curiosité qu'il taisait, par discrétion, se manifestant dans ses yeux, le lord s'en aperçut et expliqua:

— Peut-être vous dirai-je un jour quel malheur m'a frappé, il y a aujourd'hui vingt-deux ans; mais je préfère m'abstenir encore. Cela réveillerait en moi de trop cruels souvenirs; parlons plutôt de Paris et de votre tâche si absorbante.

* * *

Le repas achevé, les deux hommes rejoignirent leurs fauteuils devant la vaste cheminée. Au dehors, le vent redoublait et sa plainte forcenée leur parvenait, malgré l'épaisseur des murailles. Le tronc de chêne rougeoyait dans l'âtre, mais les hautes flammes ne jetaient plus de lueurs fauves dans la pièce silencieuse.

La conversation avait lieu à mi-voix et les souvenirs communs étaient évoqués, tour à tour. Soudain, Chazel fit allusion au contraste entre le tempérament britannique et celui des Français.

Lors Gleneagle observa:

— Je crois que ce qui nous différencie surtout, c'est que vous êtes sensibles à l'influence des idées et nous à celle des faits.

— Les idées déterminent les faits, déclara Chazel.

— Mais pas toujours ceux que l'on envisage. C'est ce qui explique, peut-être, que vous agissez souvent, contrairement à vos intérêts, alors que notre politique est basée sur des réalités.

— Et la nôtre sur des espérances, approuva le colonel. Votre remarque est parfaitement judicieuse. Vous procédez d'un réalisme positif et songez à dominer les événements, tandis que nous nous contentons de les subir, en espérant toujours nous les rendre plus favorables dans l'avenir. Chez vous, enfin, la politique est continue, traditionnelle, elle sait ce qu'elle veut et où elle va. Pourtant, je ne crois pas qu'elle soit entièrement sage.

— Je le pense, comme vous. Elle se trompe parfois; mais ne croyez pas que la devise que l'on nous reproche "Diviser pour régner" soit si exacte qu'on le croit: notre but est, plutôt, de maintenir en Europe un équilibre nécessaire à la Paix.

(A suivre)

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Concours no 13

Nous présentons aujourd'hui le treizième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Traduire en bon français le texte suivant.
2) Faire parvenir sa copie avant le 14 mars à:
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.

Grades 7 à 12:

1) We wish to see the town.
2) Show me all that is worth seeing.
3) Wait for us here; we want to get out.
4) I do not have any change.
5) I will not pay that amount.
6) What are the interesting monuments in the town?
7) Where could I buy a simple and handy guide-book?
8) Please, where is the police station?
9) Where is there a post-office?
10) Do you require a special permission to visit the parliament?

Grades 4 à 6:

1) Le bumper est brisé.
2) Est-ce que le spotlight allume?
3) Jean s'est acheté un motorcycle.
4) Les nouvelles jets n'ont pas de propeller.
5) Ça c'est un beau motor-boat.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....



Filets de poisson grillés avec couronne de pommes de terre

Le traditionnel "Fish'n Chips" anglais est l'un des mets de poisson les plus populaires. Toutefois, à moins de pouvoir contrôler rigoureusement la température de la friture, on réussit difficilement ce régal... du poisson blanc, tendre et floconneux, à revêtement croustillant et doré, avec de minces frites croquantes et chaudes. Heureusement, il existe un mets simple de poisson et de pommes de terre, cousin de la recette anglaise, et plus facile à réussir: les filets de poisson grillés avec couronne de pommes de terre. Il suffit de régler la température du four, sans plus vous inquiéter. Et ce plat savoureux fera les délices de la famille, particulièrement de la gent masculine.

Filets de poisson grillés

1 paquet de filets de poisson congelés (morue, haddock, perche de mer, etc.)
3 pommes de terre moyennes, cuites et tranchées
3 c. à table de beurre fondu
Sel, poivre et paprika

Laisser dégeler les filets au réfrigérateur jusqu'à ce qu'ils se séparent facilement, et placez-les, peau en dessous, dans un plat à griller, graissé et préalablement réchauffé. Disposer dans le plat les tranches de pommes de terre et les badigeonner, ainsi que le poisson, avec du beurre fondu. Saler, poivrer et saupoudrer généreusement de paprika. Griller à 2 pouces de la source de chaleur, de 8 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que le poisson se défasse bien à la fourchette. Pendant la cuisson, badigeonner de beurre le poisson et les pommes de terre. Servir immédiatement. Donne: 4 portions.

LE PAPE LOUE L'EXEMPLE DES FAMILLES NOMBREUSES

(suite)

3) Sainteté féconde du mariage chrétien

Et maintenant quelques considérations sur le troisième témoignage, afin de raffermir les inquiets et d'accroître chez vous l'encouragement. Les familles nombreuses sont les plus splendides corbeilles du jardin de l'Eglise, dans lesquelles, comme sur un terrain favorable, fleurit la joie et mûrit la sainteté.

Tout noyau familial, même le plus restreint, est dans les intentions de Dieu une oasis de sérénité spirituelle. Mais il existe une profonde différence: là où le nombre des enfants ne dépasse guère celui de l'enfant unique, cette intimité sereine, qui a une valeur de vie, comporte là en elle quelque chose de mélancolique et pâle; elle est de plus brève durée, peut-être plus incertaine, souvent troublée par des craintes et des remords secrets. En revanche, la sérénité d'esprit est différente chez les parents entourés d'une vigoureuse floraison de jeunes vies.

La joie, fruit de la bénédiction surabondante de Dieu, se manifeste avec mille expressions, avec une permanence stable et sûre. Sur le front de ces pères et mères, bien que lourd de pensées, il n'y a point trace de cette ombre intérieure, révélatrice d'inquiétudes de conscience ou de la crainte d'un retour irréparable à la solitude. Leur jeunesse ne semble jamais passer, tant que dure dans la maison le parfum des berceaux, tant que les parois domestiques retentissent des voix argentines des enfants et des petits-enfants.

Les fatigues multipliées, les sacrifices redoublés, les renoncements à des distractions coûteuses sont largement compensés, même ici-bas, par l'abondance inépuisable d'affections et de douces espérances, qui assaillent leurs coeurs, sans toutefois les opprimer ni les lasser.

Et les espérances deviennent bientôt des réalités, au moment où la plus grande des filles commence à apporter son aide à la mère pour prendre soin du dernier né; le jour où le fils aîné rentre rayonnant, pour la première fois, avec son premier gain. Ce jour-là sera béni de façon particulière par les parents, qui voient désormais conjuré le spectre d'une vieillesse misérable et assurée la récompense de leurs sacrifices.

Les nombreux enfants à leur tour ignorent l'ennui de la solitude et le malaise d'être contraints à vivre au milieu des plus grands. Il est vrai que leur nombreuse compagnie peut se transformer parfois en une vivacité fastidieuse et leurs désaccords en tempêtes passagères; mais, quand celles-ci sont superficielles et de brève durée, elles concourent efficacement à la formation du caractère.

Les enfants des familles nombreuses s'éduquent pour ainsi dire eux-mêmes à la vigilance et à la responsabilité de leurs actes, au respect et à l'aide mutuels, à la largeur d'esprit et à la générosité. La famille est pour eux le petit monde d'épreuve, avant d'affronter le monde extérieur, plus ardu et plus astreignant.

Tous ces biens et toutes ces valeurs prennent davantage de consistance, d'intensité et de fécondité lorsque la famille nombreuse pose comme sa base et sa règle l'esprit surnaturel de l'Evangile qui élève tout au-dessus de l'humain et l'éternise. Dans ces cas, aux dons ordinaires de providence, de joie, de paix, Dieu ajoute souvent, comme l'expérience le démontre, les appels de prédilection, c'est-à-dire les vocations au sacerdoce, à la perfection religieuse et à la sainteté même.

Plus d'une fois et pas à tort, on a tenu à mettre en relief la prérogative des familles nombreuses en tant que berceaux de saints; on cite, entre autres, celle de saint Louis, roi de France, composée de dix enfants; de sainte Catherine de Sienne, de vingt-cinq; de saint Robert Bellarmin, de douze; de saint Pie X, de dix.

Toute vocation est un secret de la Providence; mais, en ce qui concerne les parents, ces faits permettent de conclure que le nombre des enfants n'empêche pas leur excellente et parfaite éducation; que le nombre, en cette matière, ne tourne pas au désavantage de la qualité, en ce qui concerne les valeurs aussi bien physiques que spirituelles.

Conclusion

La Providence est une vérité et une réalité divines, mais elle aime à se servir de la collaboration humaine. D'ordinaire, elle s'ébranle et accourt, lorsqu'elle est appelée et pour ainsi dire conduite par la main de l'homme; elle se plaît à se cacher derrière l'action humaine. S'il est juste de reconnaître à la législation italienne l'honneur des positions les plus avancées sur le terrain de la protection des familles, particulièrement des familles nombreuses, il ne faut pas se cacher qu'il en existe encore beaucoup, qui se débattent, sans que ce soit de leur faute, au milieu de difficultés et privations.

Eh bien! votre action doit se proposer de faire parvenir également à celles-ci la protection des lois et, dans les cas urgents, celle de la charité. Tout résultat positif obtenu dans ce domaine est comme une solide pierre posée dans l'édifice de la patrie et de l'Eglise; c'est le mieux que l'on puisse faire comme catholiques et comme citoyens.

En invoquant la protection divine sur vos familles... en les plaçant encore une fois sous l'égide céleste de la sainte Famille de Jésus, de Marie et de Joseph, de tout coeur Nous vous donnons Notre paternelle Bénédiction apostolique.

FIN

Petits conseils

Si vos cheveux sont secs

A celles qui ont des cheveux secs, on conseille de les brillantiner fréquemment à l'aide d'un vaporisateur ou d'une brosse à poils courts. Une fois par semaine, masser le cuir chevelu avec le bout des doigts enduits d'huile de ricin désodorisée. Bien brosser ensuite pour répartir l'huile sur toute la longueur des cheveux. Ne pas exagérer la fréquence des shampooings, ces derniers ayant tendance à dessécher le cuir chevelu. Notez que vos cheveux peuvent être naturellement secs, ou s'être desséchés après un long séjour au vent, au froid, ou à la suite d'une permanente mal exécutée.

* * *

L'huile sur les tapis

On a laissé tomber un flacon d'huile sur un joli tapis. Parfumée ou non, l'huile fait de vilaines taches, mais le désastre est facilement réparable si vous pouvez vous priver de votre tapis pendant 18 ou 20 jours. Etendez-le — ou tout au moins la partie tachée, le reste roulé — sur une couche de vieux journaux qui absorberont l'huile si elle avait le temps de traverser jusqu'à l'envers. Puis vous recouvrez bien la tache de plâtre fin, bien sec. Deux jours après, vous enlevez ce plâtre en le recueillant avec un objet mince, un carton léger par exemple, et vous le remplacerez par du plâtre nouveau. De deux jours en deux jours vous renouvelez l'opération, cela 8 ou 10 fois. Quand vous aurez enlevé la dernière couche de plâtre, vous secouerez bien le tapis et vous l'examinerez: si vous retrouvez trace de la tache, ce sera bien étonnant.



Le Coeur Immaculé de Marie, oeuvre de Florence Kroger, est distribué sous le format d'une image en couleurs à tous les auditeurs du programme de Radio-Sacré-Coeur. La peinture qu'on met à la disposition des auditeurs et spectateurs des 1,000 stations de radio et de télévision transmettant le programme, est envoyée pour répondre au désir exprès du St-Père demandant que toutes les familles catholiques soient consacrées au Coeur Immaculée de Marie durant l'année centenaire des apparitions de Notre-Dame à Bernadette. (NC)

BEAUTÉ NATURELLE

La beauté des yeux a fait vibrer la lyre des musiciens et les poètes l'ont chantée à leur manière. Pour eux, on s'est payé de grands mots. Miroirs de l'âme, ils sont l'expression même de notre physionomie et traduisent nos sentiments.

Un regard en dit long parfois, aussi se mire-t-on dans leur profondeur. On y cherche un aveu, on veut y voir la flamme d'un désir, mais ils reflètent aussi la douleur, la détresse, le remords, et malheureusement aussi, la colère.

Amis et conseillers fidèles, ils parlent pour nous et si quelque chose ne va pas, vite ils le disent. Ils nous guident, nous avertissent des dangers qui nous menacent. Et si nous sommes malades, ils traduisent nos souffrances: ils en perdent leur éclat.

Compatissants, si nous avons du chagrin, ils pleurent pour nous et nous consolent en nous soulageant de nos peines.

Malgré cela, leur prodiguons-nous les soins attentifs que justifieraient leurs multiples qualités et les services innombrables qu'ils nous rendent? Auxiliaires de notre beauté, et non des moindres, nous devrions avoir pour eux des égards. Souvent, bien souvent, nous ne songeons même pas à les protéger de la réverbération d'une trop grande clarté qui, pourtant, les blesse cruellement.

Prenons garde, ils sont bons enfants, mais que de trop longues fatigues ne les obligent pas un jour à nous refuser toute aide. Baignons-les fréquemment et plus souvent encore, accordons-leur un petit congé, fermons les stores que sont nos paupières pour que, bien à l'abri, ils reposent.

Quant au maquillage, évitons-leur tout ce qui pourrait les atteindre. Donnons-leur juste la touche nécessaire à aviver notre regard, et que la discrétion soit nôtre. Les yeux ont leur beauté, mais ils sont férus de naturel...

LAURE.

Prenez soin de la batterie de cuisine

ACIER — Lavez à l'eau et au savon, frottez avec une poudre abrasive de bonne qualité pour enlever les taches, rincez, asséchez parfaitement.

ALUMINIUM — Lavez au savon et à l'eau, servez-vous d'une poudre abrasive pour les taches, rincez, essuyez.

BOIS — Râclez avec une lame non coupante, lavez à l'eau tiède. Versez de l'eau très chaude dans l'ustensile pour en détacher toutes les particules d'aliments, mais ne laissez pas tremper. L'eau fait travailler le bois.

CUIVRE — Si le cuivre est fini laqué, lavez à l'eau et au savon, asséchez parfaitement. Si le cuivre n'est pas laqué, servez-vous d'un poli à cuivre, rincez dans une eau savonneuse, asséchez parfaitement.

FER-BLANC — Lavez à l'eau et au savon, nettoyez avec une poudre abrasive. Le fer-blanc rouille facilement, aussi ne manquez pas d'assécher l'ustensile parfaitement après chaque lavage.

FER — Lavez à l'eau et au savon. Evitez l'emploi de nettoyeurs qui pourraient rayer la surface. Si des ustensiles chaudrons ou poêles de fer ne doivent pas servir pendant un certain temps, huilez-les pour les empêcher de rouiller.

METAL MONEL — Lavez avec un linge trempé dans l'eau savonneuse. De temps à autre, frottez avec une poudre abrasive fine et polissez parfaitement.

NICKEL — Lavez à l'eau et au savon, polissez avec un linge sec.

Des bâtonnets de légumes crus comme le céleri, les carottes et les navets sont délicieux pour tremper dans les sauces crémeuses et piquantes, maintenant à la mode dans les réceptions. Les légumes crus fournissent des quantités supplémentaires de vitamines et de sels minéraux.

Courrier de Louise

Q. — Je lis toujours attentivement votre courrier très intéressant. Je tiens à vous féliciter du beau travail que vous faites. A mon tour, j'aurais un conseil à vous demander. Je dois me marier prochainement, et j'aimerais bien savoir quelle est la liste complète du trousseau de la mariée? Si cela vous est possible, voudriez-vous la publier? Je vous remercie à l'avance et, en attendant, je tiens à vous redire mes félicitations.

VINGT ANS.

R. — Vos remarques très flatteuses m'ont fait plaisir et je vous en remercie. Je suis heureuse de publier la liste que vous me demandez et je prierais toutes celles qui se marieront avant trop longtemps de la conserver, car je ne pourrai pas la répéter avant plusieurs mois. Voici en quoi consiste l'essentiel du trousseau. D'abord, les vêtements personnels, outre la toilette de mariée et le costume ou l'ensemble du voyage de noces, qui comportent leurs accessoires assortis, une jeune mariée doit apporter dans son nouveau logis les vêtements suivants: manteaux de printemps et d'hiver, un tailleur, robes pour le jour et le soir, plus ou moins élaborées suivant le genre de vie qu'on mènera et le milieu social où on se trouvera. Il ne faut pas oublier un imperméable et, pour les sportives, les costumes nécessaires, trois paires de souliers, des pantouffles, deux robes de chambre, l'une mince et l'autre chaude, deux ou trois chapeaux, des foulards, des gants. Ajoutez à cela des jupes, des blouses et des chandails, ainsi que de petites robes de cotonnade et des tabliers pour travailler dans la maison.

Pour ce qui est de la lingerie personnelle, on ne recherche plus aujourd'hui les énormes quantités qu'apportaient nos grands-mères. La mode change vite et les nouveaux tissus synthétiques, qui servent à confectionner les fins dessous féminins, prennent peu de place et se lavent plus aisément que la toile brodée. Six parures complètes, dont deux plus élaborées sont suffisantes. On peut ajouter à cela plusieurs articles de haute fantaisie: dessous de couleur vive, négligés, etc., suivant sa fantaisie et sa bourse. Six robes de nuit et autant de paires de bas représentent un minimum raisonnable.

Pour la lingerie de maison, je vous donne aussi une liste restreinte à laquelle vous pourrez ajouter ce qu'il vous plaira. Pour chaque lit: trois paires de draps, deux paires de couvertures de laine, deux couvre-pieds, trois paires de taies d'oreillers, une couverture pour le matelas.

Trois douzaines de serviettes de toilette, deux douzaines de grandes serviettes de bain en tissu-éponge, trois très grandes de bain, une douzaine de débarbouillettes, un dessus pour chaque table de toilette, une nappe de douze couverts avec une douzaine de grandes serviettes assorties, deux nappes de grandeur moyenne, deux douzaines de serviettes de grandeur moyenne, six petites nappes à déjeuner avec serviettes assorties, une ou deux jolies parures de table pour les réceptions, deux douzaines de serviettes pour essuyer la vaisselle, des époussettes, des poignées de cuisine, et tous les petits articles de fantaisie que confectionnent les jeunes filles en prévision de leur mariage.

* * *

Q. — Je viens de lire dans votre courrier que notre journal n'a pas assez d'espace pour publier les essais littéraires de nos jeunes. Je trouve cela bien regrettable, car à quoi servent vos efforts pour nous faire apprécier les beaux écrits du passé si nos jeunes, eux, ne peuvent essayer à imiter les grands écrivains? Il me semble que, de temps à autre, au moins, vous pourriez leur donner une chance. Bonjour, chère Louise. — UNE QUI AIME LA POESIE.

R. — Vous aurez lu dans le journal de la semaine dernière un autre petit mot pour Eglantine, et vous savez que si notre journal se trouve dans l'impossibilité de publier les oeuvres de nos jeunes, il y a des revues qui offrent de beaux prix à ceux et celles qui veulent bien participer à leurs concours. Je suis certaine que, d'ici peu, vous pourrez vous délasser en y lisant des poésies ou des articles en prose tout à fait à la page tels que vous les désirez. En attendant, je vous remercie de votre intérêt et de vos remarques.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire si le cours de garde-malade est bien dispendieux? Il me semble que cette profession est très belle et j'aimerais me renseigner, car je dois décider prochainement de mon avenir. Voulez-vous me dire quelles sont les aptitudes premières pour devenir une bonne infirmière? Je vous remercie beaucoup.

ROSSIGNOL.

R. — Le cours d'infirmière est gratuit, c'est-à-dire que l'étudiante est logée et nourrie et qu'elle ne paie pas pour ses cours. Les services qu'elle rend auprès des malades compensent pour ces frais. Elle doit toutefois fournir ses uniformes, en payer le blanchissage et acheter ses livres et doit avoir un peu d'argent de poche pour ses menues dépenses et ses sorties. Je ne saurais vous dire combien cela coûterait en tout, car tout dépendrait de vos habitudes.

Quant aux qualifications nécessaires, il faut d'abord une bonne santé, un grand dévouement qui peut s'appeler la vocation d'infirmière, car s'en est une très belle, vous savez. Il vous faut un véritable désir intense de faire du bien et de soigner les malades. Pour tous autres renseignements, écrivez à la directrice de l'école des infirmières, de l'hôpital où vous aimeriez suivre ce cours. Vous pourriez même lui demander un rendez-vous et aller la voir la prochaine fois que vous viendrez en ville. Je vous félicite de vouloir vous renseigner et de chercher à faire votre choix judicieusement.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44—No 46

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

ON DEMANDE — Jeunes filles ou jeunes femmes pour piquer à la machine. Travail facile. Se présenter à Dominion Hat & Cap, 296, ave McDermot. Téléphone: WHitehall 3-4254. 45-815-47C.

DAME AYANT REFERENCES désire travail de ménage, 2 ou 3 demi-journées par semaine. Téléphone: CEdar 3-4498. 46-821-47C.

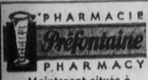
COUTURIERE HABILE désire vos commandes de couture. Pour plus de renseignements, téléphonez à CEdar 3-4454. 46-817-46C.

HOMME MARIE âgé de 56 ans, demande emploi comme concierge, ou ouvrier à tout faire dans école ou autre institution. S'adresser à F.-X. Bouchard, C.P. 58, St-Front, Sask. 46-826-46P.

CELIBATAIRE HONNETE, SOBRE, EN MOYENS DEMANDE correspondante sérieuse, fille ou veuve sans dépendants de 39 à 47 ans, canadienne-française, bonne catholique aimant la vie de campagne. Toute correspondance confidentielle. Photo appréciée. S'adresser à Boîte 823, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 46-823-46P.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 808, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CH 7-4559



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Cartes de souhaits en français et en anglais
Nous livrons à domicile

Un salon de beauté MODERNE à votre service
— • —
Voici ce que nous offrons
Crème shampooing
Façonnement
Permanente
Rinçage à la crème
Modelage
Un prix seulement **$4.95**
ONDULATION A FROID $1 DE PLUS
Complète et garantie
Pas de rendez-vous nécessaire
Tout travail réalisé par un personnel entièrement qualifié
Adrienne's Hair Stylist
105½, rue Marion
Téléphone CEdar 3-5042
(Vis-à-vis le théâtre Plaza)

SERVICE CIVIL (Fédéral)
SURVEILLANT DE CABLES AERIENS
$307.50-$435
pour le Département du Transport à Winnipeg, Man. Sera responsable de l'inspection, de l'installation, de l'entretien et de la réparation des câbles électriques et aériens (câbles de contrôle et téléphoniques), des installations et de l'équipement dans le district; quelques années d'expérience sont requises. On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et au s'adressant à la Commission du Service Civil, 162, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 58-W539.

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT SUR LE REVENU — Téléphonez à CHapel 7-6062, après 6 h. du soir. 46-827-46C.

Opportunité pour vendeurs ambitieux d'augmenter leurs revenus. Expérience de la vente non-nécessaire. Bonne commission. Nécessités domestiques — cosmétiques de la plus haute qualité à vendre. Belle occasion d'établir un commerce profitable. FAMILEX, Dépt 12, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE — 2 gardes-malades graduées et gardes-malades pratiquantes pour soins généraux, dans hôpital de 25 lits. Endroit moderne. Salaire intéressant. Fourni pour chirurgie majeure et mineure. Seulement 30 milles de Winnipeg. Service d'autobus journalier. Pour plus de renseignements, voir, écrire ou téléphoner au gérant, Hôpital De Salaberry, St-Pierre, Man. Tél.: 29R3. 46-835-46C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 42-768-T.F.

A LOUER — Dans centre de St-Boniface — Logement: 2 chambres non-meublées. Broché pour poêle. Téléphone: CHapel 7-7069. 45-809-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot — Chambre pour jeune homme de préférence, ou jeune fille. Déjeuner servi, si désiré. Téléphone: CH 7-2649. 45-814-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin — Logis: 5 pièces. Libre immédiatement. Téléphone: CHapel 7-8655. 44-801-46C.

A LOUER — Suite: 2 chambres au soubassement. Toilette et lavabo privés. Entrée semi-privée. Adultes. Téléphone: CEdar 3-5776. 46-839-46C.

A LOUER — St-Boniface — Suite: 3 pièces. Complètement meublée. Cuisine moderne. Entrée privée. Téléphone: CHapel 7-9133 le soir et en fin de semaine. 46-837-46C.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à SPruce 4-7604

Pour acheter une auto neuve ou usagée
voyez J.-R. Poirier ou Jos. Pierson
chez NATIONAL MOTORS
276, rue Colony, Winnipeg
Vendeurs de
Téléphone: SPruce 2-2411
MERCURY - LINCOLN - METEOR

A LOUER — St-Boniface, 310, rue Bertrand — Grande chambre fournie pour une ou deux filles. Téléphone: CEdar 3-1782. 46-831-46C.

A LOUER — St-Boniface, 387, avenue Provencher — Grande chambre meublée pour personne seule. Téléphone: CHapel 7-5439. 46-830-47C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée au soubassement, pour un ou deux jeunes hommes. Libre. Téléphone: CEdar 3-3562. 46-829-46C.

A LOUER — Norwood — Logement: 3 pièces. Téléphone: CEdar 3-3738. 46-822-46C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Téléphone: CEdar 3-2286. 46-818-47C.

A LOUER — St-Boniface — Suite: 4 pièces. Cuisine moderne. Salle de bains privée. Deux pas d'autobus. Téléphone: CEdar 3-4811. 46-820-46C.

A LOUER — St-Boniface — Maison de 3 chambres, semi moderne. Téléphone: CHapel 7-1706. 46-819-46C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson — Logement: 3 pièces. Frigidaire neuf et poêle à l'étage (3e). Linge de lit fourni et blanchi. A 2 pas de l'autobus. Téléphone fourni sur même plancher. Tél.: CHapel 7-4919. 45-816-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — ¾ de section de terre à 2 milles au sud et 4 milles à l'est de Notre-Dame-de-Lourdes. S'adresser à M. Joseph Préjet, 119, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3076. 46-840-46C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-2409. 38-713-T.F.

A VENDRE — St-Jean-Baptiste — Bungalow: 4 pièces. Cave et citerne en ciment. A deux pas de l'église et du couvent. S'adresser à Mme Joseph Bissonnette, St-Jean-Baptiste, Man. 45-808-46P.

A VENDRE — Trois quarts de section, bonne bâtisses, électricité, eau, 1 mille de route pavée. Si on désire s'agrandir, bonne demi-section de pacage à côté. AUSSI 3 quarts de section, bons bâtiments, électricité eau, tout près de route pavée. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire, Chevaliers de Colomb, Prud'homme, Saskatchewan. 45-805-46C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot — Bungalow: 4 chambres, 12 ans. Soubassement complet. Nouveau système à l'huile. Beau lot. Près autobus, école et église. Planchers en chêne. Comptant requis: $2,000. Téléphone: CEdar 3-4293. 46-838-46C.

A VENDRE — Village de St-Malo — Maison de 7 chambres. Termes faciles. S'adresser à Mme Joseph Morin, St-Malo, Man. 46-836-46C.

A VENDRE — Piquets d'épinette rouge et de cèdre, 15c et 17c chacun. 40 milles est de Winnipeg. S'adresser à Boîte 834, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 46-834-46P

A VENDRE — St-Vital — Maison de stuc, 9 ans, 5 chambres, 2 chambres à coucher. Garage. Lot ⅓ d'acre. Prix: $8,000; à termes. Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir. 46-832-46C.

A VENDRE — Otterburne — Terre: 175 acres. Etable presque neuve. Bonne maison. Electricité, eau. 1½ mille du village. Ecole supérieure un mille du chemin gravelé. Ecrire à A. E. McVicar, 307-5 ou à A. Lacasse 305-21, Otterburne. 46-828-49P.

A VENDRE — St-Boniface, rue La Vérendrye — Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Chauffage à l'huile. Acceptera une offre. Téléphone: WHitehall 2-4003 ou WHitehall 3-5331 le soir. 46-833-46C.

A VENDRE — Gros métier de tissage, complet, comme neuf. A bon marché. S'adresser à Mme Jean Perreux, Bellegarde, Sask. 46-825-46P.

TERRE A VENDRE — 240 acres: 230 ouvertes. 2 étables: 26' x 40', 28' x 66'. Garage: 20' x 26'. Maison: 2 étages, 24', en carré. Poulailler: 14' x 20'. Bonne condition. Ecole et grand chemin à 3 milles. $10,000. Ecrire à Boîte 174, St-Claude, Man. 46-824-46P.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

The White House of Sanitation LIMITED
Equipement et Accessoires de laiteries — Nettoyeurs d'étable
Réservoirs à lait
Téléphones
le jour: SU 3-6396; le soir CH 7-8292
939, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

M. Pierre de Boisdeffre, conférencier officiel de l'Alliance Française, se fera entendre dans une conférence sur Albert Camus, le jeudi 6 mars, à 8 h. 30 p.m., dans la salle académique du collège de St-Boniface. Ceux qui prennent un intérêt soutenu aux manifestations de la pensée française accueilleront avec plaisir cette occasion de se familiariser avec un écrivain, doublé d'un philosophe, qui s'est porté à la recherche de la vérité avec ardeur et noblesse d'âme.

Examens gratuits aux Rayons-X projetés pour St-Boniface

Le "Sanatorium Board of Manitoba" annonce qu'on projette encore cette année de procéder à une série d'examens aux Rayons-X anti-tuberculeux dans le district de St-Boniface. Etant donné la grande importance de ces examens gratuits pour le bien-être de tous les citoyens, il faut que leur organisation soit préparée avec soin. Dans ce but, la commission invite toutes les organisations sociales et commerciales à envoyer au moins un représentant à l'assemblée qui sera tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de St-Boniface, le vendredi 28 février, à 8 h. du soir. Les citoyens qui désirent offrir leurs services à cette fin sont aussi priés de s'y rendre.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
43-780-46C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Prix, $9,800. Comptant requis: montant substantiel.

St-Boniface — Boulevard Dollard — Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Salle à dîner. Salon. Garage. Chauffage automatique. Prix: $7,900. Comptant requis: montant substantiel.

St-Boniface — Près école Provencher — Prix: $9,900. Bungalow: 5 pièces. Cuisine moderne, salon et salle à manger. 2 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage. Comptant requis substantiel.

Norwood — Près Holy Cross — Prix $8,950. Maison: 1½ étage. Grands salon et salle à manger. Cuisine. Deux chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Cave à la grandeur. Garage. Comptant requis: $1,500.

Norwood — Rue des Meurons — Prix $12,500. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Agée de 10 ans. Salle de bains au 1er étage. chauffage à l'huile. Comptant requis: montant substantiel.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
43-782-46C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 3 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,300.
St-Boniface — Maison 8 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer: $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
43-781-46C.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Notre journal est présenté aux Français du monde entier

A "Chronique Canadienne", émission hebdomadaire qui passe sur les ondes de CKSB tous les samedis soirs, on a parlé le 22 février de notre journal. Cette émission, réalisée par le Service International de Radio-Canada et destinée à faire connaître la vie au Canada de l'Atlantique au Pacifique, est retransmise par les principaux postes de langue française du monde entier. C'est dans les termes suivants que M. Jacques Ouvrard, correspondant à St-Boniface de Radio-Canada, a présenté **La Liberté et le Patriote:**

"De la Tête des Lacs aux villages canadiens-français de la région de la Rivière-la-Paix dans le nord de l'Alberta et même plus loin à l'ouest, en Colombie-Britannique, il est bien peu de familles canadiennes-françaises qui ne lisent pas **La Liberté et le Patriote**, l'hebdomadaire de langue française de tout l'ouest. **La Liberté et le Patriote** est imprimé à Winnipeg par les Oblats de Marie Immaculée à qui nous devons un journal dont l'excellente tenue, la variété des chroniques, le souci de la défense de la langue française, les prises de position sans ambiguïté pourraient bien souvent en remontrer à des quotidiens à fort tirage.

"Bien sûr, le lecteur trouvera dans son journal les nouvelles de son village, de Ste-Agathe ou de St-Pierre-Jolys au Manitoba, de St-Brieux ou de Gravelbourg en Saskatchewan. Il pourra y lire les succès scolaires de ses enfants, les naissances et aussi les deuils, les menus faits de la vie quotidienne. Mais ce n'est pas tout, il trouvera en première page . . . mais parcourons plutôt le numéro de la semaine dernière.

"Il trouvera un grand reportage sur les cérémonies de Notre-Dame-de-Lourdes — le Notre-Dame-de-Lourdes du Manitoba —; un article intitulé 'Le calvaire du Clergé tchèque'; un autre qui a pour titre 'L'assurance-hospitalisation au programme législatif' et puis les résultats d'une enquête auprès des instituteurs et parents d'élèves sur les programmes français de la radio. Nous apprenons que 30 pour cent de ses auditeurs préfèrent la musique du bon vieux temps, 26 pour cent la musique semi-classique, alors que la musique de jazz arrive bonne dernière avec 3 pour cent des votes. La revue des livres est le programme littéraire le plus goûté, l'art ménager, la plus populaire des émissions féminines.

"La troisième page du journal est la page sérieuse. On y lit: 'Les Français dans l'ouest canadien'; le 'Billet du vendredi' — billet littéraire signé 'l'Illettré — qui, sous le titre 'Prosper Mérimée et les écrivains russes', nous parle de l'oeuvre de traducteur de l'auteur de 'La partie de tric trac'. En d'autres pages, il y a le Coin des enfants, la Page des Dames, les annonces, etc.

"Oui, les annonces qui font vivre le journal mais qui, aussi — n'oublions pas que **La Liberté et le Patriote** est, bien souvent, le seul journal français qu'il soit possible de se procurer — ont une valeur éducatrice. Dans nos régions où le français est la langue de moins de 10 pour cent de la population, on a trop tendance dans la conversation à utiliser le mot anglais, surtout dans les affaires. L'annonce commerciale devient donc un excellent moyen d'éducation, ce qui n'est pas quelquefois sans poser des problèmes ardus au traducteur.

"**La Liberté et le Patriote** n'a pas la prétention d'être un journal à fort tirage, mais ses 8,000 exemplaires sont un trait d'union pour tous les Canadiens français de l'ouest. Dans sa formule actuelle, il date d'une quinzaine d'années seulement, mais son origine remonte à plus loin, à la fondation du **Patriote** en 1910, à Prince-Albert, Sask., et de **La Liberté** en 1913, à St-Boniface, Man. La fusion des deux journaux en 1941 en a fait un atout puissant pour la survivance du français dans l'ouest.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

UNDER THE TRUSTEE ACT

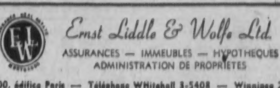
IN THE MATTER OF the estate of JULES ALBERT GALLIOT, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Physician, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 31st. day of March A. D. 1958.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 21st. day of February A. D. 1958.

C. E. CHAMPAGNE, Solicitor for Jean Delaquis and Albert Augert, Executors.

La "Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



TRANSIT TOM dit: "Envisageons les faits! L'habileté, l'équipement le plus sûr, une bonne police d'assurance et les meilleures intentions n'aideront en rien si vous frappez un endroit glissant. Aussi bien être en patins. PRENEZ L'AUTOBUS!
58-14 GREATER WINNIPEG TRANSIT COMMISSION



Cette semaine, notre attraction en fait de "meilleur achat" est centrée sur la pomme de terre versatile, épatante . . . la reine du royaume des légumes! Faites connaissance avec Sa Majesté Pomme de Terre, sous toutes ses formes . . . découvrez quel royal extenseur de budget elle peut être. Venez aujourd'hui . . . joignez-vous à notre plaisir de saluer la Reine Pomme de Terre.

ÉPLUCHOIR DE POMMES DE TERRE ou ROGNOIR
seulement **9c**
avec l'achat d'un sac de 25, 50 ou 75 lb de pommes de terre

CASSEROLE FIRE KING
seulement **89c**

POMMES DE TERRE
Canada No 1 — Red Pontiacs
Sac de 25 lb **$1.09**

Netted Gems de l'Alberta
Canada, qualité no 2
Sac de 50 lb **$1.99**

Pommes de terre de l'Idaho
POUR CUIRE AU FOUR
Roussâtres
Canada, qualité no 1
Sac de 10 lb **79c**

Qualité B — Eviscérées
DINDES de 16 à 18 lb en moyenne, la lb . . . **39c**

CES PRIX SONT VALABLES LE 28 FEVRIER ET LE 1er MARS

Shop SAFEWAY

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Au service des fermiers


Vente d'huile de chauffage
GEO. BERNIER
765, ave Marion
Tél. CEdar 3-1458

PARDESSUS DE PRINTEMPS dans les plus nouveaux cris $29.50 et plus * **CHEZ HUOT**
200, ave Provencher
St-Boniface, Man.
Tél. CHapel 7-3795
Heures d'affaires: de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. tous les jours. Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h.